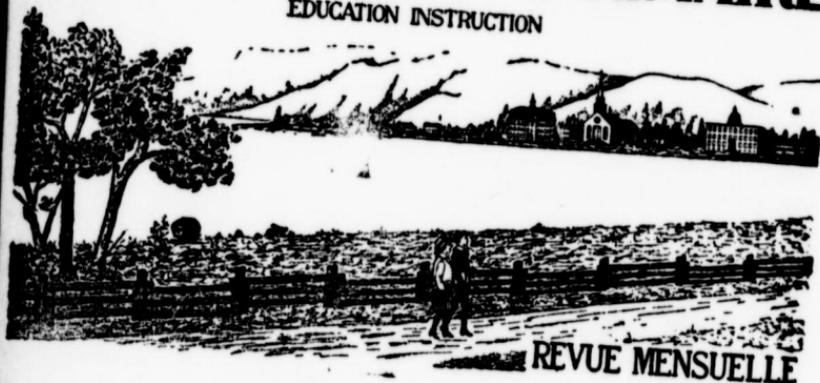


# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

## PÉDAGOGIE

### PROBITE PROFESSIONNELLE

Faire son devoir, tout son devoir, avec zèle et courage, intelligence et enthousiasme, voilà ce qui donne du prix à une vie mise sincèrement au service d'une grande et sainte cause. Avec une telle disposition d'esprit, les épreuves inhérentes à l'existence, les mesquineries qui se rencontrent inévitablement ici-bas n'ont aucune prise sur l'âme qui garde toute sa force et sa sérénité chrétienne, en dépit des petites choses dont elle est quotidiennement témoin.

Il n'est aucune vocation qui réclame de ceux et celles qui y sont appelés autant de probité professionnelle que celle de l'enseignement. En effet, aux yeux de l'enfance et de la jeunesse, le maître représente les parents à l'école, c'est le modèle qu'on lui propose d'imiter; c'est l'autorité qu'on lui dit de respecter; c'est la source de la science où il lui faut puiser en toute confiance; c'est enfin le gardien de la morale, le protecteur de la vertu, ce trésor incomparable qui fait de l'enfant chrétien le chef-d'œuvre de Dieu, et sur lequel l'éducateur doit veiller comme à la prune de ses yeux.

Noblesse oblige! Chargé de fonctions aussi honorables, l'instituteur (et l'institutrice) doit accomplir sa tâche avec une probité irréprochable. Il sera à son poste, à l'heure et au jour indiqués par le règlement; il veillera à ce que la classe soit bien chauffée, aérée convenablement et tenue dans un

état de propreté parfaite; il s'ingéniera à orner sa classe avec goût et à la pourvoir de tout le matériel nécessaire à un enseignement efficace et intéressant.

Voilà pour la partie matérielle.

Reste la partie intellectuelle, la plus importante, celle qui réclame du maître une sage préoccupation de tous les instants. Discipline, préparation de classe, procédés et méthodes d'enseignement, mise en opération du programme d'études, moyens d'émulation, etc., etc.

Tous ces devoirs sont résumés avec clarté dans les *Règlements du Comité catholique*, articles 226 et 227, édition de 1915, articles que nous signalons de nouveau au personnel enseignant.

La probité professionnelle fait aussi un devoir d'honneur de consacrer tout son temps à sa tâche, "de s'occuper exclusivement de ses élèves pendant les heures de classe", suivant l'expression des règlements que nous venons d'indiquer. Lorsqu'un instituteur ou une institutrice ont signé un engagement avec une commission scolaire, ils ont accepté une mission considérable. L'un et l'autre se sont liés par un contrat et ont assumé une grande responsabilité. Les parents se reposent sur eux de l'instruction et aussi, en grande partie, de l'éducation de leurs enfants. Il y a donc pour l'instituteur une question d'honnêteté qu'il ne peut oublier, encore moins ignorer. Voilà pourquoi nous insistons sur la probité professionnelle, que l'honneur et la conscience réclament chez tous ceux qui ont un grave devoir à remplir, et particulièrement lorsque ce devoir regarde l'enfance et la jeunesse, espoir de la patrie, espérance de l'Église.

Mais quelles forces peuvent soutenir le courage de l'instituteur qui désire faire tout son devoir?—Tout d'abord, *le patriotisme*. Il est certain que nul citoyen, si ce n'est le prêtre, ne sert aussi efficacement la patrie que l'instituteur. —Puis la religion surtout, qui enseigne au maître chrétien le prix d'une âme. Dans un vieux livre peu connu au Canada, et publié en Belgique en 1863, par une religieuse distinguée, ancienne supérieure d'un grand couvent, je lis ces lignes réconfortantes: "Au milieu des travaux de notre pénible mission, laissons à Dieu le soin de compter, d'évaluer nos sacrifices de tous les jours. Nous lisons dans le Saint-Évangile que l'obole jetée dans le trésor du temple, et le verre d'eau donné au nom du Seigneur ne perdront point leur récompense. Oh! qui nous dira le prix d'une âme en comparaison de cette obole, de ce verre d'eau. Chères institutrices, n'en eussions-nous éclairé, n'en eussions-nous sauvé qu'une seule, Celui qui répandit tout son sang pour la racheter, nous en tiendra compte à jamais." (1)

Voilà un motif qui élève l'âme de l'instituteur au-dessus du vulgaire et lui permet de puiser à la vraie source la force qui soutient jusqu'au soir de la

(1) *De l'Éducation dans les Pensionnats de demoiselles*.—Par Mélanie Van Biervliet.—Bruxelles, 1863.

vie. Et c'est à cette source que le zèle, le vrai zèle, s'alimente quotidiennement sous l'influence d'une piété éclairée et sincère.

C'est ce zèle, suivant l'auteur des Paillettes d'Or, qui met au service de l'enseignement "toutes les facultés de l'âme, toutes les ressources de l'esprit, toutes les forces des membres."

Le vrai zèle n'a rien d'encombrant, mais il est inlassable.

Le vrai zèle est ingénieux, sage et prudent.

Le vrai zèle ordonne tout avec bienveillance, amabilité et goût.

Le vrai zèle sait être ferme, mais il est surtout généreux et constant.

Le vrai zèle, en un mot, c'est la probité professionnelle qui porte l'éducateur sur les cimes du devoir, comme l'aile transporte l'oiseau dans l'azur du ciel.

Québec, novembre 1917.

C.-J. MAGNAN.

### Les inclinations en éducation

(Pour l'Enseignement Primaire)

L'éducation a pour but de développer toutes les ressources de l'homme. Ces ressources, l'éducateur ne les crée pas. Elles existent dans l'enfant et elles sourdent des facultés, qui ont été définies *des puissances d'action*. L'art de l'éducation consiste à les faire surgir en provoquant ces facultés à l'action, en les *fortifiant* par des exercices conformes à leur nature, puis en les *dirigeant* dans l'ordre pour empêcher la déperdition de leurs forces et leur assurer le maximum de puissance. Ce travail, qui constitue le développement de l'homme, s'appelle l'éducation.

Une chose effraie généralement les éducateurs timides. L'enfant manifeste des tendances si multiples, si variées, et parfois si inquiétantes, qu'on se demande s'il y a lieu de les provoquer, et si l'éducation ne doit pas plutôt éteindre ces foyers d'activité qui ressemblent à de petits volcans toujours prêts à faire de dangereuses irruptions.

La suite de cette étude nous montrera que nous aurions tort de nous arrêter à cette dernière alternative. Mais avant de tirer aucune conclusion, apprenons d'abord à bien connaître la nature de nos inclinations. C'est souvent par défaut d'une notion juste de ces mouvements de notre être, que nous ne savons pas en tirer le parti qu'il convient, ni prévenir les conséquences funestes auxquelles notre ignorance peut nous conduire.

Posons en premier lieu le principe que Dieu a donné à tout être des mouvements instinctifs, des tendances, ou si vous le voulez, des inclinations qui doivent l'aider à acquérir une perfection, et en dernier lieu, à atteindre sa fin.

Voyez ces fleurs que l'on cultive dans nos maisons. L'expérience nous a appris qu'il faut les exposer à la lumière, et c'est généralement près d'une fenêtre qu'on les met en jardinière. Bientôt vous voyez toutes les tiges se diriger vers la fenêtre par où arrive la lumière, et les branches situées au côté opposé se redressent et se retournent pour permettre aux feuilles et aux fleurs qu'elles portent, de venir boire à la lumière les rayons du soleil du Bon Dieu. C'est une inclination naturelle, une tendance nécessaire, aveugle, à laquelle obéit cet être inanimé pour se procurer les éléments nécessaires à son développement. Paralysez ce mouvement, la tige languit, les branches s'étiolent, la fleur se fane ou ne se développe pas, l'arbuste dépérit. On n'agit pas impunément contre la nature.

Voyez ce petit animal, voyez cet enfant. Il a une tendance irrésistible au mouvement; le supplice le plus affreux pour lui, c'est l'immobilité. Rarement il marche, toujours il court. Quand la journée de tout le monde est finie, lui remue encore pour obéir à une inclination de sa nature qui demande un exercice continu de tous ses membres, de tous les muscles, lesquels sans cela ne se développeraient pas normalement. Il remue ainsi jusqu'à ce que, épuisé, il cède à une autre tendance de sa nature en se livrant à l'immobilité du sommeil qui va ramener une nouvelle vigueur dans ses membres endormis.

Tout cela constitue autant d'inclinations de la bonne nature du Bon Dieu pour amener le sujet à prendre le moyen de la perfectionner, de se développer intégralement. Ces inclinations, il faut les favoriser dans l'ordre.

Dans notre vie intellectuelle, nous avons aussi de ces tendances, de ces inclinations. La curiosité naturelle de l'enfant est le ressort mis par Dieu dans son intelligence pour le pousser à s'instruire. Là, comme dans l'ordre physique, il n'y a qu'une chose à faire: favoriser ces tendances en les dirigeant dans l'ordre voulu par l'Auteur de la nature.

L'ordre moral n'en est pas moins pourvu, et ce sont celles-ci qui doivent nous occuper. L'enfant aime naturellement tout ce qui doit favoriser le développement de toutes les énergies de son cœur et de sa volonté, et il éprouve une profonde répugnance pour ce qui est destiné à compromettre ce développement. Il aime ce qui lui est bon, il s'aime lui-même, il aime se signaler au-dessus de ses concurrents, il veut qu'on le traite bien... Son âme porte en germe une foule d'inclinations destinées à perfectionner sa vie morale et à lui faire atteindre son plein épanouissement. Comme pour la vie physique et intellectuelle, il faut favoriser ces penchants en les dirigeant dans l'ordre.

Hélas! dans la vie morale de l'enfant, nous ne pouvons nous en tenir là. Une immense catastrophe survenue à l'origine de l'existence de la race humaine, a introduit un nouvel élément dans notre nature, a détendu, sans les rompre, les ressorts qui nous portaient vers le beau et vers le bien, a détruit la belle harmonie et la paisible subordination qui existaient entre les tendances sensibles et les tendances supérieures de l'homme, et elle a

ajouté les tendances au mal. Cette catastrophe, la Révélation nous l'a fait connaître: c'est la révolte de l'homme contre son Auteur, c'est le péché qui, infectant la nature humaine dans sa source, a pris le nom de "originel".

Arrêtons-nous un peu sur cette lamentable histoire, elle nous donne la clef des contradictions que nous éprouvons en nous-mêmes, que nous constatons chez nos élèves, et elle projette une merveilleuse lumière sur les problèmes de l'éducation.

Au point de vue qui nous occupe, quel fut l'effet du péché originel? Remarquons qu'il ne détruisit pas la nature, qu'il ne la fit pas disparaître pour en substituer une autre. Non, la nature bonne, avec ses tendances ou ses inclinations qui poussent l'homme à perfectionner sa vie et à atteindre sa fin, cette nature n'a pas été détruite, ces tendances n'ont pas été anéanties, elles n'ont pas été totalement perverties, comme l'enseigne faussement l'hérésie.

Seulement, l'homme ayant cherché son bien dans une mauvaise voie, en dehors de Dieu, le voilà tout à coup, pour sa punition, laissé avec cette tendance à chercher fausement son bien ailleurs qu'en Dieu. Ses inclinations, toujours bonnes en elles-mêmes, dévièrent vers des objets qui ne lui convenaient plus. Et la nouvelle tendance s'ajouta à l'autre, destinée à combattre l'autre, pour le tourment continu de notre vie. Elle est logée dans les sens qui s'insurgent contre l'esprit, dans l'esprit lui-même qui se repaît de mensonges, et dans le cœur qui se laisse entraîner par les sens. Vous me comprenez bien: naturellement je garde cette tendance primitive à me procurer ce qui doit me perfectionner et me conduire à ma fin, mais en même temps, héritier de la faute et de la peine de mon premier père, je sens en moi une autre tendance qui me porte à chercher mon bien, ma perfection dans des choses qui m'en éloignent. Cette déviation je dois ne pas la suivre, et la grâce du Rédempteur m'a obtenu la possibilité de la ramener. Mais je la subis comme le condamné traîne le boulet attaché à son pied, qui le retient au cachot, paralysant ses élans vers la liberté. J'ai donc en moi deux courants de tendances: l'un bon et l'autre mauvais.

Voilà l'état de l'homme tombé et déchu. "C'est un dieu tombé qui se souvient des cieux".

Si donc vous lisez quelque part que la bonne manière de faire l'éducation, c'est de suivre la nature, comprenez bien comment il faut interpréter cet axiôme: oui, sans doute, il faut suivre la nature quand on la saisit dans ses tendances primitives, avec ses inclinations qui la poussent vers son perfectionnement; non, quand il s'agit de la seconde nature, de la nature perverse qui, greffée sur l'autre par le péché, lui oppose un courant d'inclinations tendant à faire dévier ces aspirations, à paralyser l'œuvre de la première.

Alors que faut-il faire? En théorie la chose est très simple. L'éducation chrétienne a pour objectif de ramener l'ordre détruit, de rétablir l'équi-

libre rompu, en soumettant à la raison et à la volonté les entraînements désordonnés, en cultivant les bonnes inclinations et détruisant les mauvaises.

Faisons bien attention encore une fois que le mal se mêle au bien chez nous, que les meilleures inclinations sont exposées à dévier de leur voie, mais n'en sont pas moins, dans leur origine, de bonnes inclinations naturelles; elles se portent accidentellement vers des objets qui ne leur conviennent pas; ou elles se portent vers des objets bons ou indifférents en eux-mêmes, mais elles s'y portent d'une manière désordonnée. Faut-il pour cela combattre ces inclinations dans leur racine, chercher à étouffer ces tendances, ces mouvements de l'âme, disons le mot, ces passions, faut-il les déraciner parce que les mouvements en sont trop précipités ou se portent dans de mauvaises directions ?

Je vais vous donner une règle de pédagogie qui semblera une monstruosité aux faux dévots qui ignorent les lois auxquelles est soumise la direction des âmes, lois suivant lesquelles se développent les activités, les énergies humaines. Cette règle la voici: Il ne faut jamais chercher à étouffer, à éteindre les mouvements ou les passions de l'âme; il faut les ramener, les diriger vers leur véritable objet, puis, loin de les étouffer, il faut les développer. Diriger, développer: voilà les deux parties de la tâche d'un éducateur. *Diriger* comprend évidemment la répression des mauvaises inclinations, la lutte contre les défauts et les tendances mauvaises, mais cette *direction* ne doit jamais viser à étouffer dans l'âme les mouvements naturels qui lui ont été imprimés par l'Auteur de la nature pour lui permettre de perfectionner sa vie et d'atteindre sa fin. Loin de là, il faut les *développer*, c'est-à-dire, lancer davantage ces âmes après les avoir remises en bonne voie. Même en combattant ses défauts, l'homme doit nécessairement fortifier ces activités sans lesquelles tout bien devient impossible.

Parlons d'une manière concrète. Voici un enfant qui vous ennuie considérablement par son excessive dissipation. Il est sans cesse en mouvement, et son esprit s'ingénie à créer mille nouveaux projets qu'il commencera d'exécuter sans jamais en mener aucun à terme. Faut-il l'emprisonner, chercher à l'immobiliser, à le rendre semblable à cet endormi qui n'est jamais capable d'entreprendre quoi que ce soit de sa propre initiative? Mais cette activité dévorante est la plus riche ressource que vous pouvez désirer chez un enfant. Elle se gaspille, s'évapore, se dépense sur mille objets qui ne méritent pas de retenir son attention. Il faut la diriger, l'amener à s'exercer sur un point précis, sur un travail profitable, sans doute, mais enfin, il y a là la source première que l'on peut utiliser, n'allons pas la tarir. Il faut de la patience, du dévouement, du tact: c'est une autre question; mais canalisez toutes ces énergies par l'intérêt que vous ferez entrer dans le travail que vous lui présenterez; en tenant compte de la légèreté de son âge, de la mobilité de son tempérament, sachez l'amener à dépenser là son activité, et vous verrez quelles magnifiques résultats vous obtiendrez.

Depuis la découverte du pays jusqu'à ces dernières années, les générations successives ont contemplé avec une admiration mêlée de stupeur, l'énorme colonne d'eau de la Montmorency se précipitant d'une hauteur de 250 pieds, pour se perdre en partie dans les souterrains creusés dans le roc laurentien, ou porter au grand fleuve l'écume inutile de ses flots tourmentés. Un jour des industriels sont venus sur ses bords. Étonnés de cette puissance qui se gaspillait sans profit, ils ont recueilli dans d'immenses conduits cette masse liquide, ils l'ont amenée vers une usine à laquelle elle allait appliquer toutes ses forces pour lui communiquer le mouvement. Comme résultat, des fabriques se sont ouvertes où des milliers d'ouvriers ont trouvé le moyen de gagner le pain de leur famille, la ville de Québec et la côte de Beauport ont bénéficié de l'éclairage électrique et d'un réseau de chemin de fer sur lesquels circulent sans cesse des tramways qui enrichissent les compagnies et facilitent le transport des voyageurs. En desséchant la rivière on aurait arrêté la voix de l'abîme, mais quelles sources d'activité auraient été taries, de quels bienfaits n'aurait-on pas privé les citoyens de la ville et de la banlieue. C'est l'image de ce que peut faire l'éducation qui dispose d'activités débordantes.

Voici un enfant qui a une estime excessive de soi-même et qui cherche avec avidité l'estime de ses compagnons. Orgueilleux! égoïste! criera-t-on. Et l'éducateur maladroit entreprendra d'anéantir ces deux tendances jusque dans la racine. Ce serait un grand malheur, car, je vous le répète, ces deux manifestations des tendances de l'âme ne sont que des excès, des déviations dont le péché originel est la cause; la tendance qui est à l'origine est bonne en elle-même et voulue par le Créateur. Nous pourrions en traiter particulièrement dans une autre conférence; pour le moment signalons seulement que ces deux inclinations sont destinées à assurer à l'âme, l'une le sentiment de la dignité personnelle, l'autre l'instinct de la sociabilité qui nous fait tenir compte des jugements, de l'appréciation de nos semblables, pour mériter leur estime. Ce n'est pas le péché qui a mis ces deux inclinations dans notre nature, elles y eussent toujours existé sans lui; le péché n'a fait que les rendre excessives et leur créer des dangers extérieurs. Elles viennent de Dieu, donc elles sont bonnes en elles-mêmes, et restent bonnes dans leur exercice tant qu'elles ne sortent pas de leurs justes limites. Montrez à l'enfant la raison de ces tendances, dirigez-les en les ramenant vers leur objet, développez-les même au contact des vérités de la foi, et vous aurez, reposant sur une saine humilité, des âmes élevées, fières de leur dignité personnelle, respectant en elles les grandeurs que Dieu y a mises, des âmes travaillant à s'assurer l'estime des autres pour les entraîner plus facilement vers le bien, et pour se grandir elles-mêmes.

Si vous réussissiez à anéantir ces tendances, vous auriez des hommes qui ne se respecteraient pas et qui, privés du sentiment de l'honneur, seraient insensibles à la réprobation universelle qui les enveloppe.

Voici encore un enfant qui ne souffre pas d'occuper une place inférieure parmi ses camarades. N'étouffez pas cette aspiration, vous vous priveriez de l'un des plus forts stimulants d'éducation. Le Bon Dieu lui-même nous a avertis qu'il a mis dans nos cœurs des aspirations à monter : "*Ascensiones in corde disposuit*". Stimulez donc cette tendance à sortir de la masse, à monter toujours, non en abaissant les autres, mais en se dominant soi-même, en domptant son orgueil, sa légèreté, ses appétits grossiers. *Excelsior!* Que Dieu nous en donne de ces âmes pour nous consoler de l'insignifiance qui s'étale partout repue et satisfaite d'elle-même. Ces caractères bien dirigés, étayés sur des convictions chrétiennes, éviteront de tomber dans les excès de la vanité, de l'ambition, de l'esprit de domination, mais planeront au-dessus de la médiocrité contagieuse.

Prenons garde à cette étroitesse d'esprit qui nous fait facilement mettre au rancart des natures richement douées, parce qu'elles manifestent des tendances inquiétantes. Cet enfant est accessible à la vanité, il ne faut pas lui permettre de se mettre en évidence; cet autre est moins bien doué, il y a moins de danger que la vanité ait emprise sur lui. Et ainsi de suite pour toutes les tendances. La belle affaire! Autant dire alors que l'éducation ne doit s'occuper à développer que les imbéciles, les sots et tous ceux qui ne sont guère susceptibles de s'élever, et qu'elle doit éliminer de ses cadres tous ceux qui seraient capables de planer par leur esprit, de briller par les qualités du cœur, de régner par l'énergie de leur volonté. Il y a des dangers de vanité et autres! Eh, mon Dieu, oui, il y en a partout et chez tous. Faudra-t-il donc pour cela crever les yeux de ceux qui voient trop loin, enfoncer le tympan de ceux qui entendent trop clair, étrangler ceux qui ont la voix trop agréable, paralyser la langue de ceux qui parlent trop bien, abrutir ceux qui pensent trop juste, endurcir les cœurs trop affectueux? Ou faudra-t-il se contenter de n'exercer le travail d'éducation que sur les aveugles, les sourds, les muets, les enfants sans esprit ou sans cœur? Il y a des dangers de vanité ou autres! Mais pourquoi donc l'éducation si ce n'est pas pour éclairer sur ces dangers, apprendre à les éviter, rendre capable de dominer ses mauvais instincts et de faire donner à tout l'être la pleine mesure de ses activités, à toutes les facultés leur plein épanouissement?

Au reste croyez-vous que cette vanité, que ces dangers n'existent que dans la catégorie des personnes bien douées? Vous vous rappelez cette fable du vieux LaFontaine, où le corbeau, se croyant le phénix des hôtes des bois, veut prouver que son ramage répond à son plumage, et cette autre de l'âne voulant imiter la gentillesse du caniche en approchant son lourd sabot pour caresser le menton de son maître. Peut-on unir plus de vanité et de prétention à plus de sottise! LaFontaine était un fin psychologue, et il savait que le monde est rempli de corbeaux et d'ânes de cette espèce. Et ce sont souvent les plus bornés, les plus lourdauds qui sont les plus accessibles à la vanité et à l'orgueilleuse prétention. On peut même se servir

de leur exemple pour faire comprendre aux plus intelligents que ces vices, qui semblent devoir se développer chez eux, sont le partage des sots et la marque des esprits bornés par quelque côté. La vanité se manifeste! Mais tant mieux! On aura occasion de la faire combattre et de rectifier cette tendance. Tant de vanité couve souvent au fond des âmes sans montrer l'oreille!

Et qu'arrive-t-il souvent avec cet exclusivisme qui éloigne les enfants les mieux doués? C'est que, trop intelligents pour ne pas se rendre compte des qualités qu'ils possèdent, ils se replieront sur eux-mêmes, ils cultiveront dans leur âme un orgueil renfrogné qui éclatera à la prochaine occasion avec d'autant plus de violence qu'on ne leur aura jamais fourni l'occasion de se dominer; ils croiront qu'on les éloigne précisément à cause de leurs qualités qu'ils exagèrent; ils attribueront à la religion un système de culture qui ne permet pas le libre déploiement des ressources données par le Créateur; ils prendront en aversion leurs maîtres et leur système d'éducation, et deviendront peut-être ces êtres dangereux qui éprouvent comme un besoin de dénigrer et les maîtres chrétiens, et l'éducation chrétienne, et la vertu qui, mal comprise de ceux qui ont fait leur éducation, a servi d'éteignoir à toutes leurs plus légitimes aspirations.

Tel impie qui éprouve un besoin irrésistible de propager ses idées révolutionnaires et sa haine contre la vertu et le Christ, avait peut-être une âme d'apôtre qui en aurait fait un François-Xavier ou un saint Paul, s'il était tombé entre les mains d'un Ignace de Loyola, ou s'il eût rencontré un Ananie sur son chemin de Damas. Son zèle a changé d'objet, voilà tout.

Non; cette conduite, chez des éducateurs, révélerait une ignorance profonde des lois de l'éducation, une grande étroitesse d'esprit, un manque d'esprit évangélique et une incapacité marquée à faire l'œuvre éducatrice.

Je vous le disais au commencement: le mal se mêle au bien dans toutes les âmes. Ne prenons donc pas l'épouvante quand nous découvrons cette vérité concrétisée dans le sujet que nous avons devant nous. N'ayons donc pas la naïveté de croire que nous pourrions compter autant de perfections que d'élèves. L'important est de trouver une grande bonne volonté décidée à combattre ces mauvaises tendances qui se mêlent aux bonnes, et ne soyons pas trop surpris de constater les suites du péché originel ailleurs que dans les pages du catéchisme.

Après la Transfiguration, Jésus allait avec ses disciples à Capharnaüm, Et voilà que le long du chemin, les apôtres, à l'écart du Maître, se disputaient pour savoir quel était le plus grand d'entre eux. L'Évangile ne le dit pas, mais j'imagine que pour chacun des douze le plus grand n'était pas le voisin. Si Notre-Seigneur avait été l'un de ces éducateurs ombrageux, il leur aurait tenu à peu près ce langage: J'ai eu tort de vous choisir comme apôtres, et puis, de vous avoir amenés avec moi sur le Thabor. D'avoir été témoins de ma Transfiguration, ça vous a tourné la tête. Je

m'aperçois que vous ne serez jamais qu'un tas de vaniteux. Je ne vous amènerai plus avec moi, et je vais en prendre d'autres à votre place. . . .

J'imagine que saint Pierre aurait dit : Seigneur, vous n'en trouverez pas qui vous aiment plus que moi, malgré que j'aie la tête bien près du bonnet. Et il aurait eu raison, le brave saint Pierre. Il aimait son Maître. . . . malgré l'incident du coq. Aussi Notre-Seigneur, sans s'émouvoir de cette vanité de pécheurs parvenus, continue son œuvre d'éducation que la Pentecôte devait compléter. Il leur demande habilement : "De quoi disputiez-vous ensemble pendant la route ?" Tête des douze ! Alors il appelle un petit enfant, le fait asseoir sur ses genoux, l'embrasse, et parle ainsi aux ambitieux de tout à l'heure : "Qui pensez-vous, est le plus grand dans le royaume des cieux ? Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quiconque se fera humble comme cet enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux."

Remarquez, je vous prie, que N. S. ne cherche pas à éteindre leur ambition et leur désir d'être les premiers, il ramène seulement cette ambition à son objet naturel. Le sens de ses paroles est clair : Cherchez à être les premiers, c'est très bien, mais dans le royaume des cieux, et pour cela il faut, non pas vous croire supérieurs aux autres, mais vous faire humbles comme cet enfant. Saint Mathieu a une expression plus frappante : "Si quelqu'un veut être le premier, qu'il se fasse le dernier de tous et le serviteur de tous". En ramenant leur ambition vers la vraie grandeur et en leur indiquant le moyen de la satisfaire, il dirige cette ambition et l'élargit, il la développe, il n'en tarit pas la source.

Voici un autre sentiment qu'un éducateur ombrageux va trouver assez épouvantable pour prendre le parti de couper court à toute marque de confiance envers le malheureux qui l'a ressenti. C'est la jalousie, si fréquente chez les enfants, et on est souvent enfant très longtemps sous ce rapport. Et savez-vous où je la trouve ? Dans l'Évangile. Et chez qui ? Couvrez-vous la face. . . . Chez saint Jean, l'apôtre bien aimé. Aimer beaucoup quelqu'un semble nous donner le droit d'en jouir nous seuls, et nous souffrons d'en voir un autre prendre comme sien ce qui appartient à la personne aimée. Or, saint Jean a vu cela et il en est chiffonné. "Maître, dit-il, nous avons vu un homme qui chassait les démons en votre nom, quoiqu'il ne nous suive pas. Nous l'en avons empêché." Jésus ne lui dit pas : "Tu m'aimes trop mal, Jean, je ne veux plus que tu t'attaches à moi". Non, cela ne l'empêchera pas de lui réserver une place de choix le soir de la Cène. Pour le moment il lui rappelle discrètement que l'amour pur doit se réjouir de tout ce qui ajoute à la gloire de la personne aimée. Ne l'empêchez pas, dit-il, il fait une œuvre bonne en honorant mon Nom. Il ne fait rien contre vous, il est donc avec vous.

Vous me direz que Jésus-Christ comptait sur la grâce de la Pentecôte pour changer les dispositions de ses apôtres. Parfaitement ; il prenait tout

de même les moyens naturels de poursuivre son travail d'éducation, comptant que la grâce viendrait à son heure pour compléter ce que la nature n'aurait pu accomplir. Nous ne pouvons faire mieux que notre Modèle. Employons, nous aussi, les moyens naturels, mais sachons nous réserver notre Pentecôte et le Saint-Esprit complètera notre œuvre. Puis, ne la compromettions pas en essayant de détruire les élans de la nature. Ramenons-les dans la voie et développons-les dans l'ordre. On ne cesse de répéter cette vérité en spiritualité: "La grâce ne détruit pas la nature, mais la suppose et la perfectionne". C'est la même vérité qui s'applique en éducation.

C'est très facile de mortifier une jeune âme qui, s'ouvrant à la vie, demande à se déployer; il est facile de décréter qu'il vaut mieux la laisser dans l'obscurité que de la faire monter en pleine lumière, de peur de lui faire perdre la tête dans ses ascensions. C'est plus difficile de se mettre en face d'une âme ardente, de discerner les mauvaises tendances des bonnes, de réprimer les premières par le développement des autres, au prix de ses sacrifices. C'est plus difficile, mais c'est plus méritoire, et c'est à cette œuvre que sont appelés les éducateurs.

Les maîtres qui ne comprennent pas cela sont un peu comme les apôtres encore mal formés qui, voyant les Samaritains difficiles à convertir, demandèrent à Notre Seigneur: "Voulez-vous que nous demandions que le feu du ciel descende sur eux et les consume?" Le remède était radical. Jésus, les blâmant, leur dit: "Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes." Il le savait bien, le bon Maître, lui qui ne voulait pas qu'on arrachât trop tôt les mauvaises herbes, de peur de faire périr le bon grain.

J'insiste beaucoup pour faire comprendre qu'en éducation, il faut prendre la nature de l'enfant telle qu'elle est, c'est-à-dire avec ses tendances bonnes qu'il faut bien prendre garde d'anéantir, même quand elles dévient, parce que ces tendances viennent de Dieu, et que notre devoir est de les ramener vers leur objet pour les développer. C'est là le but que je me proposais par cet entretien. Qu'il faille redresser les mauvaises directions que prennent ordinairement ces tendances, c'est plus qu'évident. Je l'ai déjà insinué dans ce travail et il serait intéressant d'en traiter au long en étudiant chacune de ces tendances en particulier.

F.-X. Ross, V.G.

### La classe des petits

#### ÉCRITURE

Quelques conseils:

— Ne faites pas écrire trop gros: les doigts des enfants sont petits, leur main est hésitante, leur puissance musculaire est faible, les longs jambages sont au-dessus de leurs forces, une grosseur moyenne est de beaucoup préférable.

—Demandez une tenue convenable du porte-plume, mais n'oubliez point que, comparativement aux autres doigts, les pouces de vos élèves sont ordinairement plus petits que ceux d'écoliers plus âgés, et songez: "qu'il est peut-être prudent de ne pas poser en règle générale que les enfants doivent allonger leurs doigts"; qu'il faut "regarder d'abord s'ils le peuvent et ne l'exiger que de ceux dont la conformation se prête à cette attitude correcte" et "qu'il est bon de faire crédit aux tout petits, d'attendre que leurs pouces aient obtenu la longueur nécessaire".

—Ne vous éternisez pas sur les exercices préparatoires, sur ces bâtons, ces *u* et ces *m* qui ne finissent plus, par lesquels nos bambins se rebutent d'écrire; évitez les modèles fastidieux (ceux que composent une même lettre ou un même mot dont le sens est souvent ignoré, qu'il faut reproduire sur toutes les lignes d'une page entière) ou trop longs; éloignez la fatigue avec l'ennui.

—Rattachez l'écriture au dessin et que l'on "fasse" un *a* ou un *b* comme l'on "fait" un chat ou un canard.

—Intéressez vos enfants à leur tâche: qu'ils dessinent des petits œufs qui seront des *o*; des rangées de grands peupliers qui seront des *l* ou des petits peupliers qui seront des *e*; des peupliers reflétés dans l'eau qui formeront des *j*, des tuiles à l'endroit ou à l'envers qui seront des *n* ou des *u*.

—Ayez de la discipline: que, pendant les exercices spéciaux, on écrive ligne par ligne, mot par mot, au besoin, et sur votre ordre; si vous laissez aller vos élèves, ils achèveront bien vite la page, sans prendre la peine de s'appliquer, pour retourner plus tôt à leur jeu ou à leur bavardage.

—Et surveillez attentivement tout votre petit monde, faites reprendre la tenue recommandée, examinez le travail de chacun, signalez une lettre mal formée ou inachevée, un mot dont les caractères ne se tiennent pas l'un l'autre; assurez-vous que l'on met les accents, les points sur les *i*, les barres sur *t*, les signes de ponctuation, et qu'on ne laisse pas de fautes d'orthographe.

La leçon d'écriture n'est pas pour le maître un moment de repos; quelques débutants croiraient volontiers le contraire et se contenteraient fort bien de donner un modèle au tableau ou sur quelques cahiers.

Ce serait de leur part renoncer aux bons résultats qu'il est possible d'attendre d'une intervention méthodique et diligente.

E. JULIEN,  
(Le Volume)



## Le champ des morts

(Pour l'Enseignement Primaire)

Ainsi sont désignés de temps immémorial les cimetières, ainsi faut-il nommer le vaste champ de bataille qui couvre comme un glacis protecteur la France attaquée par la ruée allemande. Il les faut visiter ces terres sacrées, comme on salue des tombes, mais on y peut parler haut sans peur d'éveiller des échos funèbres, car ceux qui y sont tombés et qui dorment là leur glorieux sommeil sont les défenseurs des cités reconquises. La Belgique foulée par l'envahisseur qui cherchait par cette route fermée seulement d'un traité si facile à rompre, une décision rapide, est devenue le champ clos où se heurtent les forces adverses. Occupée et opprimée par une tyrannie qui ne croit qu'à la force et méprise le droit, elle a connu les pires horreurs, celles que relate, sans sourciller ce *Journal d'un officier Prussien* que M. H. de Vara Stacpoule a tenu de publier comme un "inhumain document", terrible témoignage contre le militarisme prussien, celles que continuent à rapporter et à flétrir les *Informations belges* racontant le jour le jour les déportations et les iniquités qui souillent le nom allemand et désolent les pays encore en leur pouvoir. Elle a eu aussi les spectacles réconfortants que les *Notes d'un volontaire de la Croix rouge*, l'avocat parisien D. Bertrand de la Flotte, a décrits à chaque page de son beau livre intitulé *Dans les Flandres*. La lutte vraiment infernale qui a eu lieu sur l'Yser, et a arrêté, la marche allemande sur Calais, a été fertile en incidents héroïques que les historiens eux-mêmes ignorent toujours.

La Belgique a vu se dérouler ces scènes de guerre, ces "images du front" que l'ancien député Charles Daniëlson a notées, à l'usage des civils qui ne connaissent pas la zone des armées, dans son opuscule *De l'Yser à l'Argone*. Elle a salué les merveilleux exploits des fusilliers marins de France, l'endurance britannique, le concours des armées bariolées d'indiens ou de noirs qui font tant de peine à l'Allemagne, incapable de comprendre combien ces "barbares" sont moins inhumains que les disciples de Bernardi, théoriciens de la guerre "atroce et courte". Elle continue d'entendre le canon de la ligne des tranchées qui préserve son dernier lambeau, elle attend sous la botte, mais animée par la voix captive mais intrépide de son grand cardinal de Malines, la fin de l'épreuve, longue à venir mais sûre et inévitable, comme l'arrivée de la justice, lente, tardive et cependant certaine. Et dans leurs "champs des morts" semés de tant de tombes, où reposent, dans l'attente de la réparation et du triomphe ceux qui dorment, la journée faite, les opprimés souffrent, espèrent, sont sûrs du lendemain. Ils savent eux aussi combien est vraie la pensée inscrite par l'officier Hainrich dans le carnet de guerre publié par Henry Frichet: "D'après ce que j'ai lu, tout territoire conquis est fléau pour une nation. On ne peut digérer le territoire d'une autre puissance. Nous avons avalé l'Alsace et la Lorraine et nous

n'avons jamais rendu Allemands les Alsaciens Lorrains." Les prétendus maîtres de la Belgique n'absorberont pas ce champ des morts qu'ils n'ont pu soumettre. Des forces de vies indomptées les en chasseront bientôt en dépit des sous-marins de Zabrugge.

EUGÈNE GRISELLE,  
Secrétaire général du C.C.P.F.

### L'enseignement agricole par l'exposition scolaire

M. Jean-Charles Magnan, directeur des Jardins scolaires, a publié dans les journaux un compte-rendu de l'exposition scolaire agricole de Champlain. C'est l'école de M. Arthur Rochefort, instituteur, qui était à l'honneur.

De ce compte-rendu, nous détachons les passages suivants:

"Pour comprendre les bienfaits des expositions scolaires, il faut absolument y assister afin de constater de visu l'intérêt que les enfants portent à l'agriculture par le jardin scolaire et l'exposition scolaire agricole.

Ne l'oublions pas, les expositions scolaires ont pour mission de faire aimer les choses de la terre aux garçons qui travaillent et les travaux domestiques aux filles; d'apprendre aux élèves les résultats fructueux d'un labeur intelligent et persévérant; de développer leur jugement, leur esprit d'observation et de persévérance, en leur permettant de cultiver un jardinet dont les légumes seront apportés à l'exposition scolaire; en plus, c'est afin de créer chez les enfants de l'intérêt pour tout ce qui concerne la Famille, le Village, l'École et développer de cette manière leur sens social, leur esprit civique et, petit à petit, en faire de meilleurs agriculteurs et par conséquent de meilleurs citoyens.

.....  
Imaginez l'impression, qui demeurera à jamais dans la mémoire des enfants, après avoir vu tous ces visiteurs de marque leur dire combien la profession agricole est noble, utile et honorable.

Ensuite, quand ces mêmes enfants ont l'avantage d'entendre les notables de la paroisse appuyer de leur parole ardente et convaincue, les énoncés des orateurs précédents, comme M. le chanoine Cloutier, un des piliers de l'œuvre, ainsi que M. La Bissonnière et M. Rochefort, ont redit tour à tour aux jeunes auditeurs les bienfaits de l'agriculture et les ont engagés à continuer la culture de leurs jardins scolaires et à domicile.

Au cours de cette démonstration publique, j'observais les petites figures épanouies des charmants garçons et fillettes qui écoutaient les orateurs. Je voyais leurs petits yeux clairs briller quand on leur disait que leurs jardins scolaires avaient été bien entretenus, bien sarclés, etc., et leurs figures enfantines reflétaient un contentement inexprimable quand M. le chanoine Cloutier prononça des paroles d'éloges concernant le jardin scolaire paroissial, qui fait l'honneur et l'espoir des papas et des mamans de Champlain. (Ce jardin a une superficie de 70 x 90 pieds.)

Honneur à la paroisse de Champlain, à son Pasteur, à l'École Ménagère, à l'Académie modèle et à la commission scolaire. Tous font œuvre d'éducation, en faveur de la campagne entreprise, il y a quelques années: "Faire aimer la Terre aux enfants des Écoles de la province de Québec!"

Continuons à convaincre à l'École, le "citoyen de demain", que l'Agriculture a été et sera toujours une des bases les plus solides qui soutiendra toujours la nationalité canadienne-française. On comprend plus facilement aujourd'hui, à cette époque de crise angoissante que nous traversons, que la Terre sera pour nous une sauvegarde incontestable. Et, M. Dallaire, le fondateur des Jardins scolaires dans la Province, avait déjà trouvé le meilleur moyen de conserver au sol la population rurale quand il disait, il y a déjà quinze ans: "Faire aimer la Terre aux enfants, c'est attacher la jeunesse au sol de la Patrie!"

## Congrégation de Notre-Dame de Montréal

## COURS DE PÉDAGOGIE (1917-1918)

Voici le sommaire des conférences pédagogiques qui seront données chez les Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Maison-Mère, Montréal, au cours de l'année scolaire 1917-18:

## 1917

- 29 septembre—9 hrs—M. l'abbé Oscar Maurice: Notre programme d'études; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: La langue maternelle au cours élémentaire, théorie.  
 6 octobre—9 hrs—Rév. frère Gareau, C.S.V.: L'arithmétique au cours élémentaire, pratique. 10 hrs—M. l'abbé Chartier: La langue maternelle au cours élémentaire, pratique.  
 13 octobre—9 hrs—Rév. frère Gareau, C.S.V.: L'arithmétique au cours moyen, théorie; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: La langue maternelle au cours moyen, théorie.  
 10 novembre—9 hrs—M. l'abbé Oscar Maurice: Les notions de sciences naturelles à l'école primaire; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: La langue maternelle au cours moyen, pratique.  
 1er décembre—9 hrs—Rév. frère Gareau, C.S.V.: L'arithmétique au cours supérieur; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: La langue maternelle au cours supérieur, théorie.  
 15 décembre—9 hrs—M. l'abbé Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier: L'histoire du Canada à l'école primaire; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: Langue maternelle au cours supérieur, pratique.

## 1918

- 19 janvier—9 hrs—M. l'abbé Dupuis: L'histoire, en général, à l'école primaire; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: Correction d'une rédaction (cours élémentaire).  
 9 février—9 hrs—M. E. Miller: La géographie à l'école primaire; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: Correction d'une rédaction (cours moyen).  
 2 mars—9 hrs—M. l'abbé de Lamirande: Les leçons de choses à l'école primaire; 10 hrs—M. l'abbé Chartier: Correction d'une composition, (cours supérieur).  
 16 mars—9 hrs—M. l'abbé Oscar Maurice: Les notions de sciences physiques à l'école primaire. —10 hrs—M. l'abbé Chartier: Résumé du cours de langue maternelle.

## Une visite à l'école normale de Brooklyn

## PÉDAGOGIE EN VOYAGE

Je traverse l'immense pont sur la rivière de New-York pour aller voir, à Brooklyn, l'École normale de la cité new-yorkaise. C'est un vaste bâtiment de briques, dont l'intérieur est aménagé avec ce souci de l'hygiène, ce luxe de moyens d'enseignement, pour tout dire, ce confort superbe, qui remplissent d'étonnement et de mélancolie le Français habitué à nos modestes écoles.

L'école est, naturellement, un externat: les États-Unis ne connaissent pas l'internat d'État. Mais seulement, de-ci de-là, quelques pensions privées, de caractère aristocratique. Elle comprend un millier d'élèves, presque uniquement des jeunes filles: des vingt-cinq élèves-hommes qui suivaient autrefois le cours, il en reste un seul cette année; l'enseignement primaire à New-York tend à passer entièrement entre les mains féminines.

On entre à l'École normale vers 18 ou 20 ans, après examen, et l'on y reste deux ans. L'"assistante directrice" qui me reçoit m'explique le caractère de l'enseignement. L'École normale ne se charge pas d'enseigner des connaissances, mais la technique d'un métier. Il n'y a pas de leçon d'histoire, de lettres, de science, mais des exposés de méthodes d'enseignement de ces matières.

Sans doute, les élèves ont des lacunes, constatées à l'examen d'entrée. Pour les combler, elles doivent travailler d'elles-mêmes, en demandant d'ailleurs l'aide gracieuse et bénévole de leurs professeurs. Cette année même, mon interlocutrice a fait une innovation: à la fin du premier trimestre elle a fait subir des examens aux élèves dans les matières où elles avaient paru faibles au moment de l'entrée; celles des élèves qui n'avaient pas réparé suffisamment leurs insuffisances passeront un nouvel examen.

Je demande à assister à une classe de géographie. La salle est splendide: une profusion de cartes en couleurs et en relief, d'immenses globes; les États-Unis en relief couvrent un mur entier; non seulement le relief est marqué, mais encore le bombement sphérique est reproduit. Partout des gravures en couleurs, des stéréoscopes installés; des cartes à isobares donnent des types de temps.—J'entre au moment d'une interrogation écrite, sur ce sujet: les États-Unis, croquis rapide, montagnes, rivières, indications astronomiques. Les cartes sont décidément médiocres; faites sur des feuilles préparées où les couleurs du pays sont déjà indiqués en traits faibles, elles témoignent des connaissances des plus hésitantes; je demande ce que signifient ces très beaux schémas des types des temps pendus au mur: personne ne sait ce que représentent les isobares.

Une bonne leçon d'adaptation de sciences. Une élève fait devant ses compagnes une leçon de cours moyen sur le son; elle a à sa disposition des tuyaux d'orgue, des souffleries; elle en use habilement et fait une leçon vivante et concrète.

Passant ensuite à une leçon d'histoire, je trouve une classe partagée en groupes d'élèves occupés à tresser des brindilles de jonc. Elles font de l'"enseignement par la méthode du travail" et, le sujet de la leçon étant: les populations primitives de l'Amérique, construisent les huttes de l'époque dont on parle.

Voici enfin le cours d'histoire de la pédagogie—professé par un homme: c'est moins un exposé qu'une conversation familière entre le maître et les élèves, sur la pédagogie de la Renaissance et Bacon en particulier.

À l'École annexe, les élèves vont en groupes assister à des leçons des maitres; elles n'y enseignent pas, ne prennent que des notes, dont la gradation est rigoureusement réglementée: invitées à observer d'abord l'extérieur de la leçon, discipline, attitudes, elles ont à noter graduellement les procédés et les méthodes.

Si la durée des études comprend deux ans, le séjour proprement dit à l'école ne dure effectivement qu'un an et demi. Les six derniers mois, les élèves sont réparties comme assistantes dans les écoles de la ville et, le plus souvent, restent placées au poste qui leur a été ainsi attribué. Il est vrai qu'elles n'y sont confirmées que si elles ont subi avec succès l'examen final, qui est assez difficile; trente pour cent en moyenne échouent et quelques-unes ont à se présenter jusqu'à trois ou quatre fois avant de réussir.

Le trait évidemment le plus intéressant de cette institution, c'est son caractère exclusivement technique. On a vu que cette conception de l'École normale appelait toutefois certaines réserves.

HENRI GOY

(De Québec à Valparaiso.—Paris 1917.)

## Savoir tenir l'esprit des enfants en éveil (1)

Pour développer et former les jeunes intelligences d'une manière ordonnée et efficace, il ne suffit pas, pour l'institutrice zélée et éclairée, de bien contrôler sa classe au point de vue de la discipline—oh! c'est déjà beaucoup—mais comme condition indispensable, elle devra posséder le contrôle des intelligences, et cela en les tenant toujours en éveil. Elle devra donc mettre tout sa œuvre pour éveiller l'attention des jeunes élèves, et la soutenir, une fois captive; toutes les ressources de l'art pédagogique seront mises à contribution pour aboutir à ce résultat.

(1) Travail lu par Mlle Bibiane Lafond, élève du cours supérieur de l'École normale de Nicolet, à la séance annuelle du 23 mai 1917.

Voici deux moyens parmi plusieurs autres de tenir l'esprit des enfants en éveil: 1° la contribution de l'enfant dans le travail de classe; 2° l'usage fréquent de la comparaison dans ces matières.

La théorie du travail attrayant est celle de l'effort raisonnable de la part de l'enfant studieux. (1) Raisonnable? J'ai bien dit; car si l'effort personnel de l'enfant est supprimé, s'il n'a aucune difficulté à surmonter, et par conséquent aucun effort vainqueur à goûter, tout l'attrait du travail ou de la leçon est enlevé, et l'enfant sera ainsi conduit à la distraction, à la peur de tout effort, et pour la vie future on fera d'eux des hommes légers et inactifs. D'autre part, si l'effort de l'enfant est excessif, si la distance à l'élève la lassitude, le dégoût de l'étude, et bientôt de tout travail qui est, d'apparence, quelque peu difficile. Donc cet effort qu'on exige de l'élève doit être raisonnable, c'est-à-dire qu'il doit être adapté aux exigences de chaque faculté en raison de son degré de culture. L'institutrice ne devra pas perdre ce point de vue; elle donnera à chaque leçon un attrait particulier en y mettant une difficulté à surmonter—règle à découvrir, principe à poser, etc.—mais toujours proportionnée, et en guidant l'enfant dans sa recherche. Alors l'effort vainqueur de cette difficulté est celui que l'élève goûtera.

Permettez-moi de concrétiser par un exemple la théorie que je viens d'énoncer. Il n'y a pas longtemps, j'assistai à une leçon de grammaire. L'institutrice, à son coup d'essai, donna sa leçon sur l'accord de l'adjectif en général. Tous les moyens intuitifs furent mis à contribution: exemples au tableau noir bien marqués; qualificatifs colorés bien en évidence, provoquant ainsi la curiosité et le plaisir de la recherche. La leçon consista à faire lire et comparer ces exemples placés de front, puis à établir la différence de terminaison des adjectifs. Tous les yeux étaient fixés sur le tableau noir; dans chaque petit cerveau se faisait un grand travail. Après plusieurs questions de contrôle et une courte réflexion, l'effort personnel des élèves attentives à l'objet de leur étude était vainqueur, et le plaisir de la découverte vint couronner ce travail attrayant pour les toutes petites.

Il n'en fut pas ainsi pour une autre séance à laquelle j'assistai. L'élève-maîtresse donnait sa première leçon. Elle portait sur la règle du pluriel des noms en "al". Les exemples bien choisis, bien choisis, sur le tableau, donnaient l'espérance d'une leçon fructueuse. Les prémices de la leçon furent on ne peut mieux données; mais il ne suffisait pas d'éveiller l'attention des élèves, en faisant lire les exemples en regard, il fallait, après leur avoir montré la voie, et en les guidant toujours, faire découvrir la règle par les élèves elles-mêmes: ainsi elles auraient pris une part active à la leçon. Il n'en fut pas ainsi: les élèves n'eurent aucun effort à faire; elles n'eurent qu'à prêter l'oreille à l'énoncé de la règle générale que la maîtresse s'empressa de donner elle-même, dans deux ou trois propositions bien dictées. Alors comme on connaît l'indifférence, la légèreté de l'enfant, ce n'est que par une excitation venue de sa part et souvent renouvelée que cette institutrice est parvenue à soutenir quelque peu l'attention de ses élèves sur la question à étudier. C'est donc au travail attrayant que l'élève donne facilement son attention de complaisance.

Cette contribution de l'enfant au travail de sa classe va bien quand on a à se servir de la méthode inductive, comme dans une leçon de grammaire, d'arithmétique, voire même de géographie. Mais s'il s'agit de catéchisme ou d'histoire, ou d'une leçon de choses, ces matières du progrès à la comparaison. La comparaison, voilà ce qui captivera l'attention, en mettant de la lumière sur des choses parfois obscures, et, par là même, arides pour les intelligences bornées des enfants. Vous n'ignorez pas, sans doute, que la comparaison consiste à rapprocher, à mettre en regard deux idées, deux faits qui ont des rapports d'analogie ou de contraste, et cela en vue de faire mieux ressortir les éléments caractéristiques de ces faits ou idées.

Ainsi, lorsque je serai institutrice, pour donner à mes élèves une idée sur l'état d'une âme qui, après son baptême, possède la grâce sanctifiante, et sur ce nouvel état qui est le sien sitôt que le péché mortel ou véniel vient la souiller, je pourrais leur faire cette comparaison: l'âme de l'enfant

(1) Abbé S. Corbeil, "La Normalienne en Philosophie".

nouveau-baptisé est comme une belle nappe blanche sur laquelle Dieu aurait empreint son image; et lorsque cet enfant grandi a le malheur de commettre ne fut-ce que le péché véniel souvent répété, c'est comme s'il venait déposer à chacune de ces fois l'empreinte de son doigt sali de boue sur cette sainte image; certainement elle se trouverait désormais enlaidie, et la répétition de cette action mauvaise finirait par l'effacer complètement, et ce ne serait alors qu'un tableau souillé qui blesserait la vue de Dieu infiniment pur. Je me permets de croire qu'avec cette comparaison les plus jeunes élèves et les moins cultivées pourraient se faire une idée plus claire, plus précise de cette question "d'état de grâce et d'effets du péché", et par conséquent pourront retenir plus facilement la définition de ces deux questions. Alors, quelle récompense, quelle satisfaction pour moi si je parviens à doter les élèves d'idées, de pensées, de connaissances claires, distinctes. Certainement la justesse d'esprit que ces enfants devront acquérir à l'école primaire est alors en très bonne voie de progrès, sans parler de l'attrait qu'ils auront trouvé dans la leçon.

Mais l'institutrice qui désire enrichir l'intelligence de ses élèves de saines connaissances, prendra garde de n'apporter en question que des connaissances dont les éléments seront de leur domaine: car il serait de mauvaise pédagogie que la maîtresse rapproche et mette en regard avec la notion qu'elle veut enseigner une idée, un fait, un exemple qui serait étranger à l'enfant, et qui, par conséquent, n'ajouterait pas de clarté à la leçon. Donc les éléments des comparaisons que l'institutrice emploiera, devront être dans les expériences de l'enfant.

Je conclus donc qu'une classe ne sera vivante et effective qu'en autant qu'elle aura ces deux qualités, à savoir: travail personnel de l'enfant, d'une part; et surtout quand il s'agit d'induction, et, d'autre part, chez la maîtresse, une grande clarté d'exposition par le moyen de la comparaison.

Mais il faut se le rappeler, une telle classe demandera de la préparation, surtout pour la jeune institutrice. Qu'on ne recule pas devant la tâche d'où il résultera de si grands avantages pour les enfants, et je dirai, même pour l'institutrice. L'enseignement ne devient un art, et le plus beau des arts, qu'à la condition d'y donner de son âme. Sachons apprécier cette grande œuvre qui est la nôtre, et ne dédaignons rien qui puisse la perfectionner, dut-il nous en coûter du travail et du dévouement.

## Pour servir à l'Histoire de l'Enseignement

### APERÇU SUR L'INSTITUT DES PETITES SŒURS FRANCISCAINES DE MARIE

La Communauté des Petites Franciscaines de Marie prit naissance à Worcester, Mass., diocèse de Springfield, le 12 août 1889, sous la direction de feu R.-Joseph Brouillet, alors curé de l'église Notre-Dame de cette ville.

Ce charitable prêtre, touché du pénible abandon dans lequel il voyait un si grand nombre d'enfants, dont le salut était en danger, résolut de leur ouvrir un refuge. Il convertit en orphelinat une maison lui appartenant, s'assura le concours de quelques jeunes filles de la ville et des environs, leur donna son vicaire, R.-C.-Z. Durocher, pour chapelain et directeur: l'œuvre était fondée. Soutenue par la généreuse sympathie des catholiques de Worcester, elle grandit vite.

Les orphelins affluaient; dès la première année, plus de 250 furent hospitalisés. Les Sœurs avaient abondante matière à se dévouer, à se dépenser le jour et la nuit auprès de ces pauvres enfants dont la misère morale n'était pas moins profonde ni moins triste à constater que la misère physique. Elles donnaient aussi leurs soins à quelques vieilles personnes, malades ou infirmes, sans famille, et leur concours pour l'enseignement à l'école paroissiale.

J'ai dit plus haut "les Sœurs". En effet, ces jeunes personnes vivaient en communauté, Tertiaires franciscaines, elles avaient un règlement adapté à la Règle de saint François: leur costume était aussi celui du Tiers-Ordre: tunique brune avec scapulaire, corde blanche, couronne franciscaine; une coiffure en toile blanche, avec voile noir, complétait le tout. Le saint habit fut régulièrement imposé aux premières Sœurs par le R. P. Athanasius, franciscain de Boston.

Cette œuvre de charité souriait fort et répondait aux aspirations d'un grand nombre de jeunes

filles. Aussi la naissante communauté se recrutait-elle rapidement. Mais comme toutes les œuvres voulues de Dieu, elle devait être marquée du sceau de la Croix: telles ces étoiles qu'une gracieuse poésie met dès le berceau au front de certains enfants privilégiés, ainsi la Croix marque le front de l'Institut naissant, qui en fait sa vie, en attendant d'en faire sa devise: "La Croix notre Vie".

Dès l'année 1890, commençait pour la nouvelle communauté cette série d'épreuves tendant apparemment à l'étouffer dans son berceau, mais qui réellement furent pour elle ce qu'est pour le grain de blé jeté en terre le sol humide, le sillon profond, le travail de la charrue, la pousse, l'entente verdoyante et forte, laquelle perçant l'épaisse couche de poussière qui la recouvre, étalera avec fierté ses petites feuilles aux bienfaisants et chauds rayons d'un soleil de printemps. Ce le Divin Jardinier lui donnait dans la Croix un tuteur assuré. D'inextricables difficultés surgirent créant à l'humble famille religieuse des épreuves d'autant plus douloureuses qu'elles venaient de saints et vénérés personnages. Lorsque la tempête était trop forte, les Sœurs allaient consulter leur évêque, Mgr P.-T. O'Reilly, de vénérée mémoire, lui exposant respectueusement leur pénible situation. Chaque fois, ce bon Prélat eut pour elles de paternels encouragements. Il ne pouvait leur permettre d'établir leur maison-mère dans son diocèse, ce qu'il avait déjà refusé à d'autres communautés; mais il leur promettait qu'une fois leur maison-mère fixée, il les approuverait dans son diocèse comme toute autre communauté missionnaire.

C'est d'après ses conseils qu'elles quittèrent, en janvier 1891, l'orphelinat et la paroisse Notre-Dame, pour aller se fixer dans un autre quartier de la ville, où elles continuèrent leur œuvre. Elles étaient alors au nombre de 15 dans leur pauvre petite maison, formant une association civile, constituée, selon les lois de l'État. C'est alors que les petites Sœurs connurent de grandes privations... mais au sein de l'abandon le plus complet, elles vivent au jour le jour, heureuses de manquer de tout, attendant dans la prière que le bon Dieu leur manifeste sa volonté par la voix de leurs directeurs, et leur fournisse un moyen d'arriver à la profession religieuse, se confiant en la divine Providence pour la nourriture et le vêtement, comme les oiseaux du ciel, comme les lis des champs.

Jamais, faut-il le dire, cette douce Providence ne leur fit défaut: non seulement elle leur fournit les secours matériels nécessaires, mais encore le courage, la force, et même une joie bien douce au milieu de ces pénibles révers. L'espérance qu'elles conservaient de se consacrer au bon Dieu par les vœux de religion, leur faisait trouver légers les renoncements et les peines de leur nouvelle vie.

Depuis que Sa Grandeur Monseigneur O'Reilly leur avait donné l'assurance qu'il les approuverait dans son diocèse dès qu'elles auraient trouvé où établir leur maison-mère, les petites Sœurs n'avaient rien plus à cœur que de remplir cette condition, afin de pouvoir devenir de véritables religieuses, sous la Règle de saint François. C'était là l'objectif de leurs incessantes prières et de leurs sacrifices. Après bien des démarches infructueuses, le bon Dieu les exauça d'une manière providentielle en les mettant en rapport avec le Révérend Ambroise Fafard, V.F., curé de la Baie-St-Paul, P.Q., qui venait de fonder une maison de charité pour les vieillards pauvres et abandonnés de sa paroisse, et pour la direction de laquelle il cherchait des religieuses. Déjà il avait frappé, mais sans succès, à la porte de trois communautés de Québec et de Montréal.

Le zélé fondateur conçut donc le projet de fonder, avec l'approbation de l'Autorité diocésaine, un Institut religieux auquel il confierait la direction de son hospice, pour en assurer la stabilité et la sage administration. C'est alors qu'il fut mis en relation avec les petites franciscaines de Worcester. On s'entendit et peu après, en novembre 1891, avec le consentement et sous la protection de Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, évêque de Chicoutimi, aujourd'hui cardinal-archevêque de Québec, quatre des petites Sœurs vinrent se fixer à la Baie-St-Paul, et l'établissement devenant leur maison-mère.

"Espérons, écrivait le vénéré Fondateur, que cette nouvelle communauté religieuse, que nous confions à la garde et à la direction du Sacré-Cœur de Jésus, sous la protection de saint

"Joseph et de sainte Anne, patronne de l'Hospice, prospérera comme la première fondation de l'établissement et que ce petit grain de sénévé deviendra un jour un arbre puissant, qui poussera des rameaux vigoureux."

Le 18 février 1892, Sa Grandeur Monseigneur Bégin érigeait la petite famille en *Communauté diocésaine de Tertiaires Franciscaines Régulières*, autorisant l'ouverture d'un noviciat et la formation d'une maison-mère qui "pourra plus tard, continuer Sa Grandeur, avec la bénédiction du Ciel, étendre au loin ses ramifications. Mon vœu le plus ardent est que cette Communauté conserve toujours soigneusement, comme le plus précieux trésor, l'esprit du Séraphique saint François d'Assise, qui est un esprit de pauvreté, d'obéissance, de mortification et d'humilité."

Le 7 juin suivant, Sa Grandeur Mgr Labrecque, qui venait de succéder à Mgr Bégin sur le siège épiscopal de Chicoutimi, voulut bien, à la demande de Monsieur Fafard, renouveler et confirmer l'érection régulière diocésaine de la jeune communauté, lui donnant le nom de *Petites Franciscaines de Marie* et autorisant les Sœurs à émettre, sous ce nom, après les épreuves de droit, les trois vœux simples de religion. Ces premiers vœux furent prononcés, avec un bonheur indicible, le 12 août 1892, dans l'église paroissiale de la Baie-Saint-Paul, et quatre ans après, le 31 juillet 1896, les Fondatrices, au nombre de 10 (l'une étant décédée dans l'intervalle et les autres sorties) prononcèrent leurs vœux perpétuels.

En établissant leur maison-mère à la Baie-Saint-Paul, les Petites Franciscaines avaient conservé, ainsi que nous l'avons déjà dit, leur première maison de Worcester, comme succursale. Après la mort de Mgr O'Reilly, en mai 1892, elles eurent à soutenir leurs droits contre des oppositions puissantes. D'inexplicables procédés furent employés pour obtenir de les faire partir de Worcester. Au milieu de ces épreuves, qui n'étaient pas petites, les Sœurs n'employèrent pour toute défense que la prière et la patience, et elles implorèrent l'appui et la justice des Autorités ecclésiastiques supérieures, se soutenant elles-mêmes et leurs orphelins par les seules ressources de leur communauté. Enfin, la divine Providence, qui avait toujours veillé sur l'Institut comme une bonne mère sur le berceau de son enfant, montra visiblement encore sa protection en donnant à la cause des Sœurs une solution favorable; le 7 décembre 1897, Sa Grandeur Mgr Beaven, évêque de Springfield, approuvait dans son diocèse la Communauté des petites Franciscaines de Marie, changeant toutefois l'œuvre des orphelins en celle des vieillards.

Grâce aux soins vigilants et paternels du R. M. Fafard, l'Institut progressa rapidement. Fervent tertiaire, il était persuadé que son œuvre serait d'autant plus solide que les membres seraient plus profondément pénétrés de l'esprit de pauvreté, d'humilité du Séraphique Père et il mit tous ses soins à le leur inculquer. Il ne négligea donc rien pour ménager à ses filles les enseignements des Pères du Premier Ordre, qui, eux, se prêtèrent à ses desirs avec une admirable charité.

Le côté matériel n'était pas non plus négligé. En 1897, M. Fafard pour assurer le sort légal du jeune institut, le fit constituer en corporation civile, par un acte de la Législature provinciale.

La petite semence grandissait, poussait des feuilles, lesquelles s'étaient aux chauds rayons du soleil bienfaisant de la Providence divine. Mais l'heure approchait où le dévoué Père Fondateur manquerait à ses enfants, si heureuses de se reposer de tout sur lui. "Tant de travaux, d'activité, et on peut dire de peines, avaient usé prématurément les forces de cet apôtre, qui ne put même achever sa 59e année." Après avoir généreusement dépensé toutes les énergies de son âme et les brillantes qualités de son esprit au bien de son œuvre comme de sa paroisse, M. Fafard décéda le 12 août 1899.

Le bon Dieu voulut compléter la sanctification de son fidèle ministre par une maladie de plusieurs mois, extrêmement douloureuse et soufferte avec une admirable résignation, une piété véritablement sacerdotale. Sa dernière bénédiction, ses dernières paroles sont pour ses filles franciscaines, qu'il laisse orphelines: "Restez bien unies dans la charité, l'humilité... Soyez bien fidèles à la Règle." Aussi, les petites Sœurs gardent-elles pieusement, avec le souvenir des bontés de ce Père vénéré, celui de son amour pour les pauvres et les souffrants de la grande famille humaine, qu'il a tant aimés. Son nom est pour ainsi dire gravé sur les murs de son Hospice Saint-Anne, qu'il édifia au prix d'innombrables sacrifices. Son corps repose depuis 1908 dans le cimetière de la communauté, mais ses enfants conservent pieusement son cœur.

Cette cruelle épreuve marque un nouveau moment d'angoisse dans l'existence du jeune Institut. . . . Qu'allait-il devenir, maintenant que son Fondateur lui manquait; alors que ses ressources matérielles étaient si précieuses; que faute de local pour recevoir de nouvelles recrues et faute de fonds pour construire, le progrès de la jeune communauté allait se trouver enrayé? Cette fois encore, la divine Providence répondit à la confiance qu'on mettait en Elle: la chapelle et le couvent furent construits; le noviciat se peupla; les missions s'ouvrirent; un revenu plus considérable permit de faire face aux dépenses; enfin, toujours à la veille de manquer de tout, on ne manquait jamais de rien.

En 1902, Sa Grandeur Mgr de Chicoutimi voulait bien accorder à la maison-mère, qui jusqu'alors avait bénéficié des services des dévoués apôtres de la cure, le bienfait d'un aumônier résident. A ces Aumôniers, comme au R. M. Dumas, successeur de M. Fafard à la Baie Saint-Paul, et à ses vicaires du temps, les Petites Franciscaines sont très redevables de même qu'à plusieurs membres du clergé du diocèse, spécialement de Charlevoix, dont les sympathiques encouragements n'ont pas peu aidé au développement de la jeune communauté.

Au point de vue spirituel, l'Institut doit aussi beaucoup aux RR. PP. Franciscains qui, jusqu'à la mort du regretté Père Fondateur, n'avaient pu que de loin en loin s'occuper des petites Sœurs. A partir de 1900, grâce à la haute et toute paternelle intervention de Son Excellence Mgr D. Falconio, aujourd'hui Cardinal, alors Délégué Apostolique au Canada, et franciscain lui-même, les RR. PP. qui venaient d'ouvrir une maison de leur Ordre à Québec, cultivèrent avec le plus de soin, toujours avec le bienveillant acquiescement de Sa Grandeur Mgr Labrecque, cette première petite branche séraphique régulière canadienne.

Le cadre étroit où nous devons nous tenir ne nous permet pas de mentionner tous ceux qui, franciscains ou prêtres séculiers, tant du Canada que des États-Unis, ont bien voulu donner, avec tant de dévouement sacerdotale, leur concours à cette fondation naissante. Rappelons seulement le nom de feu R. Edouard Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, qui, au décès du R. Ambroise Fafard, adopta l'œuvre de son regretté frère comme la sienne propre, la soutint de ses deniers, comme de ses encouragements et de ses conseils; et celui du R. P. Berchmans, O.F.M., dont l'incalculable dévouement a donné au jeune institut, entre autres travaux, ses constitutions dans leur forme actuelle, son sceau et son blason. Par les soins du même dévoué Père, l'Institut a été affilié à l'Ordre Séraphique, le 7 octobre 1904, par diplôme du même dévoué Père, l'Institut a été affilié au général des Frères Mineurs, aujourd'hui archevêque de Nazianze.

Sous la bénédiction de Dieu et vivant de la Croix, la petite communauté s'est développée. Elle se compose actuellement de 239 membres, dont 175 professes, 29 novices, 28 postulantes, 7 agrégées. 13 religieuses et 2 postulantes sont décédées depuis sa fondation.

Les Petites Franciscaines de Marie suivent la Règle de Léon X, base obligée de toute Congrégation franciscaine, avec des Constitutions particulières appropriées à leur genre de vie et approuvées par Sa Grandeur Mgr Labrecque. L'Institut a pour but secondaire le soulagement de toutes les misères humaines, et l'enseignement solidement chrétien. Il est gouverné par une Supérieure générale, aidée de quatre assistantes, d'une secrétaire et d'une procuratrice, élues tous les 6 ans.

Le postulat et le noviciat sont d'un an chacun. Les vœux sont simples, temporaires pendant une période de 4 années, après quoi se font les vœux perpétuels. Il n'y a qu'une seule catégorie de Sœurs, toutes s'employant avec générosité et dévouement aux diverses charges que leur confie l'obéissance, sans autre différence que celles nécessitées par la santé et les connaissances indispensables. Les agrégées sont des personnes qui, ne pouvant être reçues comme religieuses, veulent se donner à l'Institut et participer à ses mérites.

L'Institut compte 12 maisons, réparties dans sept diocèses:

#### Chicoutimi

- 1.—Baie-Saint-Paul (1889) Hospice pour les vieillards, infirmes, imbéciles, etc.
- 2.—Pointe-au-Pic: (1913) École paroissiale.
- 3.—Saint-Urbain: (1914) École paroissiale.

*Montréal*

Saint François Solano du Parc La Salle: (1912) École paroissiale et école maternelle.

*Edmonton (Alberta)*

North Edmonton: (1911) École paroissiale.

*Springfield, Mass.*

Worcester: (1889) Hospice pour les vieillards.

*Portland (Maine)*

- 1.—Auburn: (1904) École paroissiale et pensionnat.
- 2.—Eagle Lake: (1906) Hôpital.
- 3.—Fort Kent: (1906) École paroissiale et pensionnat.

*Green Bay (Wisconsin)*

Marinette: (1901) École paroissiale.

*Marquette (Michigan)*

- 1.—Menominee: (1907) École paroissiale.
- 2.—Marquette: (1911) École paroissiale.

Statistiques établies à l'occasion des Noces d'Argent de l'Institut, juillet 1914:

*Maisons de l'Institut:* 1.—L'établissement de la Baie Saint-Paul comprend: (a) L'hospice Sainte-Anne, lequel depuis sa fondation a hospitalisé 1,146 vieillards, orphelins, malades, infirmes, idiots et imbéciles. Le personnel actuel de cette maison est de 143 idiots, 14 pensionnaires, privés; 26 pauvres, 7 employés (ferme et usine électrique)..... 192  
117 Sœurs, 4 Prêtres et 1 Aumônier..... 122

Total..... 314

(b) Maison-Mère et noviciat: 63 professes, 17 novices, 36 postulantes, 1 agrégée..... 117

2.—Worcester, Mass., diocèse de Springfield, fondée en 1889; cette maison a hospitalisé jusqu'à ce jour 735 vieillards et orphelins des deux sexes. Le personnel actuel est de 170 vieillards et 26 Sœurs. Cette maison, très prospère, a de beaucoup, en ces dernières années, augmenté ses propriétés. En 1908, elle terminait, au coût de \$65,000.00, une aile d'un futur hospice.

3.—Marinette, Wis., diocèse de Green Bay, fondée en 1901.—École paroissiale: 300 élèves. Cette maison a donné l'enseignement à 2,789 enfants.

4.—Auburn, Maine, diocèse de Portland, fondée en 1904.—Pensionnat pour filles et école paroissiale: 600 élèves. Jusqu'à ce jour, 5,600 enfants ont reçu l'instruction dans cette maison.

5.—Eagle Lake, Maine, diocèse de Portland, fondée en 1906.—Hôpital: 312 malades traités pendant la dernière année. Nombre actuel de malades: 40. 1707 malades ont été traités dans cette maison depuis sa fondation.

6.—Fort Kent, Maine, diocèse de Portland, fondée en 1906.—Pensionnat pour jeunes filles et école paroissiale: 2,245 enfants ont reçu l'enseignement dans cette institution.

7.—Menominee, Mich., diocèse de Marquette, fondée en 1907.—École paroissiale: 100 élèves. 935 enfants ont reçu l'enseignement dans cette maison.

8.—Marquette, Mich., diocèse de Marquette, fondée en 1911.—École paroissiale: 225 enfants, 700 depuis l'ouverture de l'école.

9.—North Edmonton, Alberta, archidiocèse d'Edmonton, maison d'études fondée en 1911.

10.—Montréal, paroisse St-François Solano de Parc LaSalle, mission fondée en 1912.—École paroissiale: 201 élèves.

11.—Pointe-au-Pic, diocèse de Chicoutimi.—École paroissiale fondée en 1913: 107 élèves.

12.—Deux missions fondées, l'une à Wallagras, diocèse de Portland, en 1896, l'autre à Skowhegan, même diocèse, fondée en 1902, ont été fermées, la première en 1913, la seconde en 1909. En ces deux missions, 4,000 enfants avaient reçu l'instruction.

Depuis la fondation de l'Institut, les Sœurs ont soigné, hospitalisé, ou donné l'instruction à 21,267 personnes et enfants des deux sexes.

1,255 vieillards  
1,838 malades  
352 idiots ou imbéciles  
765 orphelins  
17,057 élèves

21,267

Une 12e maison a été ouverte à Saint-Urbain, diocèse de Chicoutimi, en septembre 1914, les Sœurs y ont la direction de l'école paroissiale. A Edmonton, Alta., les Sœurs dirigent, depuis septembre 1914, l'école séparée.

## Le culte du passé

(Article de Mgr L.-A. Paquet, dans la "Revue Dominicaine")

Depuis longtemps peut-être, depuis quelque temps surtout, ce culte que nous professons porte ombrage. Et des voix s'élèvent ça et là pour le blâmer, et pour tenter de nous convaincre que nous devons y renoncer. On nous demande d'oublier ce qui fut, pour ne songer qu'à ce qui est et préparer ce qui sera. On s'étonne que des hommes de sens et de progrès puissent s'attarder à remuer d'une main respectueuse le sillon des siècles disparus. Et on nous déclare gravement qu'en nous attachant, comme nous le faisons, à la pensée et à la mémoire des aïeux, et en refusant de confondre dans un même sympathique regard l'émigré frais émolu de sa terre natale et le descendant canadien de dix fortes générations, nous péchons contre la vertu de charité. C'est la doctrine du jour, celle qui prêche la fusion des races et qui brise l'union des cœurs, celle qui rêve de verser dans un même moule tous les groupes ethniques, d'assujettir toutes les lèvres au même parler, de sacrifier les traditions et les droits séculaires aux visées de l'ambition, de bâtir à coups d'ukases et sur les ruines du passé une nation homogène.

Eh bien! non, nous n'acceptons pas cette théologie d'arrivisme. Nous n'accepterons jamais cette doctrine d'abandonnement, et nous persisterons à voir dans le culte du passé non seulement une pratique honorable, et non seulement un acquittement généreux, mais une force sociale nécessaire. Tous les peuples conscients d'eux-mêmes ont recherché l'appui de cette force. Ils y ont reconnu le principe des plus pures et des plus réconfortantes énergies. La sève du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Du passé, fécondé par la sueur et le sang, montent les végétations vigoureuses. Du passé surgissent des leçons et des exemples, des expériences et des lumières. Le passé et une école de respect, de fierté, de constance, de magnanimité, de courage. Au souvenir de ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie et à la pensée des vertus qu'ils ont portées jusqu'à l'héroïsme et sur lesquelles a été édifiée la patrie, nous aimons davantage ce sol que nous foulons et qui fut le théâtre, à la fois obscur et glorieux, de tant de luttes, de tant de labeurs et de tant de souffrances.

Voilà pourquoi, dans tous les pays, l'histoire, où le passé se reflète, tient une si large place. C'est un livre dont les pages alimentent l'esprit des littératures et dont la substance nourrit et

fortifie l'âme des peuples. Les plus nobles esprits se font un honneur d'y collaborer et d'étaler sous les yeux des générations grandissantes le bilan des richesses léguées à leurs fils par les fondateurs de la patrie et par les artisans dévoués de la fortune nationale.

Ce culte du passé est une source d'inestimables avantages pour les individus et leurs familles, pour les paroisses et les sociétés. L'enfant y apprend le prix du travail, la grandeur du devoir, la valeur du sacrifice. Le récit des hauts faits orne son intelligence, meuble sa mémoire, façonne sa volonté, stimule toutes ses forces d'action. Lorsque défilent, sous ses regards ravies, et dans un rayonnement de gloire, les figures des grands ancêtres, quelque chose de leur foi robuste et de leur mâle ardeur passe mystérieusement dans son âme. Et si son cœur n'a pas subi les atteintes des souffles pernicious et desséchants, le jeune homme veut être ce qu'ont été ses pères. Plus large que la famille naturelle, mais non moins liée aux traditions du passé, la famille paroissiale vit, elle aussi, de ce passé et de ces traditions. Traditions chères et qui remontent d'année en année et de foyer en foyer, jusqu'aux laborieuses origines, jusqu'à la première forêt entamée par le bûcheron, jusqu'aux premières javelles couchées par le moissonneur, jusqu'aux premiers abris construits par les pionniers, jusqu'au premier sanctuaire où pour la première fois des lèvres sacerdotales, dépositaires des divines formules, ont fait descendre sur la table rustique le Dieu de puissance et d'amour qui soutient la foi des humbles et dont la présence et la force sont à la base de toutes les œuvres durables. C'est l'histoire héroïquement belle de tous nos centres français, des paroisses-mères échelonnées le long de notre fleuve grandiose, et de toutes celles qui, comme des essaims, se sont répandues au loin et ont porté jusque dans les régions les plus lointaines la vie, la vertu, l'organisation reçues des influences primitives.

Comment des chefs de peuples, chargés de nos plus graves intérêts, oublieraient-ils ces faits notoires dont la signification se projette, en clartés directrices, sur toute l'existence canadienne? Gouverner sans doute est prévoir. Mais parce que tout s'enchaîne dans ce monde, parce que l'avenir est en germe dans le présent, et que le présent lui-même résulte providentiellement des actes et des situations qui l'ont précédé, il ne serait ni sage ni juste d'organiser une nation à l'encontre des données fondamentales de son histoire. Il y a dans l'histoire d'un pays une logique, une philosophie, une loi immanente, dont aucune politique, dans le sens élevé de ce terme, ne peut prudemment s'affranchir. Violenter cette loi, c'est rétrograder de plusieurs siècles; je dirai plus, c'est ramener l'effort de construction sociale à ce qu'il était au sortir des invasions barbares. L'homme d'État ou l'homme de loi incapable de comprendre le rôle de l'histoire dans le gouvernement des sociétés se montre inférieur à sa tâche. Il fait preuve d'un manque de lumières ou d'une absence de sagesse regrettable. Jugant le présent sans le passé qui l'éclaire, il crée entre l'un et l'autre une scission funeste. Il donne des directions basées sur d'étroits calculs, et il forge des lois et des règlements contraires aux usages rebelles à tout autre idiome que l'idiome maternel? Devons-nous, pour obliger des hommes qui nous combattent et qui méconnaissent nos œuvres, effacer sur le front de nos églises et sur les murs de nos écoles toute gloire française et tout caractère français? La morale, par hasard, aurait-elle évolué? Et s'il n'est pas permis, sans raison supérieure et sans indemnisation, d'exproprier un particulier, le serait-il de déposséder toute une race?

Oh! nous savons bien que notre culte du passé gêne certaines convoitises, que notre docilité aux instincts de la race et à l'orgueil de la langue prolonge et grandit une influence que d'autres influences jaloussent, et qu'elles voudraient ou anéantir, ou paralyser, ou clautrer. Est-ce là une raison de nous renier nous-mêmes? Devons-nous, par bonasserie, laisser tomber de nos mains les titres authentiques qui nous garantissent notre bien de famille si âprement contesté par certains groupes de nouveaux-venus? Devons-nous permettre l'ostracisme de notre langue, parce que elle offense des oreilles rebelles à tout autre idiome que l'idiome maternel? Devons-nous, pour obliger des hommes qui nous combattent et qui méconnaissent nos œuvres, effacer sur le front de nos églises et sur les murs de nos écoles toute gloire française et tout caractère français? La morale, par hasard, aurait-elle évolué? Et s'il n'est pas permis, sans raison supérieure et sans indemnisation, d'exproprier un particulier, le serait-il de déposséder toute une race?

On parle de charité et on invoque contre nous les besoins et les exigences de cette divine vertu. Oui, certes, nous aimons et nous voulons la charité dans tout ce qu'elle comporte de généreux et de bienveillant, sans toutefois la dissocier de ce qui en est le pendant inséparable. Nous voulons la charité telle que Dieu lui-même la veut, et telle que l'Église, par l'organe de ses plus célèbres théologiens, l'entend et la prescrit. Or, dans le système chrétien, la charité divine, la charité évangélique, ne va pas sans la justice. Priver un peuple du fruit de ses œuvres, de l'usage de sa langue, de

l'exercice de ses droits, et lui interdire, au nom de la charité, toute protestation honnête et toute revendication courageuse, c'est profaner des mots augustes et ajouter l'injure et l'ironie à l'improbité. La vertu suppose un ordre fixé par la loi morale, et qui en est la règle suprême. Et l'ordre de la charité, d'après saint Thomas d'Aquin, c'est que, dans la poursuite d'une même catégorie de biens, nous nous préférons nous-mêmes à autrui et que cette préférence atteigne ceux qui nous sont liés par l'origine et par le sang. Ce principe régit les individus. Il s'applique également aux associations politiques et aux groupements sociaux. Nous ne faisons à aucune race qui n'est pas la nôtre un crime de se protéger et de se favoriser elle-même tout d'abord par des moyens licites; mais nous réclamons pour nous le bénéfice du même droit et nous revendiquons la juste et pleine liberté de promouvoir, dans la mesure permise par l'honnêteté et la religion, nos propres intérêts. Entendue de cette manière, la charité garde son nom et son rang qui en font, avec la justice, l'âme vivifiante du christianisme. Ce sont ces deux vertus que nous voyons, depuis dix-neuf siècles, au service de toutes les grandes causes qui requièrent l'union sacrée des esprits et des volontés. C'est cette charité et cette équité que l'Église déploie dans le gouvernement des peuples, divers par leur territoire, leurs coutumes, leur génie, et groupés pourtant sous l'empire d'une même foi et sous le sceptre d'une même spirituelle royauté.

Justice et charité, telle est l'alliance féconde par laquelle se sont maintenues les organisations les plus nécessaires. Soyons justes et charitables comme l'Église. La justice nous fera reconnaître et respecter tous les droits. La charité nous dictera ces témoignages de sympathie et ces procédés de bonne entente qui sont le lien des âmes et le ciment des sociétés. Et pourquoi, terminant, ne pas l'ajouter, voilà ce que nous pratiquons dans la province de Québec, soit à l'égard de la minorité protestante, soit à l'égard de la minorité catholique de langue anglaise. Nos statuts et nos règlements sont là pour l'établir. Aussi, ne croyons-nous pas trop exiger en demandant qu'on use ailleurs, vis-à-vis de nos compatriotes de langue française, de la même mesure d'équité et de bon vouloir. La loi positive s'honore en se conformant à la loi morale. Mais en méprisant cette base du droit, elle se condamne elle-même.

L.-A. PAQUET, ptre.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### Ecoles normales catholiques

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN JUIN 1917

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL

(Elèves-instituteurs diplômés: 35)

1. *Diplômes d'école académique.*—Avec distinction—Charles Chabot, Jos.-Albert Paquette, Émile Jodry, Paul-Arthur Trudeau, J.-Antony Lessard et Gustave Huneault.
- Diplômes d'école académique.*—Satisfaisant—Alphonse Laurier, Cyrille Contant, Ubald Charlebois, Louis Levasseur et Wilfrid Levesque.
2. *Diplômes d'école modèle.*—Avec distinction—Léo Béland, Gérard Séguin, Origène Pierre et Antonio Prince.
- Diplômes d'école modèle.*—Satisfaisant—Arthur Bisaillon, Florent Doyon, C.-E. Carbonneau, Adrien Saint-Laurent, Albini Cléroux, Évariste Teasdale, Joseph Bossé et Jules Geoffroy.
3. *Diplômes d'école élémentaire.*—Avec distinction—Eugène Gourre, Charles Viens et Aimé Sanfaçon.
- Diplômes d'école élémentaire.*—Satisfaisant—Fernando Dagenais, Noël Leduc, Alexandre Clavel, Albert Plante, Roland Gariépy, Gustave Goulet, Jos.-Ed. Corbeil, René Lafond et Roméo Béland.

(*Élèves-institutrices diplômées: 80*)

1. *Diplômes académiques.—Avec grande distinction*—Irma Benoit, Germaine Descostes, Rachel Gagnon.

*Diplômes académiques.—Avec distinction*—Germaine Berthiaume, Aimée Prud'homme, Germaine Ladouceur, Robertine Miron, Léontine Létourneau.

*Diplômes académiques.—Satisfaisant*—Thérèse Lussier, Elisabeth Mathieu, Lucile Lanoix, Lætitia Végiard.

*Diplômes modèles.—Avec grande distinction*—Imelda Malo, Berthe Létourneau, Jeanne Desrochers, Méryza Darche, Cécile Poissant.

*Diplômes modèles.—Avec distinction*—Émilie Leclair, Aline Bienvenu, Antonia Rose, Valérie Laforêt, Gilberte Dumontet, Marie-Ange Dulude, Gilberte Longtin, Bernadette Viens, Aurore Perreault, Jeanne Ladouceur, Irène Chevrier, Agathe Martin, Marguerite McLaughlin, Marie Toupin, Rose-Alma Paquin, Rita McDonnell, Maria Bisailon, Florentine Léonard, Juliana Lemieux, Alphonsine Larivière.

*Diplômes modèles.—Satisfaisant*—Cécile Fortin, Margaret Hoey, Rita Dupuis, Annonciade Hébert, Germaine Montreuil, Cécile Dionne, Hélène Corbeil.

3. *Diplômes élémentaires.—Avec grande distinction*—Jeanne Lagarde, Jeanne Blanchette, Hortense Sauvage, Blanche Bourdeau.

*Diplômes élémentaires.—Avec distinction*—Antoinette Provost, Lydia Lefebvre, Irène Pitre, Adrienne Saint-Onge, Alice Rochon, Véronique Brunelle, Blanche Larivière, Cécile Boileau, Jeanne Hébert, M.-Anna Prud'homme, Angèle Derome, Alexandrine Langlois, Adrienne Bédard, Marie Rivest, Jeanne Coupal, Mélima Bourdon, Étudiante Brulé, Angéline Lavallée, Cécile Leroux, Julie Hébert.

*Diplômes élémentaires.—Satisfaisant*—Orphélia Legault, Olivine Sauriol, Auréa Desrosiers, Claire Brisebois, Philomène Labelle, Isabelle Bissonnette, Antonine Martin, Ida Lécuyer, Florentine Desrosiers, Octavie Bédard, Thérèse Charron.

4. *Diplôme modèle anglais.—Avec distinction*—Irma Benoit.

*Diplômes élémentaires anglais.—Avec distinction*—Rachel Gagnon, Aimée Prud'homme, Germaine Ladouceur, Méryza Darche, Olivine Sauriol.

*Diplômes élémentaires anglais.—Satisfaisant*—Germaine Berthiaume, Germaine Descostes, Lucile Lanoix, Marguerite McLaughlin, Cécile Poissant, Cécile Fortin, Imelda Malo, Berthe Létourneau, Irène Pitre, Rose-Alma Paquin, Jeanne Blanchette.

## Bureau central des examinateurs catholiques

*Session du mois de juin 1917 (Suite)*

### DIPLOMES MODÈLES ET ACADÉMIQUES

#### MONTRÉAL

*Modèle français.—Satisfaisant*—Filion, Fortunat; Labelle, Marie-Blanche; Gascon, Béatrix; Dansereau, Alice; Tremblay, Cécile; Cloutier, Maria; Charbonneau, Alice; Legault, Fortunat; Beuparlant, M.-Blanche; Robert, M.-Laure-Antoinette; Thibodeau, M.-Aimée; Poitras, Hélène; Meilleur, M.-Aimée-Florence; Laberge, Georgiana; Lussier, Ls-Philippe; Rivest, Lucienne; Cloutier, J.-Émile; Lapointe, Jos.-Cléophas; Ruel, Jean-Baptiste; Pélouquin, Euchariste; Lavoie, Louis-Lucien; LeClert, Jeanne.

*Modèle anglais.—Satisfaisant*—Gravelle, Ernestine; Cartier, Romuald-Casimir-Daniel.

*Modèle français.—Distinction*—Bergeron, M.-Alice; Godin, Anita; Hardy, M.-Gabrielle; Berthiaume, M.-Irma; Bernier, M.-Bl.-Anita; Beloin, Simonne; Bergeron, M.-Rose; Plante,

Alma; Paquin, Élisabeth; Léveillé, M.-Alfréda; Laplume, M.-Reine; Paiement, M.-Imelda; Guilbault, Bernadette; Fortin, M.-Jeanne; Benjamin, Béatrice; Larrivée, Alice; Bonin, Aurore; Coulombe, M.-Rose; Rochon, M.-Fabiola; Latour, Florence-Aline; Hurtubise, M.-Angéline-Aline; Langlois, Irène; Monast, Stella; Tétrault, Béatrice; Desjardins, Marie-Jeanne; Le Pailleur, Agnès; Gertrude; Tremblay, M.-Lauréa-Eugénie; Rhéaume, M.-Jeanne-Gabrielle; Beaulne, M.-Marg.-Cyprienne; Christine; Lachapelle, M.-A.-Irène; Rochon, M.-Jeanne-Gabrielle; Beaulne, M.-Marg.-Cyprienne; Cécile; Séguin, M.-A.-Adrienne; Lalonde, Yvonne; Hébert, Irène; Boissonnault, Claudia; Pate-naude, Cécile; Dumontet, Florida-Ernestine; David, M.-Ida; Monjeau, Adrienne; Cyr, Rosanna-Céline; David, M.-Marthe; Sancier, Jeannette; Richard, M.-Germaine; Vincent, M.-Oliva-Senaizo-Émilie; Lusignan, M.-Béatrice-Aline; Nolin, M.-Claire-Laura; Bélanger, Thérèse-Anne-Émilienne; Larose, M.-Reine-Berthe; Rousseau, Yvonne; David, Yvonne; Valois, M.-Éliane; Lalonde, Aline; Archambault, Thérèse; Hogue, M.-Cécile-Albertine; Hébert, Gabrielle; Gascon, Rachel; Gareau, M.-Honorine-Léa; Maher, Cédulie-Marguerite; Bélsis, M.-Jeanne-Alice; Dupré, Yvonne; Dubuc, Rita; Provost, M.-Pauline-Lucille-Jeanne; Touchette, Alphonsine; Tourangeau, Antoinette-Virginie-Donalda; Lessard, M.-Berthe-Léontine; Lamoureux, M.-Alice; Latour, M.-Rose-Léontine; Lafond, M.-Lucia-Germaine; Mallette, M.-Joséphine-Gilberte; Madore, Maria; Dazé, M.-Bernadette-Germaine; Poudrier, M.-Julia-Émérienda; Dugal, Berthe; Étlier, Cécile; Gingras, M.-Reine-Émilie-Aurore; Bergeron, Armandine; Duclous, Zénaïde; Fex, M.-Lucie-Irène; Giroux, Berthe; Granger, M.-Berthe-Jeanne; Lagarde, Alice; Laverdure, Alice; Lambert, M.-Léa-Eva; Désy, M.-Juliette; Gravel, M.-Claire-Catherine; Carrier, M.-Yvonne; Courtemanche, Florida; Riopel, M.-Ange; Chartrand, M.-Anne; Bastien, M.-Émilienne; Vail-lancourt, Léontine; Rhéaume, Aurore; Lachapelle, Marie-Agnès-Rose-Delima; Lefebvre, Jeanne-Marguerite-Azilda; Couture, Marguerite-Maria; Léveillé, Blanche; Maillé, M.-Hélène; Hanck, Roger-Gilles-Théodule; Robert, Luce; Leclair, M.-Aurélie-Perpétue; Morache, M.-Valérie; Lavery, M.-Rosanna-Lumina; Grenier, M.-Rosanna; Poliquin, Bl.-Alice; Carignan, M.-Anna-Cornier, Gabrielle; Bérubé, M.-Lse-Élodie; Gendron, Géraldine; Fontaine, Ubaldine; Achard, Évelina; Leclair, M.-Thérèse; Delorme, M.-Marguerite; Bouffard, Jos.-Louis-Clément-Émile; Fl. vie; Larose, Cécile; Bouchard, Lilianna; Gosselin, Jos.-Eugène; Dubois, Jos.-Émile; Des-chènes, Irénée; Vincent, Jos.-Wilfrid; Lacasse, Jos.-Edouard.

*Modèle anglais.*—*Distinction*—Page, Mary-Jane; McManus, Michael; Lonergan, Mary; Margaret; Healy, Mary; Alliston, Lillian.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Satisfaisant*—Hamelin, Laurette; Dubreuil, Antoinette.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Dumas, François-Xavier; Marcotte, M.-Béatrice; Demers, Rose-Marguerite.

*Modèle anglais et élémentaire français.*—*Distinction*—Lepage, Aimée.

*Modèle français et anglais.*—*Satisfaisant*—Grégoire, M.-Rose; Perreault, Dolard; Traversy, Cécile; Martineau, Jos.-Émile-Élisée; Larivière, Bernadette; Croteau, Jos.-Adélar; Blais, Aéro-nil; Duval, Charles.

*Modèle français et anglais.*—*Distinction*—Perreault, Elphège; Granger, M.-Thérèse; Blanchard, Lucie; Fortin, M.-Blanche; Guilbault, M.-Thérèse; Hébert, Louis-D.; Danis, Henri; Deschamps, Armand; Lauzon, Jos.-Émile; Pilotte, Jos.-Raoul; Langlois, Jos.-Patrice; Blais, Jos.-Henri; Arsenaud, Jos.-Louis; Galipeau, Joseph; Vadebonœur, Alexandre; Allard, Joseph-Roméo; Veilleux, Joseph-Cléophas; Talbot, Joseph-Éloi-Gérard; Prince, François-Xavier; Touchy, Arthur; Girard, Jos.-Arthur; Milette, Juliette; Mayrand, Louis-Charles.

*Modèle anglais et français.*—*Distinction*—Beaugerard, Éliana; Shaffer, Charles-Auguste; Boulacier, François-Xavier; Lalrie, David-Joseph; Legendre, Jos.-René; Paquette, Jos.-Cé-phas; Côté, Jos.-René.

*Académique français.*—*Satisfaisant*—Clément, Yvonne; Hamel, Antonio; Bélsis, Agapit; Lavoie, Cécile; Kavanagh, J.-Donat; Boivin, Joseph-Alexis; Guibord, Alce; Mar, Marguerite;

Beaudry, Alexina; Hénault, Jeanne; Latour, Antoinette; Tanguay, Jules-J.; Lecavalier, Marie-Jeanne; Poirier, Cécile; Poupon, Pierre-Yves; Meek, Victor-W.; Lachapelle, J.-Ernest-Élie  
*Académie anglaise.—Satisfaisant*—Dunne, Michael-Hubert, Pigeon, Léonie, Bohrer, Winefred.

*Académie française.—Distinction*—Gauthier, Yvonne; Bourbonnais, Sara-Allia; Guénette, Éliane; LePailleur, Hélène; Parent, Irène; Clermont, M.-Amanda; Lapointe, Marie-Anne; Verreau, Clarinda; Deschamps, Claire; Leroux, Mélina; Cusson, Marie-Antoinette; Geoffrion, Alice; Cromer, Rosalie; Hébert, Aldéa; Choquet, Aline; Langlois, Marguerite; Dubois, Aurore; Deguire, Éveline; Bourgeois, Anastasie; Dick, Alice; Levert, Berthe; Fusey, Ernestine; Charron, Lucienne; Durocher, Auxilia; Viens, Irène; Bisson, Germaine; Doré, Jeanne; Lamontagne, Germaine; DaSylva, Yvonne; Laframboise, Marie-Anne; Dauphinais, François-Alph.-Adéland; Marchand, Germaine; Papin, Maria; Laframboise, Marguerite; Pilon, Éveline; Lagadee, Françoise; Morin, Alice; Gervais, Yvette; Laplante, Gabrielle; Latour, Germaine; Morel, M.-Lucienne; Normandeau, Adrienne; Geoffrion, M.-Victorine-Yvonne; Jasmin, Alida; Trudeau, Céline; Trinque, M.-Lætitia; Jodoin, M.-Berthe; Beaudoin, Marie-Louise; Beauchamp, Élisabeth; Poitras, Léontine-Yvonne; Gauthier, Orinda; Laporte, M.-Anne-Alphonsine; Nantel, Rita; Prégent, Joseph; Lorrain, Rodrigue; Champagne, Donat; Lanthier, Alice; Delorme, Joséphine-Georgette; Delorme, Anne-Marie; Bibaud, Céline.

*Académie anglaise.—Distinction*—Berry, James-Ernest; Shaw, Charles-J.; Flynn, Emma; Bellew, Marion; O'Brien, Frances; Shea, Johanna; Finnerty, Arabella-Margaret; Knox, Mary-Mad.

*Académie française.—Grande distinction*—Parent, M.-Irène.

*Académie française et élémentaire anglaise.—Distinction*—Jobin, Cécile.

*Académie française et modèle anglaise.—Distinction*—Brassard, Doria; Lemire, M.-Emma; Simard, M.-Zéphirine; Tétreault, Urgel; Riendeau, Albert.

*Académie française et anglaise.—Satisfaisant*—Dumont, Dolorès-Aurélié; Morin, Philippe.

*Académie française et anglaise.—Distinction*—Charre dit Favreau, Pierre-Célestin; Roussin, Armand; Milot, J.-Napoléon; Denis, Louis-Edouard-Olivier; Durivage, Arcade; Giasson, Germaine; Léonard, Albertine; Rivest, Thérèse; Heroux, Joseph-L.-Walter; Lamy, Jos.-Henri-Ernest; Duhamel, Georges-Henri; Brisset, Joseph; Kerneur, François; Bourel, Charles-Ernest; Morice, Joseph-Louis; L'Écuyer, Philippe-Émery; Tessier, Maurice; Robin, dit Lapointe, Joseph; Piton, Jean-Marie; Nobert, Alphonse; Lemerise, Arthur-J.

*Académie anglaise et française.—Distinction*—Crépeau, Charles-Alfred; Messier, Albert; Guindon, Joseph; Thompson, Arthur.

## QUÉBEC

*Modèle français.—Satisfaisant*—Ouellet, Clara; Lantagne, M.-Laure; Gagnon, Maria; Ruelland, Annette; Coulombe, M.-Louise; Plamondon, M.-Sara-Édithe; Boivin, M.-Aldina-Germaine; Richard, A.-M.-Ernestine-Émilienne; Proulx, M.-Antoinette-Alice; Charland, Yvonne; Gingras, Marie-Anna; Thibault, M.-Antoinette; Mercier, Graziella; Pintal, M.-Antonine-Lucilla; Jobin, Blanche; Genest, M.-Antoinette-Corinne; Dallaire, Cécile; Bégin, Régina-Paule; Guay, Alma; Gendron, M.-Cécile-Lucie; Mercier, Félixine; Villeneuve, M.-Rachel; Cloutier, M.-Rose-Hélène-H.; Poulin, Julie-Anna; Morel, Yvonne; Fournier, M.-Marguerite; Samson, Émélie; Paradis, Hélène-Irène; Villeneuve, Jos.-Georges-Henri.

*Modèle français.—Distinction*—Deschênes, M.-Lucille; Pelletier, M.-Louise-Anne; Lemieux, M.-Rose-de-Lima; Beaulieu, M.-A.-Justine; Goulet, M.-Anne; Carneau, Jeanne; Gagnon, Alphon-sine; Jean, M.-Élise-Laura; Chamberland, M.-Éva-Eugénie; Nadeau, Marie-Emma-Ludgarde-Clotilde; Dupuis, M.-Laure; Fortin, Alice; Chabot, Elmina; Ouellet, M.-Alice-Albertine; Rivard, M.-A.-Geneviève-Georgine; Legendre, M.-Alphonsine-Léda-Juliette; Dubé, dit Lord, M.-Amanda; Delisle, M.-Alma; Paradis, Alexandrine; Vézina, Marguerite; Rousseau, Emma; Guay, M.-Délina-Émélie; Rhéaume, M.-Alice; Blais, Cécile; Lachance, Lauda; Tessier, Augustine; Miller-Béatrice; Langlois, Léa; Fortier, M.-Élisabeth; Roy, Antonia; Labrecque, M.-Léone-Rachel.

Ph.; Piché, M.-Aimée-Gilberte; Bouillé, M.-Thérèse; Naud, Antonia; Montambault, Bernadette; Lord, Germaine; Nolet, Dorilda; Fortier, M.-Anna; Sylvain, M.-Démérisse-Alda; Béland, M.-Éva; Richard, Rose-Anna; Bernier, M.-Jeanne; Rémillard, M.-Claire-Berthe; Legendre, M.-Louise-Juliette; Bernier, M.-Jeanne; Allard, M.-Ernestine-Imelda-Léontine; Dérome, Germaine; Lévesque, M.-Anne; Horan, M.-Ida-Cécilia; Blais, Germaine; Fournier, Maria; Fradette, Jeanne; Gervais, Ludivine; Gendron, Jeanne; Perusse, M.-Blanche; Denis, Diana; Fradette, Jeanne; Lemay, Germaine; Racine, Marguerite; Desrochers, M.-Augustine; Giroux, Anne-Marie; Bernier, Théodora; Guay, M.-Louise-Delphine; Roberge, Salomé; Labbé, Gérardine; Touzin, Anne-Marie; Lemelin, Rose-Alma; Laflamme, Blanche-Victoria; Morin, M.-Bl.-Yvonne; Dubé, Joséphine; LeBel, Fabiola; Lallemand, M.-Louise-Antoinette; Ouellet, M.-Éva; Cantin, Yvonne-Bernadette; Déry, Audiana; Bouchard, M.-Jeanne; Moreau, Lucienne; Demers, Juliette; Laliberté, Émilienne; Boudreau, Isola; Tanguay, Joseph-Octave; Garneau, Béatrix; Fleury, Lucienne; Jolin, Marie-Alodie-Azilda; Tanguay, Maria-Philia; Pelletier, M.-Reine; Couillard, Béatrice; Cantin, M.-Elmiro-Adéline alias Marie-Ange; Boulanger, Paméla; Roy, M.-Anna; Tremblay, M.-Adrienne-Catherine.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant*—Barry, M.-Rosalie-Marcella-Florence; Landry, M.-Ange-Antoinette.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction*—Croteau, Ernestine; Mercier, M.-Ange-Anne; Laflamme, M.-Wilhelmine; Demers, Jeannette; Fontaine, M.-Louise; Collin, M.-Blanche; Roy, Éva.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant*—Côté, M.-Olive-Alice; Fortier, M.-Louise; Belleau, Antoinette.

*Modèle français et anglais.—Distinction*—Morissette, M.-Marguerite-Lucile; Smith, M.-Paule-Françoise; Bédard, M.-Ange; Binet, Éveline; Lamontagne, M.-Laure; Malouin, M.-Inette; Perron, M.-Reine; Bérubé, Antoinette; Blouin, Louis-Joseph-Eudore; Bourque, Joseph-Paul; Lamontagne, Joseph-André.

*Modèle anglais et français.—Distinction*—Cole, Margaret-Mary-Cecile.

*Académie français.—Satisfaisant*—Chamberland, Estelle; Girard, Anna.

*Académie français.—Distinction*—Garon, Marie-Alma; Baillargeon, Julia; Lavallée, M.-Clara-Éva; Plourde, M.-Sémida-Joséphine; Couture, Cora; Bélanger, Adrienne; Maheux, Marguerite, Naud, M.-Alberte; Béland, Berthe; Chandonnet, Claire; Tétu, Juliette; Poulin, P.-M.-Félix; Dumont, Géraldine; Audet, Antoinette; Coulombe, Bernadette; Rochette, Alice; Amyot, Olivine; Huot, Loretta.

*Académie français et modèle anglais.—Distinction*—Lacasse, Alphonsine.

*Académie anglais et modèle français.—Distinction*—Boyce, Mary-Ethel.

*Académie français et anglais.—Distinction*—Butin, Pétrus.

### TROIS-RIVIÈRES

*Modèle français.—Satisfaisant*—Rivard, Camille-Avila; Cloutier, Rébecca; Beaumier, M.-Angéline; Lafontaine, M.-Léontine-Juliette; Gélinas, Sara; Malbauf, M.-Laure-Anne; Bastien, Antoinette; Allard, M.-Rosanna; Gélinas, Lucille; Deveau, M.-Bl.-Aurore.

*Modèle français.—Distinction*—Comtois, M.-Albertine; Allard, Bernadette; Gélinas, M.-Flora; Cloutier, M.-Alice-Olive; Cloutier, M.-Alice-Laura; Cloutier, M.-Clara-Antoinette; Laquerre, M.-Cécile-Jeanne; Béland, M.-Anna; Francœur, Yvonne-M.-Ange; Lafontaine, M.-Jeanne-Élienne; Lefebvre, M.-Éva-Julia; Carbonneau, Élodie; Dugré, M.-A.-Gilberte; Beauclieu, Cécile; Gélinas, Rose-Anna; Villeneuve, Éva; Villeneuve, M.-Rose; Massicotte, M.-M.-Claire; Trudelle, M.-Annette-Albertine.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction*—Levasseur, M.-Rachel.

*Académie français.—Distinction*—Trudel, M.-Anita-Yvonne.

## NICOLET

*Modèle français.—Satisfaisant*—Vigneault, Alice; Côté, Antoinette; Précourt, M.-Bl.-Berthe; Bergeron, Rosa; St-Louis, Laura.

*Modèle français.—Distinction*—Marier, Lucille; Dufour, Annette; Paquette, Germaine; Simard, Maria; Desmarais, Lydia; Fontaine, Anita-M.-Aldéa; Joyal, M.-Ange; Allard, M.-Clarinda; Julien, M.-Anna-Laura; Provencher, M.-Anne; Beaudoin, Florestine; Comeau, Florence; Gélénas, M.-Rose; Matheau, M.-Donia-Eva; Bergeron, Blanche; Moreau, M.-Corinne-Ernestine; Précourt, Éva; Caya, Laura; Charland, Antoinette; Hébert, Églantine; Lafrenière, Marg.-M.; Laplante, Flore; Chauvin, Robertine; Pepin, M.-Rose; Deshaies, Florette; Baril, Antonia; Levasseur, M.-Florida; Mailhot, M.-Ange-Lucie.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction*—Lachapelle, Marie-Rose-Elodiana.

*Modèle français et anglais.—Distinction*—Boisvert, Aurore.

## SAINT-HYACINTHE

*Modèle français.—Satisfaisant*—Salois, Oscar; Carmel, Georges, Daoust, Georges, Boulanger, Alphonse; Chaput, Zotique; Bureau, Ovide; Charrette, Jean; Chicoine, M.-Yvonne-Corona; Turner, Lætita; Choinière, Aurore; Bédard, M.-Yvonne.

*Modèle français.—Distinction*—Lahaie, M.-Jeanne; Brahy, M.-Thérèse; Garon, M.-Lucrèce; Trudel, M.-Blanche; Lessard, M.-Corinne; Trudel, M.-Éloria; Allard, Alice; Lapalme, M.-A.-Marg.; Guilbault, M.-Ida; Lachapelle, M.-Éva; Thibault, M.-Clara; Paul-Eus, M.-Caroline-Herva; Corriveau, M.-Bl.-Irène-Germaine; Clément, M.-Françoise-Alice; Chabot, M.-Louise-Odina; Noël, M.-Bl.-Bernadette-Adrienne; Archambault, M.-Adollda; Hébert, M.-Bl.-Béatrice; Marin, M.-Rosa; Lachapelle, M.-Récéda-Élise; Girard, M.-Palmélie-Élise; Brodeur, Rose-Hélène; Peloquin, M.-Albina-Cécile; Lapalisse, M.-Claire-Rose-de-Viterbe; Laporte, M.-A.-Irène-Laurette; Pinsonneault, M.-Blanche; Fournier, M.-Alice; Archambault, M.-Estelle; Chaput, M.-A.-Rose-Juliette; Bergeron, Laura; Gaudreau, Germaine-Laurette; St-Germain, Fabiola; Lord-May-Marie-Rose; Peloquin, Lucienne; Goulet, Gertrude; Lussier, M.-Louise-Alberta-Flore; Vigneau, M.-Rose-Anita; Malo, M.-Antoinette-Cécile-Hermine; Bourgeois, M.-Élisa-Yvonne; Bourbeau, Florida-Églantine; Beaudry, M.-Ange; Beaudoin, M.-Agnès-Valérie; Beauregard, M.-Alice; Tétreau, M.-Évélina-Clara; Létourneau, M.-Loucienne-Antonia; Guay, Philomène; Cormier, Philomène; Leduc, Anna; Paré, M.-Claire; Breton, Émilienne; Leduc, Flore-Yvonne-Thérèse; Giroux, M.-Alma-Antonia; Laplante, Antoinette; Gariépy, Alice; Dragon, M.-Louise-Léopoldine; Lapierre, M.-Wilhelmine-Albina-Cécile; Ferron, M.-Auréli; Ling, Joseph; Malbœuf, T.-Ida; Guertin, M.-R.-Alice; Julien, M.-Antoinette; Potvin, M.-Ange; Allaire, M.-Louise-Émélia; Poitevin, M.-Alice; Koenig, M.-Marg.-Claire; Lavimodière, Fernande; Belleval, Gertrude; Lemyre, Elisabeth; Lahaie, Cécile; Cartier, Cécile; Lussier, Alma-Paula; Delorme, Jeanne; Blanchard, M.-Anne; Dubois, Oliva; Milette, Éva.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction*—Gemme, M.-Olivine-Germaine; Guilette, Bernadette-M.-Anne-Catherine; Desrochers, Yvonne.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant*—Genest, Louis; Bureau, Allyre; Boisvert, Aldéric; Schelling, Évariste.

*Modèle français et anglais.—Distinction*—Tougas, Jeannette-Aline; St-Pierre, Blanche; Larocque, Anne-Marie-Germaine; Tessier, Jos.-Alexandre; Ledoux, Flora; Leclerc, Clara; Lamothe, Aline; Delaney, Gertrude-Éliza; Bonnette, Dolorès; Fortin, Ubalde; Lizotte, Elzéar; Beauchamp; Euclide; Gingras, Wilfrid; Landry, Amédée; Desclos, Stanislas; Breton, Aimé; St-Pierre, J.-Émile; Lamothe, Jos.-Étienne; Faucher, Jos.-Émile-Odilon; Cambron, Francis.

*Académie française.—Distinction*—Proulx, Marie-Rose; Paré, Cécile; Lemay, M.-Dolorès; Langelier, Maria; Fournier, M.-Léda; Vanasse, M.-Alphéma; Berruyer, Auguste.

*Académie française et modèle anglais.—Distinction*—Saint-Pierre, Aurore; Avrand, M.-Alice; Lacroix, Marie-Anne; Fontaine, M.-Rose; Lemire, Maria.

*Académie anglaise et modèle français.—Distinction*—Normandin, Reine-Alberta.

*Académie français et anglais.*—Satisfaisant—Poitras, Jean-Baptiste.

*Académie français et anglais.*—Distinction—Legros, Iliana-Marie; Benoit, Alice; Pellerin, M.-Doria; Poisson, J.-Émile; Cassette, Émile; Gagnon, Victor; Renaud, J.-Alfred; Guilmette, Alcide; McManus, Philippe; Joly, Antoni.

## JOLIETTE

*Modèle français.*—Satisfaisant—Ducharme, Yvonne.

*Modèle français.*—Distinction—Guilbeault, N.-Alda-Agnès; Morand, Alice-M.-Lucie; Morand, Gertrude-M.-Éva; Hénault, M.-R.-Émélienne; Joly, M.-Anne; Lefebvre, Juliette; Charbonneau, M.-Bl.-Lucienne; Charbonneau, M.-Ange; Éthier, M.-Rosa; Beauséjour, M.-Albina; Paquin, M.-Irène-Éva; Neveu, M.-R.-Élisabeth; Lepage, M.-R.-Hermina; Beauséjour, M.-Louise-Albina; Belleville, M.-Éva-Georgianna; Giguère, M.-Béatrice; Paquin, M.-Irène; Piette, Jos.-Albert-Mastai; Teller, M.-Antoinette; Garceau, M.-Stéphanie; Garceau, M.-Adéla; Tranchemontagne, Fleur-Ange; Bérubé, Marguerite; Deschamps, Cécile; Trudel, M.-Adéla; Tranchemontagne, M.-Marguerite; Pepin, Béatrice; Dandonneau, Hélène; Venne, M.-Gabrielle; Pinsonneault, Roch; Faucher, M.-Extrine; Déziel, Albertine; Beauchamp, M.-Anna; Henri, Dorina; Labrèche, M.-Thérèse; Masson, Léontine; St-André, Antoinette; Faucher, Yvonne; Beaudry, Adrien-Maurice; Sincerny, M.-Rose; Gadoury, Lucile; Valois, Élia; Trudel, M.-A.-Marg.

*Modèle français et anglais.*—Distinction—Beaudry, Jos.-Donat; Beauséjour, Antoinette; Duval, Germaine.

*Académie français.*—Satisfaisant—Archambault, M.-Thérèse; Roch, Dolorès.

*Académie français.*—Distinction—Oumet, Ernestine; Pelletier, Bernadette.

*Académie anglais.*—Distinction—Kinsella, Stella-May.

*Académie anglais et français.*—Distinction—Lebeau, M.-Céline-Angélique.

## RIMOUSKI

*Modèle français.*—Satisfaisant—Gauthier, M.-Anne.

*Modèle français.*—Distinction—Michaud, Yvonne; Côté, Augustine; Beaulieu, Albertine; Charbonneau, Yvonne; Fillion, M.-Yvonne; Poirier, M.-Anne; St-Laurent, M.-Phoebée; Voyer, M.-Jeanne-Yvonne; Lévesque, Anne-Marie; Gagnon, M.-Lucie; Duchesne, M.-Joséphine-Anna; Kalble, M.-Alberte-Alfréda; Banville, Wilhermine; Gendron, Yvonne.

*Modèle français et anglais.*—Distinction—Garvin, Élisabeth.

*Académie français.*—Distinction—Joubert, M.-Élise.

## SAINTE-MARIE

*Modèle français.*—Satisfaisant—Gosselin, Albertine; Laroche, Aglaé; Jacques, M.-Rose-Antoinette; Brochu, M.-Laure-alias-Gracia; Morissette, M.-Yvonne-Bl.

*Modèle français.*—Distinction—Baillargeon, Éva; Lavallée, M.-Ange; Provost, M.-Anna; Jolicœur, M.-Alida; Dumont, Alfrédina; Fortier, M.-Rose-Antonia; Morency, Lucienne; Tardif, Imelda; Thiboutot, M.-Victoria; Gobeil, M.-Anne; Roy, M.-Joseph-Théonilda; Bernier, M.-Rose-de-Lima; Dallaire, Rose-Alma; Vermette, M.-Louise-Alexina; Labbé, M.-Valéna-Léonille-Philomène; Lambert, M.-Agathe-Itha; Drouin, Fernande; Métivier, M.-Jeanne; Garant, M.-Anna-Alma; Paquet, Germaine.

*Modèle français et anglais.*—Distinction—Drouin, M.-Arénée; Giguère, M.-Reine-Éliane; Colgan, Mary-Helen-Constance; Duval, M.-Cécile; Felteau, Hermance; Gagnon, Marie-Jeanne; Dion, M.-Joséphine-Clara; Dancose, M.-Ludivine-Gabrielle-Adrienne; Breton, Jos.-Adélard-Rosario.

*Académie français.*—Satisfaisant—Simard, Henri-Arthur; Genest, Gaston.

*Académie français.*—Distinction—Morneau, Louis; Turgeon, Maurice.

*Académie français et élémentaire anglais.*—Satisfaisant—Marcoux, Oscar; Lacasse, Albert.

*Académie français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Côté, Alida.  
*Académie français et modèle anglais.*—*Satisfaisant*—Vallée, Joseph.

## SHERBROOKE

*Modèle français.*—*Satisfaisant*—Hains, Emma; Labbé, M.-Florida; Lambert, Alice;  
*Modèle français.*—*Distinction*—Blain, M.-Florina; Bélisle, Antoinette; Lanciaux, Jeanne;  
 Laroche, Laura; Labbé, M.-Eugénie-Émérentienne; Corriveau, Domithilde-M.-Amélie; DeBlois,  
 M.-Louise; Gilbert, M.-Anna; Bernier, M.-Mérilda; Gilbert, Béatrice; Bisailon, Thérèse; Char-  
 tier, M.-A.-Émélie; Hébert, M.-Éliane-Zilda; Blouin, M.-Agnès; Faucher, M.-Aimée-Olivine;  
 Gagnon, M.-Albertha; Marceau, M.-Rose-Alice alias Albia; Pinard, Rose; Boissé, Edwilda-Mal-  
 vina; Braun, M.-Claire; Gagné, Médora; Côté, Yvonne.

*Modèle anglais.*—*Distinction*—Dunn, Margaret-E.-E.

*Modèle anglais et élémentaire français.*—*Satisfaisant*—Morrissey, Cora-May.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Robichaud, M.-Bl.-Germaine.

*Modèle anglais et élémentaire français.*—*Distinction*—Cosgrove, Mary-Ann.

*Modèle français et anglais.*—*Satisfaisant*—Aubin, M.-Rose-Éva.

*Modèle français et anglais.*—*Distinction*—Gagné, Desneiges; Goubout, M.-A.-Alma; Nadeau,  
 Marie-Anne-Arzélie; Carbonneau, Marie-Emma; Turcotte, M.-Lydia-Clémentine; Poirier,  
 M.-Louise; Becigneul, Yvonne; Choquette, Marie-Anne.

*Académie français.*—*Distinction*—Fortin, Lucienne; Auger, Alice; Caron, Antoinette;  
 Désilets, Maria; Audet, Simone; Bernier, Alice-Béatrice.

*Académie français et modèle anglais.*—*Distinction*—Bouffard, Marie-Rose.

## FRASERVILLE

*Modèle français.*—*Satisfaisant*—Vézina, M.-Ange; Bouchard, Béatrice; Blier, Alice; Paradis,  
 Léa-M.

*Modèle français.*—*Distinction*—LeBel, Yvonne-M.-Jeanne; Gasseau, Alma-M.-Alice; St-  
 Pierre, Blanche; Rioux, Yvonne; Gastonguay, M.-Malvina; Roy dit Voisine, Marie-Aurore;  
 Michaud, M.-Eva-Aimée; Michaud, Élisabeth; Roy dit Lauzier, M.-Alma; Charron, M.-A.-  
 Yvonne; Gagné, M.-Luce; Bélanger, M.-Bl.-Lydia; Ouellet, Irène; Bégin, Adrienne; Gagné,  
 Hélène; Gendron, Imelda; Robichaud, Lydia; Michaud, Eugénie.

*Académie français.*—*Distinction*—Thériault, Marie-Louise.

## SAINT-GEORGES

*Modèle français.*—*Satisfaisant*—Nadeau, Florence; Bolduc, M.-Florence-Corinne.

*Modèle français.*—*Distinction*—Lessard, Albert; Champagne, Adéline; Bernier, M.-André;  
 Brochu, M.-Louise; Poulin, Marie-Anne; Poulin, Zénaïde; Poulin, Délia-Marie-Anne; Poulin,  
 M.-Agathe-Élise; Ouellet, M.-Armelle-Anita; Lapointe dit Audet, M.-Bl.-Alfréda; Lambert,  
 M.-Thérèse-Judith.

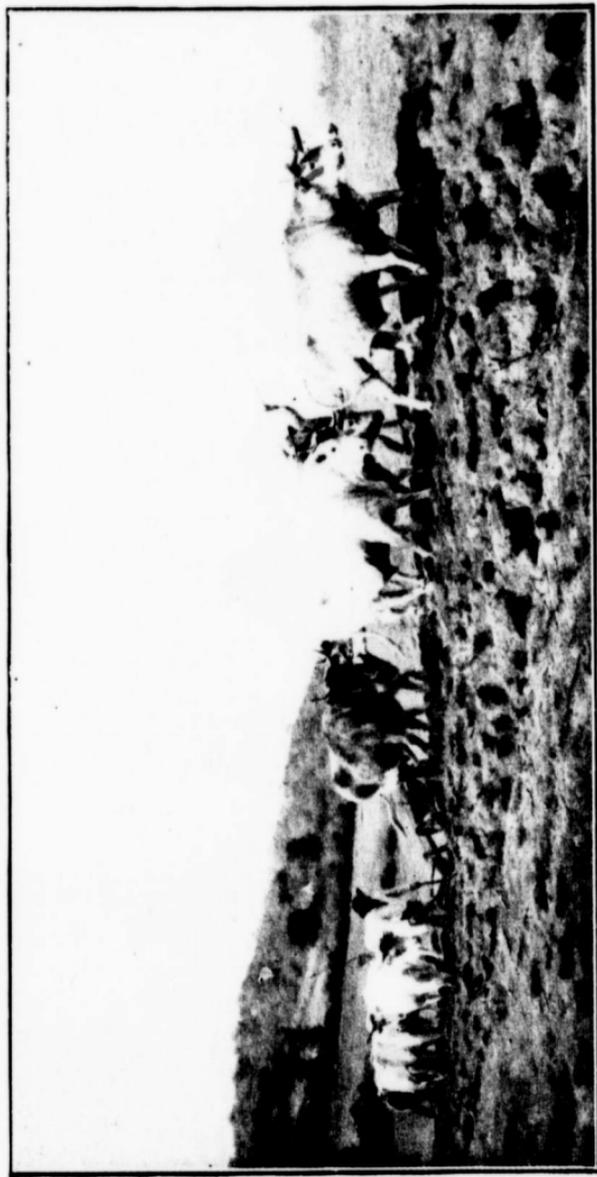
*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Langlois, Hélène; Grondin, Éva-M.-  
 Alph.; Talbot, Cécile.

*Modèle français et anglais.*—*Satisfaisant*—Bégin, Martin; Brun, Ovide.

## VALLEYFIELD

*Modèle anglais.*—*Satisfaisant*—Moriarty, Ruby-Alice.

*Modèle français.*—*Distinction*—Montpetit, M.-Marg.-Mériza; Brazeau, Florida-M.-Clémen-  
 tine; Daoust, M.-Albertine-Églantine; Gadouas, Albina; Archambault, Laurentia; Tessier, Marg-  
 M.-Gizèle; Laberge, Orpha; D'Aoust, M.-Adrienne-Gervaise; Ménard, Alexina; Montpetit,  
 M.-Reine-Élisabeth.



*(Voir "la Rédaction à la petite école" au chapitre de la Méthodologie, présente livraison)*

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction*—Beaudin, M.-Rosanna-Parmélia; Morand, Béatrice; Châles, M.-Rose-Euphémie.  
*Académique anglais.—Satisfaisant*—Feeney, Eleonor-Helena.  
*Académique anglais et élémentaire français.—Satisfaisant*—Feeney, Mary.

## SAINT-FERDINAND

*Modèle français.—Satisfaisant*—Gagnon, M.-Rose; Angers, Alfrédine.  
*Modèle français.—Distinction*—Daigle, Rachel; Gingras, Antoinette; Houde, Jeannette; Dubois, Émélia; Blanchette, Avilda; Lamonde, M.-A.-Corinne; Yachon, Lucienne; Couture, Lucille; Jacques, Azilda; Grégoire, Irène; Dion, M.-Rose-Anna-Phil.; LaRoche, Fernand-Aline; Barlow, M.-Flore-Ernestine; Vallières, Élisabeth; Grégoire, M.-Amarylda; Houle, M.-Clara; Tourigny, Rhéa; Bérubé, Antoinette; Nadeau, Carmen; Fortin, Azéline; Drouin, Bernadette.  
*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction*—Labonté, Marie-Anne; Marcoux, Marie-Rose; Cloutier, Juliette.  
*Modèle français et anglais.—Distinction*—Lemieux, Alice; Boulanger, Lucienne; Pelletier, M.-Albertine.  
*Académique français.—Distinction*—LeBlond, Rhéa; Payeur, Émilienne; Turmel, Marie-Anne; Vallée, Antoinette; Bolduc, Armoza; Houde, Lucienne.

## VICTORIAVILLE

*Modèle français.—Satisfaisant*—Rondeau, Aldéa.  
*Modèle français.—Distinction*—Lallier, M.-Irma; Blais, Gabrielle; Kirouac, M.-Anita-Alvina; Beaumier, M.-A.-Ida-Jeanne; Beauchesne, M.-Anne; Lajeunesse, Aurore; Drouin, Cécile; Boucher, Joséphine; Fréchette, Yvonne; Luneau, M.-Annonciade; Paré, Marie-Jeanne.  
*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction*—Walsh, Margaret-Adelaide.  
*Modèle français et anglais.—Distinction*—Morel, Ronaldo.  
*Modèle anglais et français.—Distinction*—Fawley, Marie-Hannovah.

## MONTEBELLO

*Modèle français.—Satisfaisant*—Joly, M.-Laure-Valéda; Daoust, Anastasia; Guindon, Laurenza.  
*Modèle français.—Distinction*—Desjardins, Ernestine; Desjardins, Alberte; Laurin, Rosina; Paquin, Irène, Mercier, Alma; Kemp, Yvonne; Duchesne, Yvonne.  
*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant*—Mercier, Arthémise.

## HULL

*Modèle anglais.—Satisfaisant*—Keane, Loretto-M.  
*Modèle français.—Distinction*—Villeneuve, M.-Juliette-Aldéa; Richer, M.-Aizire-Amélie; Bélanger, M.-A.-Françoise-Élisabeth; Tétreault, M.-Ange-Bl.-Léona; Baulne, M.-Eustelle; Jeanne; Roy, M.-Émélia-Antonia; Roy, M.-Alberta-Clémentine; LaSalle, M.-Albina; Morissette, Clara; Boisvenu, Alice; Séguin, M.-A.-Alberta; Filiatrault, M.-Blanche; Massie, M.-Régina-Liliane; Longtin, M.-Mériza.  
*Modèle anglais.—Distinction*—O'Brien, Mary-Eva; Campbell, Mary-Constance; Addey, Sarah-Esther; Butler, M.-E.-Noella; Kavanagh, Monica; Stanton, Carmel-Margaret-Cita; Gallagher, Esther-Mary; Grace, Mary-Aileen-Bridget; Maloney, Pearl; Landreau, M.-Winnifred; Ryan, Mary-Suzan; Pleau, Margaret-Louise; Morrissey, Mary-Margaret.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Lalonde, M.-Claire-Jeanne Legault, Béatrice; Laflèche, Marie; Landry, Gilberte; Parent, Emilienne; Gauthier, Clémentine; L'Écuyer, Antoinette; Mercier, Abbé-Frédéric; Pelletier, Valeda; Patenaude, M.-Madeleine; Fortier, M.-Agnès; Marier, Cécile-Annette; Fournier, M.-Edna.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*McAndrew, Geraldine-Mary-Margaret; Hewston, Irene.

*Académie française.—Distinction—*Campbell, Jeanne; Castonguay, Berthe; Chevrier, Phil.-Georgette-Rose-Alba-Clémina.

*Académie française et anglais.—Distinction—*Minguet, Clémentine; Guibert, Clémence; D'Aoust, Charlotte; Bellemare, M.-Anne-Aurée; Caron, Régina; Dignard, Dolorès; Delorme, Élosia; Côté, Eulalie.

## FARNHAM

*Modèle français.—Distinction—*Bernard, Elmire; Drouin, Esma.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant—*Tarte, Juliette.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Dion, M.-Bl.-Robertine; Bissonnette, Fidélia.

*Académie française.—Satisfaisant—*Duquette, Blanche; Cordeau, Jos.-Alex.-Ovila.

*Académie anglaise et modèle français.—Distinction—*O'Brien, Mary-E.-R.

## ROBERVAL

*Modèle français.—Satisfaisant—*Lapointe, M.-Hélène-Léonie.

*Modèle français.—Distinction—*Bergeron, Eugénie; Gauthier, Nélida; Gingras, Flore; Polquin, Cécile; Coulombe, M.-Louise; D'Auteuil, Germaine.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Roy, Adrienne.

## CHICOUTIMI

*Modèle français.—Distinction—*Riverin, M.-Alma-Éliette.

## BAIE SAINT-PAUL

*Modèle français.—Satisfaisant—*Côté, Alice.

*Modèle français.—Distinction—*Martel, Albertine; Tremblay, Irène; Schiller, Léna; Desbiens, Marguerite; Tremblay, Bernadette; Warren, Gabrielle, Ducharme, Médéline; Gauthier, M.-Louise; Cimon, Simonne; Simard, Lédine; Bolduc, Marie-Des-Neiges; Lapointe, M.-Rose-Délina; Tureotte, M.-Lucinie; Tremblay, M.-Bl.-Irma Harvey, Albertine; Lévesque, Marie; Bergeron, M.-Jeanne-Alice.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Tremblay, Rose-Alma.

## CARLETON

*Modèle français.—Distinction—*Litalien, Bernadette; Bernard, M.-Gracieuse.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Cavanagh, Marguerite-Marie.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Cyr, M.-Lucie; Mill, Mariam-Florence.

## GRANDE-RIVIÈRE

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Joseph, Joséphine; Duguay, Exilda; Lévesque, M.-Rose-de-Lima; Lévesque, M.-Anne; Grenier, Sophronie.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Jones, Marg.-Apolline; Couture, Anita-Marie; Trachy, Marie-Anne; Toyman, M.-Laure.

*Académie française et modèle anglais.—Distinction—*Duguay, M.-Marguerite.

## SAINTE-ANNE DES MONTS

*Modèle français.*—*Distinction*—Gagné, Adélaïde; Pelletier, M.-Ange; Morin, M.-Adora alias Dora; Pelletier, M.-Blanche.

*Modèle français et anglais.*—*Distinction*—Sasseville, M.-Imelda.

*Académique français.*—*Satisfaisant*—Roy, Marie-Luce.

*Académique français.*—*Distinction*—Lafontaine, Imelda; Roy, Amanda.

## SAINTE-AGATHE

*Modèle français.*—*Distinction*—Quesnel, Albertine Lajeunesse, Sara; Gaudet, Alice; Chaulifoux, Marie; Fournel, M.-Jeanne; Frénette, M.-Anne; Lemay, Alma.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Roussel, Octavie.

*Académique français.*—*Distinction*—Lafleur, Noëla; Bélisle, Thérèse.

## MONT-LAURIER

*Modèle français.*—*Distinction*—Boyer, M.-Blanche; Moncion, M.-Elva-Simone; Phaneuf, M.-Anna; Bélanger, Éva.

## MANIWAKI

*Modèle anglais.*—*Distinction*—Forest, Yvonne;

*Modèle français et anglais.*—*Distinction*—Vaillancourt, Berthe.

## NEW-CARLISLE

*Modèle français.*—*Distinction*—Bourdages, M.-Marcelline; Huard, M.-Bernadette.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—LeBlanc, M.-Léona.

## VILLE-MARIE

*Modèle français.*—*Distinction*—Quenneville, M.-Rébecca; Filteau, Stella.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Beron, Priscilla.

*Académique français et modèle anglais.*—*Distinction*—Denis, Rose.

## HAVRE-AUX-MAISONS

*Modèle français et anglais.*—*Satisfaisant*—Arseneau, Radégonde.

*Académique français.*—*Distinction*—Boudreau, M.-Exilia.

**MÉTHODOLOGIE****La rédaction à la petite école**

Comme toujours les élèves examineront quelque temps l'image qui servira de sujet de rédaction à tous les groupes de la classe, suivant leur capacité respective.

Maître.—Jules, dites-nous ce que représente cette image.

Élève.—Elle représente des hommes qui labourent avec des bœufs.

M.—Au lieu de dire des hommes qui labourent . . . . , employez le nom de leur métier; ce sera plus court!

E.—Elle représente des laboureurs.

M.—Oui, c'est une scène de labourage. Pourquoi l'un des laboureurs et son attelage paraissent-ils plus petits?

E.—Ils sont plus petits parcequ'ils sont plus loin.

M.—Le laboureur a-t-il un aide?

E.—Il est aidé d'un jeune homme armé d'une perche.

M.—C'est le conducteur; il est armé d'un aiguillon (perche ou bâton muni d'une pointe de fer). Ici, se sert-on de l'aiguillon?

E.—On se sert plutôt d'une gaule ou d'un fouet.

M.—L'attitude des bœufs du milieu n'indique-t-elle pas qu'on les a aiguillonnés?

E.—Je vois cela par la direction de l'aiguillon.

M.—Louis vous dira s'il s'en aperçoit autrement.

E.—Ils baissent leur tête, comme pour raidir les nerfs de leur cou, et déployer plus de force.

M.—Il faut dire les tendons: les nerfs sont de petits filets blancs qui n'ont rien à faire dans le déploiement de la force. Oui, les bœufs raidissent les tendons de leur cou, car, à la façon dont ils sont attelés, toute la force de traction réside dans le cou et la tête.

Simon, dites-nous comment ils sont attelés.

E.—Ils sont joints deux à deux par un joug, pièce de bois, préparée aux extrémités de façon à s'adapter à la nuque de l'animal. Le joug, posé sur un coussin, afin de ne pas blesser l'animal, est attaché à la base des cornes à l'aide de courroies.

M.—Y a-t-il d'autres manières d'atteler les bœufs?

E.—Oui, M. Il y a des jougs qui s'appuient sur le devant du garrot, laissant la tête complètement libre; on les attelle encore avec des colliers presque semblables à ceux des chevaux.

M.—Comment tirent-ils la charrue?

E.—Le grand *pôle* de bois fixé à la charrue est attaché au joug des bœufs d'arrière; à ce *pôle* est aussi attaché la longue chaîne de fer qui s'accroche au joug des deux autres paires de bœufs.

M.—Ce que vous appelez *pôle*, c'est le timon, qui est fixé non pas à la charrue même, mais à l'avant-train.

Voyez-vous encore de ces charrues, ici?

E.—Nos charrues n'ont pas d'avant-train.

M.—Sont-elles semblables à celle de l'image?

E.—La *perche* est croche, et l'attelage est attaché directement à cette *perche*.

M.—Le mot propre est l'*âge*, qui est légèrement recourbé et terminé par une tête mobile à laquelle est accroché l'attelage.

M.—Quel nom prennent les deux parties que tient le laboureur ?

E.—On les appellent mancherons ou manches.

M.—Et les pièces qui sont dans la terre, dites-les en le nom et la fonction.

E.—En avant, il y a le *coude*, qui sert à couper; le *pointe* qui soulève la terre, et l'oreille qui la renverse.

M.—Ce n'est pas un coude, mais un coutre; ce que vous appelez pointe, est le soc, la partie principale de la charrue. L'oreille prend aussi le nom de versoir.

M.—Laboure-t-on partout avec des bœufs ?

E.—Papa laboure avec deux chevaux.

M.—Une paire de bœufs n'est-elle pas suffisante ?

E.—Cela dépend de la grosseur des bœufs et de l'espèce de terre.

M.—Toutes les terres ne sont donc pas également faciles à labourer ?

E.—Non, M. Les terres fortes ou argileuses sont plus dures à labourer que les terres légères ou sableuses.

M.—N'y a-t-il pas une autre condition qui rend le labourage plus difficile ?

E.—Les terres neuves, c'est-à-dire qui n'ont jamais été labourées.

M.—D'après l'image, que devez-vous penser de la terre ?

E.—La terre est dure, puisqu'on emploie six bœufs.

M.—Ne voit-on pas cela encore à l'aspect du labour ?

E.—Oui, les tranches sont irrégulières, et se cassent par grosses mottes.

M.—Pourquoi laboure-t-on la terre ?

E.—Pour l'ameublir et la préparer à recevoir la semence.

M.—Quand laboure-t-on la terre ?

E.—L'automne et le printemps, et même en tout temps pour détruire

les mauvaises herbes.

M.—Maintenant, vous en savez suffisamment pour faire votre rédaction. Parlez-vous de tout ce qui a été dit dans notre conversation ?

E.—Non, M., il y aurait trop de détails.

M.—Il faut donc choisir les plus importants, les plus intéressants. On fera des réflexions sur l'importance du labour et ce qu'en attend le laboureur; on appréciera l'image, en disant en quoi elle est bien réussie.

Quel ordre à suivre dans cette description ?

E.—..... ?

M.—On commencera d'abord par l'idée générale suggérée par le titre. "Le labourage"; conditions dans lesquelles il s'effectue. L'attelage: composition, effort; le conducteur et le laboureur: occupation; réflexion sur la profession du laboureur; enfin, appréciation de l'image.

On se gardera bien de rebuter, par une critique trop sévère, les élèves qui n'auront pas réussi dans leur travail: il faut encourager l'effort.

## LE LABOURAGE

L'image représente une scène de labourage. A en juger au nombre des bœufs, à l'irrégularité des tranches et aux aspérités de la surface, la terre est dure et le labour profond. Mais les robustes et dociles bêtes s'en vont sans trop d'effort : ce n'est qu'aiguillonnées par le conducteur qu'elles raidissent leur cou sous le joug. Sous la force de tant de muscles tendus, rien ne résiste, tout cède devant l'instrument : le coutre tranche, le soc soulève et l'oreille renverse la terre.

Les pieds dans le sillon fraîchement ouvert, les mains solidement appuyées sur les mancherons, le laboureur est tout à sa besogne : faire des tranches le plus égales possible d'épaisseur et de largeur. Il comprend toute l'importance de ce premier travail ; la récolte de blé qui nourrira sa famille en dépend, il le sait.

Le laboureur est la personnification de l'agriculteur, nourricier du genre humain. L'humble conducteur collabore à son œuvre, et les dociles bêtes de somme, sont les auxiliaires indispensables.

Comme cette scène est bien rendue !

Quelle variété d'attitude, de forme et de ton le peintre a su donner aux personnages !

Un trait, un détail particulier à chacun le distingue des autres. Autant qu'elle est possible, c'est l'imitation parfaite de la nature.

NÉRÉE TREMBLAY,  
*Professeur.*

## LEÇON D'ANGLAIS

## D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

In the picture how many persons are there? Or There are how many persons in the picture? Or How many persons do you see in the picture? Or You see how many persons in the picture? Or How many persons can you see in the picture? Or You can see how many persons in the picture? Or In the picture how many persons are to be seen? Or How many persons are to be seen? Or How many persons are shown in the picture? Or In the picture how many persons are shown? Etc., etc. There are four persons in the picture. Etc., etc.

What are they? They are a man and three boys.

What else do you see besides the man and the three boys? I see a tree, with a placard on it, a few shrubs, and a pond.

Are the man and the three boys all together? No they are not all together.

State how they are placed with respect to one another. (1) Directly in front of the tree is a boy; behind the tree, and almost completely hidden (or concealed) by it, is the man; at a good distance from the man and to his left are the two other boys.

On the placard fastened to the tree what is there? There is a notice on it.

Give the words of the notice? The words are: NO SWIMMING HERE. S. S. Young.

Who is S. S. Young? I suppose he is the man who put up the notice.

Who gave him the right to put up such a notice? I don't know who gave him the right to put it up, but I suppose he is the owner of the land on which the pond is situated, and as such he has the right to prevent strangers from using it as a swimming pool.

What objection can the man have to boys swimming in his pond? That is a very hard question, sir?

Hard, you say, what is hard about it? You see, sir, I have neither the pleasure nor the honor of Mr. S. S. Young's acquaintance; how then can I tell what objections the good Mr. Young may have to allowing every Tom, Dick, and Harry, from far and near, to perform his ablutions in his beautiful pond, the clear water of which mirrors the shadows of earth and reflects the light of heaven.

My young friend you are becoming poetical, kindly come back to earth, use your imagination and try to find some reason for S. S. Young's aversion to permitting his pond being used as a bathing place for the boys of the neighborhood. Oh, sir, if it is simply a question of imagination, there's no limit to the number of reasons, which I can invent.

All right, go ahead and invent some. Well, sir, S. S. Young may have learned early in life the distinction or difference between *mine* and *thine*, and as he does not go swimming in other people's ponds he does not want other people to bathe in his; are you satisfied, sir? That is not bad for a beginning.

Give another reason? I think, sir, all the other reasons are comprised in the one I've given.

Give them all the same. Well, sir, S. S. Young objects to boys swimming in his pond for the same reason that he would object to them bathing in his bath, washing in his basin, using his soap, shaving with his razor, brushing their teeth with his tooth-brush, putting their spoons into his soup, riding his horses, sitting on his gallery, playing in his barn, receiving their friends in his house, and a thousand other reasons.

Although, I don't think that the reasons you have given are all good, I will not discuss them, but supposing S. S. Young to be a kind, good-natured, obliging fellow, can you not find some other reason for the placard, than a

(1) Each other is used for two, one another for more than two.

selfish dislike to see others using his pond. Please, sir, are you a friend of S. S. Young's? No, I don't even know him; I never before heard of him; he is an absolute stranger to me; before seeing the placard I was not even aware of his existence; but why do you ask if I am one of S. S. Young's friends? I ask it because you seem very desirous, very anxious that I find some reason, other than a selfish one, to justify S. S.'s little or rather big notice, not to keep off the grass, but to keep out of his pond.

As I have already stated, I don't know S. S. Young from Adam, but I should like to give the poor fellow fair play. There may be excellent reasons, reasons not based on selfishness but on kindness, for S. S. Young's warning to keep away from his pond; and I want to know if you are clever enough to find any of these reasons? Perhaps the pond is very deep and S. S. is afraid some of the boys might be drowned. Now that is an excellent reason. Try to find another. Maybe the water is not very clean, that the house, the stable or the pig-sty or all of them drain into the ponds, and S. S. does not think it charitable or neighborly to allow the nice, clean, healthy boys of the locality to bath in his dirty pond. You are improving. Try again. It is quite possible that to reach the pond it is necessary to cross some of S. S.'s fields; S. S. knowing how little respect many boys and even young men have for other people's property has put up the placard, not to keep people out of the pond but off the grass. Good, let us hear another possible reason. It is not improbable that at first S. S. was a tolerant soul, that he put no hindrance in the way of any one desiring to use his pond, but he soon discovered that it had become a resort for roughs, toughs, loafers, young men and boys whose language was neither elegant, grammatical, polite, or proper; that if their language was bad, their conduct was even worse, and he found himself reluctantly compelled to put up the notice, warning all whom it might concern that his pond was no longer a public bathing place.

That is much better; but if, as you suppose he was a good, kind, generous, tolerant soul, might he not have allowed the swimming to go on and seen to it that those who enjoyed the privilege of using his pool were good boys, who behaved themselves in a decent and proper manner? I think, sir, you are a little exacting with respect to poor S. S.

Exacting, explain your meaning? That is quite easy; S. S. probably had something better to do than keeping a swimming school for all the neighbor's children; you are aware, I am sure, sir, that running a school is a pretty thankless job at best; and I'm certain that you'll admit that running a free swimming school is a thankless and moist business; now as it is quite possible that poor S. S. is rheumatic, you will understand his natural repugnance to moisture.

All right, my friend, you have made out a good case for S. S. Young.

What clothes has the boy in front of the tree on? He has on a pair of suspenders and a pair of trousers.

Where is his shirt? It is in his hands?

Is anything the matter with his shirt? Oh, yes, sir, there's a lot the matter with the poor fellow's shirt.

What is the matter with it? Each sleeve is knotted in a most skillful and artistic way.

The sleeves are knotted you say, I'm surprised how could the sleeves have become knotted, he had his shirt on, I suppose? Your supposition, sir, is absolutely incorrect: he had his shirt off.

What had he his shirt off for? He took it off before going into swim.

Oh, yes, I see, he was in swimming and now he is dressing himself? No, sir, he is not dressing himself, he is untying the knots in his shirt sleeves.

Quite correct, but how did his shirt sleeves get knotted? I beg your pardon, sir, for contradicting you, but his shirt sleeves did not *get* knotted; to get, you have already told me, sir, means to obtain, or acquire after a struggle, after an effort. A man gets rich, gets into bed, gets out of bed, there is often a severe struggle in the last case, gets up in the world, gets a wife, gets married, gets a place, gets a prize, gets a horse, but he does not get poor, get unfortunate, get miserable, get weak, get low-spirited, get cold, get put into jail, get hanged; now a shirt is an inanimate thing, it is incapable of making a struggle, making an effort, therefore its sleeves could not get knotted.

I am delighted to see how well you remember my lesson, but tell how comes it that sleeves are knotted? This is how it happened; the boy came to the pond to take a dip; he undressed, left his clothes near the tree and went in; while he was enjoying the cool fresh water, two other boys happened along, saw his clothes, knotted the sleeves with a skill, evidently born of long practice, undressed, hid their own garments in some sure place and dived into the pond, chuckling to themselves at the thought of the anger which would fill their victim's breast when he found his shirt.

Do you think that was a nice trick? No, sir, I don't think it was a nice trick, but perhaps it was *tit for tat*.

What do you mean by *tit for tat*? That is a short saying which means an equivalent in the way of revenge, playing a trick on a person in revenge for a trick which he had played on you.

With what is he untying the knots? He is untying them with his teeth.

What does his face express? It expresses annoyance and anger.

Describe his hair. His hair which is wet is plastered down over his head and forehead.

How much of the man is visible in the picture? Not much of the man is visible in the picture.

What part of the man is visible in the picture? His right ear, right eye, a part of his right cheek and of his cap are visible in the picture.

In what direction is he looking? He is looking in the direction of the boy.

At whom is he looking? He is looking at the boy.

Can he see what the boy is doing? No, he can't see what the boy is doing.

If he is looking at the boy why can't he see what he is doing? He can't see what the boy is doing because the boy's back is towards him.

What is the man thinking of doing? I imagine he is planning to catch the boy.

If he catches him what will he do? I really don't know, perhaps shake him, or take his shirt from him and send him home without it, or simply take his name and warn him not to come back, or ask him the names of the other boys, or hand him over to the police, or best of all help to untie the knots, give him some good advice and send him away in good humor.

What are the other boys doing? They are swimming.

Describe the picture briefly. In the foreground is a boy, whose wet hair and scanty garments, consisting of a pair of trousers and suspenders, show that he has been swimming. In his hands he has his shirt, the knotted sleeves of which he is strenuously occupied in untying with the help of his teeth. Directly behind the boy is a large tree, with a placard, bearing the following inscription. "No swimming here, S. S. Young". To the left of the tree there is a shrub and to the right another. Directly behind the tree and almost completely hidden by it, is a man who is attentively watching the boy, who is unaware of his presence. In the distance to the left of the man are two other boys swimming in a pond.

J. AHERN

### Chronique judiciaire

En 1916, la Cour de Circuit du district de St-Hyacinthe rendait dans la cause de Rocheleau vs les Commissaires d'écoles de St-Paul d'Abbotsford les deux décisions suivantes:

1.—En matière de taxes scolaires, la demande de paiement doit précéder la saisie.

2.—La loi scolaire n'exige pas la discussion (c'est-à-dire saisie et vente préalable) des meubles des contribuables avant la saisie de leurs immeubles pour le paiement des taxes scolaires.

Voici les faits qui ont donné lieu à ces deux décisions: Rocheleau, contribuable, avait apporté un retard au paiement de ses taxes scolaires. Les commissaires, sans demander régulièrement (Voir art. 2869 du Code scolaire) le paiement de ces taxes, sans non plus procéder à la vente des meubles de Rocheleau (la loi veut, en général, que les meubles du débiteur soient saisis et exécutés avant ses immeubles) firent mettre en vente par le secrétaire-trésorier du Conseil de comté deux immeubles appartenant à Rocheleau. Afin de prévenir cette vente, Rocheleau paya sous protêt les dites taxes ainsi que les frais encourus jusqu'à date. Puis il intenta une action contre la Commission scolaire en alléguant tous ces faits.

A son action la Commission répondit en prétendant que l'avis était régulier, même sans être accompagné d'un compte détaillé, et que la loi ne l'obligeait pas à faire saisir et vendre les meubles de Rocheleau avant ses immeubles.

Le juge Martineau, comme on le voit par les deux décisions précitées, donna raison à Rocheleau sur un point—celui de l'avis—à la Commission sur un autre—celui de la discussion des meubles avant la saisie des immeubles.—D'après ce jugement, donc, les commissions scolaires doivent se conformer à toutes les dispositions de l'article 2869 du Code scolaire exigeant qu'un état détaillé des montants dûs accompagne la demande de paiement. Quant à la saisie et vente des meubles avant la saisie des immeubles, le juge Martineau interprète la loi scolaire comme faisant exception à la règle générale, en permettant aux commissaires de saisir en premier lieu soit les meubles, soit les immeubles.

o  
o o

Le 21 septembre 1917, en Cour de Circuit, à Québec, le juge Belleau rendait le jugement suivant dans la cause de Perron vs Les Commissaires d'écoles de St-Alban :

"La Cour, vu que la création d'un nouvel arrondissement formé de parties des Nos 4 et 5, décrétée par les résolutions attaquées, ne peut manquer d'être avantageuse, et que les défendeurs n'avaient aucune raison pour la refuser, alors que les contribuables du nouvel arrondissement se chargeaient de construire la nouvelle école à leurs frais et renonçaient à toute remise sur le coût de la maison d'école N° 5, auquel ils ont contribué et qui est entièrement payé; renvoie l'appel et confirme les résolutions des 3 et 14 juin dernier, chaque partie payant ses frais."

Voici les faits qui ont précédé le jugement. La corporation scolaire de St-Alban adopta en juin 1917 une résolution à l'effet de créer un nouvel arrondissement avec des parties des arrondissements Nos 4 et 5, et de baisser les contribuables de l'endroit y bâtir une école à leurs frais et sans indemnité pour l'école N° 5 au paiement de laquelle ils avaient contribué.

M. Hubert Perron, avec quelques autres contribuables, somma les commissaires d'annuler cette résolution, ce que ces derniers refusèrent de faire. Alors, M. Perron demanda au tribunal l'annulation de la dite résolution par les raisons suivantes :

- 1.—La construction devait augmenter de beaucoup les charges des contribuables, tout en étant inutile et même nuisible;
- 2.—La résolution n'avait été provoquée que par l'entêtement de quelques contribuables qui ne voulaient pas envoyer leurs enfants à l'école N° 5;
- 3.—La résolution avait été adoptée sous la pression de quelques contribuables mécontents et grâce à l'intimidation;
- 4.—Une demande avait déjà été faite aux commissaires de créer cet arrondissement et ceux-ci avaient refusé unanimement.

La Cour considéra ces motifs et les trouva insuffisamment fondés pour annuler la résolution attaquée. Puis elle rendit le jugement que nous citons textuellement.

EUGÈNE L'HEUREUX, Avocat,  
39, rue St-Jean, Québec.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

#### LES SEPT SOURCES

##### II.—LE BAPTÊME

Vous êtes-vous jamais sérieusement demandé ce que c'est que le baptême? Notre siècle est tellement plongé dans le naturalisme que

les meilleurs chrétiens eux-mêmes sont exposés à méconnaître les réalités adorables de notre sainte religion, à ne plus voir, dans ses actes les plus sacrés, que des cérémonies purement extérieures, des formalités officielles. Le baptême surtout est envisagé par beaucoup de personnes avec un œil tout humain, qui ne pénètre pas

le merveilleux travail de la grâce dans cette régénération spirituelle. Ici plus qu'ailleurs, il importe de réveiller sa foi et de se mettre en pleine lumière des vérités religieuses pour étudier ce sacrement dont il est si nécessaire à un chrétien de connaître la nature, l'excellence et les effets.

Le baptême est l'avènement du Christ dans une âme. Il est impossible de considérer attentivement cet ineffable mystère d'un Dieu qui entre dans sa créature, sans se sentir accablé, abîmé par la majesté d'un tel spectacle. La puissance du Rédempteur s'y emploie d'une manière éclatante; son amour s'y révèle; sa miséricorde y triomphe. A la parole du prêtre: "Éloigne-toi, esprit immonde, et cède la place au Dieu vivant;" à l'effusion de l'eau sainte, l'âme de l'enfant franchit, d'un bond, l'ordre naturel et pénètre sans effort dans l'atmosphère de la grâce; le St-Esprit descend en elle pour en faire son temple. De pécheur, cet enfant devient juste: d'esclave du démon, il devient enfant de Dieu. Il n'y a qu'un instant encore, la malédiction divine pesait sur lui; il est maintenant l'objet des complaisances de la cour céleste. Il passe des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie. Purifié de la tache du péché originel, il entre dans la grande famille dont Jésus-Christ est le chef, il est fait membre de l'Église. Par suite, il acquiert en un moment les droits les plus certains comme les plus magnifiques: droit de participation aux sacrements, droit incomparablement plus précieux à l'héritage du ciel.

Voilà le baptême. Que le chrétien comprenne à présent le prix infini de la grâce que Dieu lui a faite: il lui suffit pour cela de comparer son état à celui de l'infidèle, plongé dans les ténèbres, dans le péché, dans un abîme de maux, et véritablement, selon l'expression de l'Écriture, assis à l'ombre de la mort. Qu'il comprenne ensuite le respect dû à un si grand sacrement, la reconnaissance dont il doit être pénétré envers Dieu pour un tel bienfait, le sentiment de vénération profonde qu'il doit éprouver chaque fois qu'il assiste à la cérémonie d'un baptême. Que les parents, enfin, jugent de là quel affreux malheur c'est pour un enfant de mourir sans avoir reçu ce sacrement, et quelle terrible responsabilité ils encourrent en différant de présenter à l'église leurs nouveau-nés.

Si nous avons la foi, nous sommes obligés d'admettre, sans ombre de restriction, les glo-

rieuses prérogatives attachées à la réception du baptême; mais si nous admettons, nous devons pareillement, pour être logiques et conséquents avec nous-mêmes, admettre les devoirs qui en découlent et qui s'imposent rigoureusement à tout chrétien. Est-il possible, par exemple, de discuter les conclusions suivantes:

1. Dieu m'a choisi entre tant d'infidèles qu'il a laissés dans le paganisme, et cela sans aucun mérite de ma part; donc, si je vis en païen, je suis pire que ces infidèles, j'abuse indignement du don de Dieu; je suis un ingrat; bien plus, je suis un monstre dans le christianisme.

2. Dieu m'a purifié, m'a sanctifié en me faisant chrétien: donc, je vais contre sa volonté, je détruis son œuvre en me souillant de nouveau par des actions criminelles et honteuses.

3. Par le baptême, je suis devenu enfant de Dieu: donc, en redevenant librement l'esclave du démon, je méconnais mon origine, j'avilis mon nom, je ne mérite même plus d'être appelé chrétien.

4. Par le baptême, je suis devenu un membre de Jésus-Christ, le temple du Saint-Esprit; donc, en déshonorant mon corps par l'impureté, je commets une sorte de sacrilège; je profane le sanctuaire que Dieu avait daigné habiter.

5. Par le baptême, j'ai fait profession de croire toutes les vérités de la religion: donc, si je ne pratique pas les devoirs qu'elle m'impose, je renonce à la foi, je la désavoue; ma conduite équivaut à une apostasie.

6. Par le baptême, j'ai pris des engagements solennels vis-à-vis de la sainte Église, à laquelle j'ai déclaré vouloir appartenir: donc, lorsque je trahis ces engagements par mes désordres, je persécute cette Église, je suis le scandale et la honte des vrais fidèles.

En deux mots: pas de pratique religieuse, pas de chrétien. Par les promesses du baptême, ratifiées au jour de la première communion, nous nous sommes liés vis-à-vis de Dieu, liés plus étroitement que le serviteur à l'égard de son maître ou le soldat à l'égard de son capitaine. Les baptisés qui sont fidèles à ces promesses ne font qu'accomplir un strict devoir; ceux qui les violent ne sauraient échapper au reproche de déloyauté, de trahison.

Il suffit encore de considérer le baptême avec esprit de foi pour comprendre toute l'importance des fonctions de parrain et de marraine et la gravité des devoirs qu'ils ont à remplir.

Le parrain et la marraine sont en quelque sorte les parents spirituels des enfants qu'ils tiennent sur les fonts baptismaux, ils répondent pour eux et leur servent de caution.

“Les obligations du parrain, dit le Catéchisme du Concile de Trente, sont aujourd'hui si négligées parmi les chrétiens, qu'il ne reste plus de cette charge que le nom, et qu'on ne paraît pas même se douter de tout ce qu'elle renferme de saint et de sacré. Les parrains doivent se dire qu'ils ont contracté l'obligation de garder toujours leurs enfants spirituels comme confiés à leurs soins, de les former à la vie chrétienne et de s'efforcer de leur faire remplir

fidèlement, pendant toute leur vie, ce qu'ils ont promis solennellement pour eux au baptême.” Assurément ces devoirs sont les mêmes aujourd'hui qu'autrefois, ou plutôt ils deviennent chaque jour plus graves, dans ce siècle d'insubordination et d'impiété où l'enfant est si exposé à recevoir de mauvais principes avec de mauvais exemples et à s'engager dans la voie de la perdition. Toutefois, ils obligent les parrains et les marraines d'une manière beaucoup plus étroite lorsque les parents viennent à faire défaut. Que ces derniers comprennent donc combien il importe de choisir avec soin le parrain et la marraine de leur enfant!

## LANGUE FRANÇAISE

### Cours élémentaire

#### DICTÉES

##### I

#### LA PETITE SŒUR

La petite sœur a une physionomie pleine de gaieté, de douceur, d'affection, de franchise. Ses longs cheveux noirs flottent sur ses épaules et elle porte gentiment la toilette d'étoffe bleue que sa bonne mère lui a confectionnée. Déjà elle aime les poupées; elle les caresse, les habille, les déshabille.

EXERCICE.—1. Faire deux listes des noms: noms masculins et noms féminins.—Trouver le sujet de tous les verbes.

2. Pourquoi ne mettez-vous pas une *s* au mot *caresse*?—(Parce que le mot *caresse* indique une action: c'est un verbe comme les mots: *habille, déshabille*).

—Donnez deux synonymes du mot *physionomie* (*visage, figure*).

—Relever et analyser les pronoms. Quelles sont les différentes manières d'écrire les noms terminés par *eu*? donner plusieurs exemples.

##### II

#### LE VENT

L'air qui se déplace produit le vent. Le vent sèche le linge qu'on a lavé, pousse les bateaux sur les canaux et sur la mer, fait tourner cer-

tains moulins. On ne peut saisir le vent, ni le voir, mais on le sent. Les vents violents déracinent les arbres, renversent les maisons et font souvent périr les vaisseaux.

EXERCICES.—Donner le sens des mots: *air, déplace, canaux, moulins, violents, déracinent*.

—Effets des vents, avantageux ou funestes.

—Quels sont les vents qui soufflent dans ce pays?

—Trouver un nom de la même famille que *vent, air, linge, canal, moulin, sentir, arbre, maison*. (*Venter, aérien, linge, canaliser, mouliner, senteur, arbrisseau, maisonnette*).

#### RÉCITATION

##### LE PORC PARÉ DE FLEURS

Un singe, en folâtrant, attache quelques fleurs Aux oreilles d'un porc; et mon sot se redresse: “Je suis beau, disait-il, rendez-moi les honneurs” Mais le renard, riant de sa faiblesse: “De ta parure, ami, ne sois pas orgueilleux; Ta laideur n'en paraît que mieux.”

MME JOLIVEAU

QUESTIONS.—Que fit un singe en folâtrant?— Donner la signification de *folâtre*!—Le porc fut-il fier de ces quelques fleurs?—Par qui fût-il raillé?

#### RÉDACTION

##### LA PETITE FILLE SOIGNEUSE

Voyez Jeanne, comme elle a un aspect propre et agréable: pas un accroc, pas une tache à ses

vêtements; ses cheveux sont bien peignés, ses mains, son visage lavés. Dans son carton d'écolière, vous ne trouverez que des livres et des cahiers en bon état; ils semblent tout neufs, bien qu'ils aient déjà beaucoup servi. Elle conserve aussi longtemps les mêmes jouets; jamais on n'entend dire qu'elle gâte ou détériore quoi que ce soit.

C'est que Jeanne est une petite fille soigneuse, qui manie avec précaution tout ce dont elle se sert. Elle a de l'ordre; chaque soir, en quittant ses vêtements, au lieu de les jeter au hasard d'ici, de là, elle les brosse, les suspend, ou les dispose sur une chaise. Elle recouvre d'une enveloppe de papier ses cahiers et ses livres, auxquels on ne voit ni cornes, ni barbouillages. Quand elle s'est servi de ses jouets, elle les range à leur place pour une autre fois.

C'est une belle qualité d'avoir du soin. Elle donne bonne opinion de celui qui la possède. De plus, elle épargne bien de l'argent; or, il ne faut pas oublier que "un sou épargné est un "sou gagné".

QUESTIONNAIRE.—Que pensez-vous de Jeanne?—Comment sont tenus ses livres, ses jouets?—Quelle est la qualité de Jeanne?—Quelles précautions prend-elle de ses vêtements, de ses livres, de ses jouets?—Que pensez-vous de cette petite fille?—Quel avantage retire-t-on à être soigneuse?

CANEVAS.—Jeanne a un aspect agréable: Pourquoi?—Comment sont tenus ses livres? ses jouets?—Jeanne est soigneuse.—Soin qu'elle prend de tout ce dont elle se sert.—Ce que je pense de Jeanne.—Être soigneux, c'est être économe.—L'économie est une source de richesse.

## Cours moyen

### DICTIONNAIRE

#### I

#### COMPOSITION DE L'AIR

Dans l'air, il y a deux matières différentes mêlées; deux matières également invisibles, légères, deux gaz enfin. L'un de ces gaz est propre à entretenir la combustion, l'autre non; le premier fait brûler, le second laisserait mourir

toute flamme. Celui qui fait brûler s'appelle oxygène, l'autre se nomme azote; et de ce dernier il y a dans l'air quatre fois plus que d'oxygène. Quand un morceau de charbon, un tison, brûlent, c'est l'oxygène de l'air qui les fait brûler, l'azote n'y est pour rien. On trouve encore dans l'air un peu de gaz acide carbonique et de la vapeur d'eau.

DEMONSTRATION

IDEES.—Indiquer quelles sont les matières qui composent l'air que nous respirons. Quel gaz est propre à entretenir la respiration et la combustion? Quels autres gaz contenus dans l'air n'entretiennent pas la combustion?

EXERCICES.—Relever et analyser les adjectifs déterminatifs.—Quelle règle du pluriel suivent les noms en eau, les noms terminés par z?—Chercher les homonymes de air, un, dans, fois.—Donner et définir les mots de la famille de air, propre, quatre, charbon.

## II

### LES DEVOIRS DES ENFANTS

Enfants, apprenez quels sont vos devoirs envers vos parents; car vous ne serez heureux et bénis qu'en y restant fidèles. Honorez, aimez le père qui vous a transmis la vie, la mère qui vous a nourris et élevés. Y a-t-il un être plus maudit que celui qui brise le lien d'amour et de respect établi par Dieu même entre lui et ceux desquels il tient le jour? Vous êtes à vos parents un grand sujet de soucis. N'ont-ils pas sans cesse devant les yeux vos besoins de toutes sortes et ne faut-il pas qu'ils se fatiguent sans cesse afin d'y subvenir?

Le jour ils travaillent pour vous; et la nuit, pendant que vous reposez, ils veillent encore. Il vient un temps où la vie décline, où le corps s'affaiblit, les forces s'éteignent, enfants vous devez alors à vos vieux parents les soins que vous reçûtes d'eux dans vos premières années. Qui délaisse son père et sa mère en leurs nécessités, qui demeure sec et froid à la vue de leurs souffrances et de leur dénuement, je vous le dis en vérité, son nom est écrit au livre du souverain Juge parmi ceux des parricides.

EXERCICES.—Expliquer maudit, subvenir, décliner, les forces s'éteignent, dénuement, parricide.—Justifier l'orthographe des participes passés.—Qu'ils se fatiguent; à quel mode et pourquoi?—Analyser les mots leur, leurs em-

ployés, dans la dictée.—Chercher et définir plusieurs substantifs qui changent de sens en changeant de nombre (*Honneur, les honneurs, la ruine, les ruines, etc.*).—Conjuguer *éteindre* aux temps primitifs.

## Cours supérieur

### DICTÉE

#### GRAND PRÉ

Grand-Pré, la terre de désolation, dont la fertilité visible du sol contraste singulièrement avec l'abandon et la solitude dont elle semble obstinément s'envelopper: Grand-Pré reste silencieux pour avoir entendu autrefois trop de mensonges et aussi trop de sanglots; il reste désert depuis qu'il s'est vu arracher si brutalement tous ses paisibles habitants; sur les ruines que la flamme y avait laissées et que le sol a peu à peu ensevelies aucune autre habitation n'a osé s'élever. Ce coin de pays si beau et si favorisé de la nature, semble porter muet, le poids d'une malédiction persistante pour le crime inexpié, dont il garde encore le souvenir effrayé et les vestiges tragiques. Une croix basse et lourde d'aspect, faite de pierres et de ciment, marque sur un léger gonflement du sol, l'endroit de l'église où furent enfermés les victimes de la déportation barbare avant d'être embarqués comme on sait. Le puits avec sa margelle de pierre est toujours là, et quatre vieux pommiers, témoins, dit-on, du crime, persistent à garder un peu de la vie d'autrefois sur les tombeaux et sur les ruines dont les derniers vestiges semblent eux-même effacés.

C'est tout ce qui reste dans cette solitude, dont les habitants se tiennent respectueusement éloignés. Mais ce peu reste chargé de tant de souvenirs, que l'on y fait silence comme en temple saint. Ce coin de terre inhabité reste sacré: il garde le pouvoir mystique de faire couler les larmes et ployer les genoux. C'est un tombeau, mais tout tombeau catholique est surmonté d'une fleur de résurrection. La race que l'on a voulu immoler là, en brisant tous les liens qui faisaient sa vie, et en disséminant tous ses restes aux vents des plus cruelles dispersions, est ressuscitée. Le tombeau reste désert, mais le peuple ressuscité apparaît ail-

leurs, en plusieurs endroits, bien vivant, immortel. Il garde bien, lui aussi, comme des stigmates profondes les traces des coups qu'il a reçus, il porte à son front un nuage de tristesse qui n'est pas encore complètement dissipé, il chemine encore sur une terre semée d'écueils et d'embûches, ses ennemis n'ont pas tous désarmé et ils ont même trouvé parfois d'étonnants alliés, mais le peuple martyr est ressuscité, il est bien vivant. Il vit pour ne plus mourir.

J.-A. DE PLAINES

### RÉCITATION

#### LE PAIN

Ma mère a pris de la farine blanche,  
De l'eau, du sel, des tiges de houblon,  
Puis de son bras a retroussé la manche,  
Et, dans la huche, a mis le levain blond.  
Alors s'est fait, dans l'ombre, sans obstacle,  
Le changement merveilleux et divin,  
Qui, de nos blés, fait sortir, ô miracle!  
Le pain!...

A l'heure où l'ombre envahit la campagne,  
Et met un voile à la face du jour  
Le vagabond que la nuit accompagne,  
S'en vient frapper, chez nous, de son poing lourd.  
Bien las, bien las de la route suivie,  
Il vient s'asseoir près du feu de sapin,  
Et son regard implore, avec envie,  
Du pain!...

Sur nous, si vous laissez le sort s'abattre,  
Si le malheur s'acharne à notre toit,  
Si nous devons, ô Seigneur, nous débattre  
Contre la mort, la misère ou le froid,  
Nous bénirons, ô Maître redoutable,  
Nous bénirons, quand même, votre main,  
Si vous donnez encore à notre table  
Du pain!...

BLANCHE LAMONTAGNE

(Par nos Champs et nos Rives.)

### COMPOSITION

#### AVENTURE DU "RAT DES CHAMPS"

Vous connaissez la fable intitulée le *Rat de Ville et le Rat des Champs*.

Vous supposerez que le *Rat des Champs*, encore frissonnant de peur et tout essoufflé de sa course rapide, revient à son trou, où il est accueilli par les rats ses voisins, avides d'entendre le récit de son aventure. Il se rend à leur désir et il leur conte son histoire.

#### DÉVELOPPEMENT

Le *Rat des Champs*, après son équipée à la ville, venait de rentrer dans son trou, tout essoufflé d'une course vertigineuse, très ému de son aventure, et fort heureux d'avoir échappé au danger.

Tous les rats ses voisins étaient accourus en apprenant son retour, et le pressaient de questions, avides de connaître ce qui lui était arrivé.

“Vous savez, leur dit-il, que j'avais été invité par un *Rat de Ville*, élevé jadis dans nos parages, devenu citadin depuis longtemps et qui voulait me faire témoin des douceurs de toute sorte que l'on goûte dans une cité vaste, riche et policée.

“Mon ami m'introduisit dans un palais luxueux dont les salles resplendissaient sous les lambris dorés. Dans l'une de ces salles, recouverte de tapis de Turquie, se voyaient les restes d'un festin, composés de débris variés, exhalant une odeur appétissante.

“Sur le tapis même, un plat ouvert de reliefs d'ortolans que mon ami m'indiqua comme un mets des plus savoureux, avait été déposé, comme si nous avions été attendus par le maître de la maison.

“Tout d'abord, l'étonnement m'avait, pour ainsi dire, cloué sur place, moi qui ne m'étais risqué que dans les granges des cultivateurs des environs, et je contemplais toutes ces richesses d'un air emprunté et un peu inquiet qui faisait sourire mon ami; mais bientôt, je cédai aux instances de mon compagnon, et nous nous attablâmes devant le plat d'ortolans, mets vraiment délicat.

“Nous devisions, tout en dévorant ces fins morceaux, et le *Rat de Ville* me vantait les plaisirs de la table, qu'il goûtait ainsi tous les jours, et le bonheur de vivre dans une ville où l'on

trouvait sans peine le confortable et l'abondance, lorsque tout à coup, à l'une des portes de la salle, on entendit, du bruit: et il n'y avait pas à s'y méprendre, c'était le miaulement du chat. Mon ami détalait au plus vite, et je le suis sous un meuble, où il s'était ménagé, caché à tous les yeux, un trou par lequel nous disparaissions en un clin d'œil sous le plancher.

“Je tremblais de tous mes membres, et mon amphitryon faisait lui-même une assez piteuse figure. Mais au bout de quelques instants, le bruit ayant cessé, il retrouva son assurance et m'invita à aller continuer notre repas, interrompu, disait-il, par une de ces alertes auxquelles il était habitué. Mais j'étais fixé désormais sur les avantages de la ville; je refusai ses avances et me préparai à le quitter, tout en lui tenant le petit discours suivant:

“Mon cher ami, je reconnais que vous avez “ici une vie agréable et plantureuse, des “plaisirs dont les Rats des champs n'ont “aucun soupçon; mais cette existence primitive a des inconvénients dont je viens de “mesurer l'étendue. Vous vivez dans l'“quiétude, dans la crainte du chat qui vous “guette, de la punition qui attend ceux qui “touchent au fruit défendu.

“Nous végétons, nous autres, dans la médiocrité; nous n'avons pour nourriture que “les grains oubliés dans les champs, et le toit “de nos palais est la voûte du ciel; mais nous “vivons libres et tranquilles, dans un repos “que personne ne vient troubler, car nul ne “songe à nous disputer la nourriture assez “maigre, mais suffisante, qui compose nos “repas quotidiens. Venez demain chez moi, “vous retrouverez vos compagnons d'autre- “fois, heureux, goûtant en paix les charmes de “la nature, prenant leurs ébats, mangeant à “loisir, sans être dérangés par l'ennemi.

“Quant à rester ici une minute de plus, n'y “comptez pas; j'ai hâte de me retrouver, et “sécurité:

“Adieu donc. Fi du plaisir  
“Que la crainte peut corrompre!”

(L'Ecole et la Famille)



*(Voir, présente livraison, "Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle")*

# ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

## AGRICULTURE

### RÉDACTION

#### UNE GRAINE

Racontez les transformations d'une graine (d'un grain de froment par exemple). I. Dans quel état est-il avant qu'on le sème? II. Que devient-il lorsqu'il a été jeté en terre? III. Quelle apparence a-t-il quand il est entièrement développé? IV. Qu'est devenue cette graine, finalement? (elle en produit beaucoup d'autres semblables).

#### DÉVELOPPEMENT

I. Comme il paraît sec et dur le petit grain de blé long d'un demi-centimètre environ, de forme presque cylindrique, d'une couleur jaunâtre? Il semble ne devoir être destiné à autre chose qu'à se réduire en farine sous l'écrasement de la meule.

II. Mais non. Prenons-le, jetons-le en terre, qu'il tombe sur lui du ciel le rayon de soleil et la pluie bienfaisante, la chaleur du jour et la fraîcheur des nuits, aussitôt il se transforme.

Il se ramollit; un point à peine visible surgit d'un côté, puis s'étend, s'allonge: une partie s'enfonce en bas, dans la terre, c'est la radicelle

qui deviendra la racine destinée à puiser, dans le sol, les suc nourriciers; l'autre partie monte, perce bientôt le sol, c'est une petite languette d'un vert pâle d'où naîtront la tige, la feuille future avide d'air et de lumière.

Le grain de blé a germé.

III. Il est devenu plante à son tour. De son chaume en tige, des feuilles se déroulent l'une après l'autre, vertes, flexibles, au sommet apparaît une sorte de bourgeon serré: c'est l'épi.

Peu à peu, il se développe, s'étend, fleurit, se charge à son tour de grains que dorera le soleil de l'été, et qu'achèveront de mûrir les chaleurs d'août.

IV. Alors le moissonneur viendra qui, de sa faucille, coupera la moisson. Les lourds épis tomberont à terre. Chacun renferme de vingt à trente grains, tous sortis de la même petite graine ensemencée, enfouie dans les ténèbres du sol pour y mourir d'abord, y renaître, ensuite se multiplier à l'infini...

Comment cela se fait-il?

Par la toute puissance et la sagesse du Créateur. L'homme sème, plante, arrose; mais Dieu seul donne l'accroissement.

### Antialcoolisme

#### DICTÉE

#### L'IVRESSE

Charles XII, qui fut roi de Suède, avait un jour dans l'ivresse, perdu le respect qu'il devait à la *reine son aïeule*: elle se retira, pénétrée de douleur, dans son appartement. Le lendemain, comme elle ne paraissait pas, le roi en demanda la cause, car il avait tout oublié. On la lui dit. Il alla trouver la princesse: "Madame, lui dit-il, je viens d'apprendre qu'hier je me suis oublié à votre égard; je viens vous en demander pardon, et, afin de ne plus tomber dans cette faute, je vous déclare que j'ai bu hier du vin pour la dernière fois de ma vie." Il tint parole. Depuis ce jour-là il

ne but que de l'eau et fut d'une sobriété qui ne contribua pas moins que l'exercice à rendre son tempérament fort et robuste.

#### VOLTAIRE

QUESTIONS.—1° Dans la première phrase qui se termine à *reine son aïeule*, analysez le verbe de la proposition principale.

2° Conjuguez le verbe *boire* au présent de l'indicatif et au passé défini.

3° Donner trois mots de la même famille que *roi*.

4° A quoi Charles XII dut-il son *tempérament fort et robuste*?

## Enseignement ménager

## RÉDACTION

Une de vos compagnes s'étonne qu'on attache tant d'importance à l'école aux leçons de coupe et de couture. Elle trouve que cela n'est pas "la classe" et que c'est ennuyeux.—Répondez-lui ce que vous pensez.

## DÉVELOPPEMENT

Ma chère Odile,

Tu ne comprends pas, me disais-tu dans ta dernière lettre, qu'on attache autant d'importance aux notions de couture et de coupe qui nous sont enseignées à l'école. Permits-moi, ma chère amie, de ne pas être de ton avis et de t'expliquer quelle est, pour une femme, l'utilité des travaux à l'aiguille.

Nous n'irons pas toujours à l'école, nous n'avons pas toujours des leçons à apprendre, des devoirs à faire, mais ce que notre rôle de femme nous imposera toujours, c'est de veiller à la propreté, au bon ordre de notre ménage, et à la tenue de ceux qui nous entoureront.

Tenir sa famille convenablement, voilà ce que beaucoup de ménagères ignorent; et pourtant, si elles savaient manier l'aiguille, combien tout changerait autour d'elles? Les vêtements sans accrocs, sans boutons décosus, conserveraient un air soigné toujours; sous les doigts d'une

femme habile, les habits des parents *serviraient* à en confectionner d'autres pour les enfants. Et quelle notable économie de ce pouvoir de passer de couturière, dans un ménage dont les ressources sont limitées!

Lors même, ma chère Odile, que tu serais favorisée de a fortune, et que tu pourrais avoir lingère et tailleurs à tes ordres, la couture te sera-t-elle inutile? Loïn de là. Tout en t'offrant un délassément agréable, elle te permettra de confectionner ces mille riens élégants qui peuplent la demeure des riches, ou, ce qui vaut mieux encore, des vêtements pour ceux qui n'en ont pas.

Aux simples notions de couture, on a eu devoir ajouter la coupe et l'assemblage qui permettent de tailler et d'ajuster les diverses parties d'un vêtement. Cet enseignement me paraît aussi utile que la couture, et je t'engage à en profiter le mieux que tu pourras. J'espère, ma chère Odile, que tu voudras bien suivre mon conseil et m'envoyer dans quelque temps des échantillons de ton savoir-faire.

Ton amie,

JULIENNE.

(L'Ecole française)

## MATHÉMATIQUES

## ARITHMÉTIQUE

## PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Vingt-quatre personnes doivent payer en commun \$3750; plusieurs étant insolvables, les autres payent chacune \$93.75 de plus que leur part. Combien de personnes sont insolvables?

*Solution:*  $\$3750 \div 24 = \$156.25$ , ce que chacune des personnes devaient payer.

$\$156.25 + \$93.75 = \$250$ , somme versée par chacune des personnes qui ont payé.

$\$3750 \div \$250 = 15$ , nombre de personnes qui ont payé.

$24 - 15 = 9$ , nombre de personnes insolvables. *Rép.*

2. Une société de bienfaisance partage une somme de \$494 entre 75 personnes; les 40 premières reçoivent chacune \$3.46. Quelle sera la part de chacune des autres ?

*Solution:*  $\$3.46 \times 40 = \$138.40$ , ce que reçoivent les 40 premières.  
 $75 - 40 = 35$ , les dernières personnes.

$\$494 - \$138.40 = \$355.60$ , ce que reçoivent les 35 dernières personnes.  
 $\$355.60 \div 35 = \$10.16$ , ce que reçoivent chacune des 35 dernières personnes. *Rép.*

3. Deux marchands ont acheté un troupeau de 252 moutons pour \$1083.60. Le premier a payé \$387 et le deuxième le reste. Quel est le nombre de moutons qui revient à chacun ?

*Solution:*  $\$1083.60 \div 252 = \$4.30$  le prix payé pour 1 mouton.  
 $\$387 \div \$4.30 = 90$ , le nombre de moutons du 1er. *Rép.*

$\$1083.60 - \$387 = \$696.60$ , somme payée par le 2e.

$\$696.60 \div \$4.30 = 162$ , le nombre de moutons du deuxième. *Rép.*

### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. A, B et C travaillent ensemble et quoiqu'ils ne travaillent pas le même nombre d'heures par jours ils doivent recevoir le même salaire journalier. A travaille 8 heures par jour, B 9 heures et C 10 heures. Au bout de 3 jours afin de finir plus tôt ils travaillent chacun une heure de plus par jour. Trois jours plus tard l'ouvrage est terminé et la somme totale de \$114.05 est partagée entre les trois ouvriers, combien chacun doit-il recevoir ?

*Solution:* Pendant chacun des trois derniers jours A travaille  $\frac{1}{3}$  de jour de plus, ce qui fait pour ces jours,  $\frac{2}{3}$  de jour de plus. — B travaille  $\frac{1}{3}$  de jour de plus, ce qui fait  $\frac{2}{3}$  de jour de plus. — C travaille  $\frac{1}{3}$  de jour de plus, ce qui fait  $\frac{2}{3}$  de jour de plus.

A a travaillé en tout  $6\frac{2}{3}$  jours, B  $6\frac{1}{3}$  jours, C  $6\frac{3}{10}$  jours.

$6\frac{2}{3} + 6\frac{1}{3} + 6\frac{3}{10} = 6\frac{45}{10} + 6\frac{40}{10} + 6\frac{36}{10} = 19\frac{121}{10}$  jours.

$(\$114.05 \times 6\frac{2}{3}) \div 19\frac{121}{10} = \$114.05 \times \frac{5}{8} \div \frac{221}{10} = \$114.05 \times \frac{5 \cdot 1}{8} \times$

$\frac{10}{221} = \$38.25$ , part d'A. *Rép.*  
 $(\$114.05 \times 6\frac{1}{3}) \div 19\frac{121}{10} = \$114.05 \times \frac{10}{9} \div \frac{221}{10} = \$114.05 \times \frac{10}{9} \times$

$\frac{10}{1105} = \$38$ , part de B. *Rép.*  
 $(\$114.05 \times 6\frac{3}{10}) \div 19\frac{121}{10} = \$114.05 \times \frac{63}{10} \div \frac{221}{10} = \$114.05 \times \frac{63}{10} \times$

$\frac{10}{221} = \$37.80$ , part de C. *Rép.*

2. A achète les  $\frac{7}{8}$  d'une propriété pour \$4064.55 et B achète les  $\frac{9}{10}$  de la même propriété à un taux de  $\frac{1}{10}$  plus élevé qu'A. Combien B a-t-il payé et quelle est la valeur du reste de la propriété au taux payé par B.

*Solution:*  $\frac{7}{8} = 4064.55$

$\frac{1}{8} = \frac{4064.55}{7}$

$\frac{26}{85} = \frac{4064.55 \times 26}{100}$ , valeur de toute la propriété au taux payé par A.  
 $\frac{9}{85} \times \frac{21}{20} = \frac{9}{5} \times \frac{21}{20} = \frac{37}{100}$ , la partie de la valeur totale payée par B  
 pour les  $\frac{9}{85}$  qu'il a achetés.

$\$4,064.55 \times \frac{21}{7} \times \frac{37}{100} = \$4076.163$ , somme payée par B. *Rép.*

$$\frac{7}{85} + \frac{9}{85} = \frac{345}{910} + \frac{334}{910} = \frac{479}{910}$$

$\frac{910}{910} - \frac{479}{910} = \frac{431}{910}$ , la partie qui reste.

$$\frac{431}{910} \times \frac{21}{20} = \frac{431}{130} \times \frac{3}{20} = \frac{1293}{2600}$$
, la partie qui reste augmentée de  $\frac{1}{20}$ .

$4064.55 \times \frac{26}{7} \times \frac{1293}{2600} = \$580.65 \times \frac{1293}{100} = \$7507.8045$ , la valeur de ce qui reste au taux payé par B. *Rép.*

3. A est propriétaire du  $\frac{1}{4}$  d'un navire, B, du  $\frac{1}{3}$  et C du reste; le vaisseau qui est assuré pour les  $\frac{3}{4}$  de sa valeur est perdu en mer. Lorsque A reçoit sa part de l'assurance il s'aperçoit qu'il a perdu \$10000. Combien B et C ont-ils respectivement perdu?

*Solution:* La perte de celui qui possède  $\frac{1}{4} = 10000$ , perte d'A.

$$\frac{1}{8} = (10000 \times 4) \div 3 = \$13333\frac{1}{3}$$
, la perte de B. *Rép.*

$$\frac{4}{4} - (\frac{1}{4} + \frac{1}{8}) = \frac{1}{2} - \frac{3}{8} = \frac{1}{8}$$
, la part de C.

$$\frac{1}{8} = 10000.$$

$$\frac{5}{12} = (10000 \times 4) \times \frac{5}{12} = \$16666\frac{2}{3}$$
, la perte de C. *Rép.*

#### RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc.

1. Un particulier augmente son revenu annuel de \$72 en échangeant \$21000 d'obligations, 3% au cours 78%, pour des obligations 4 $\frac{1}{2}$ %. Trouvez le cours des 4 $\frac{1}{2}$ %.

*Solution:*  $\$21000 \times 0.03 = \$630$ , le revenu primitif.

$$\$630 + \$72 = \$702$$
, le nouveau revenu.

$$\$21000 \div 100 = 210$$
 obligations 3%.

$$\$78 \times 210 = \$16380$$
 valeur des 210 obligations 3%.

$$702 \div 4.5 = 156$$
 obligations 4 $\frac{1}{2}$ %.

$$\$16380 \div 156 = \$105$$
 cours des 4 $\frac{1}{2}$ %. *Rép.*

2. Un failli peut payer 60% de ses dettes; il lui manque \$750 pour acquitter  $\frac{3}{4}$  de ses dettes. Trouvez son actif et son passif.

*Solution:*  $\frac{3}{4} = 0.75 = 67.5\%$ .

$$67.5\% - 60\% = 7.5\%$$

$$\$750 \div 0.075 = \$10000$$
, son passif. *Rép.*

$$\$10000 \times 0.60 = \$6000$$
, son actif. *Rép.*

3. Une compagnie d'assurance assura une propriété à 2 $\frac{1}{4}$ %, puis elle assura les  $\frac{3}{4}$  de la propriété dans une autre compagnie à 2%. La prime reçue excéda celle payée de \$42. On demande le montant de la police primitive.

*Solution:*  $2\% \times \frac{3}{4} = \frac{6}{5} = 1.2\%$ .

$$2\% - 1.2\% = 2.25\% - 1.2\% = 1.05\%$$

$$\$42 \div 0.0105 = \$4000$$
, montant de la police primitive. *Rép.*

## Algèbre

1. A résoudre:  $12x + 13y = 74$ ..... (1)

$17x - 19y = 30$ ..... (2)

Multipliant (1) par 19 et (2) par 13 on a:

$228x + 247y = 1406$ ..... (3)

$221x - 247y = 390$ ..... (4)

Ajoutant (4) à (3) on a:

$449x = 1796$ ..... (5)

D'où  $x = 1796 \div 449 = 4$ . *Rép.*..... (6)

Substituant 48 la valeur de  $12x$  à  $12x$  dans (1) on a:

$48 + 13y = 74$ ..... (1)

$13y = 74 - 48 = 26$ ..... (7)

D'où  $y = 26 \div 13 = 2$ . *Rép.*..... (8)

2. Dix chevaux et 4 mulets peuvent trainer une charge de 18 tonnes et 6 chevaux et 20 mulets peuvent trainer une charge de 24 tonnes. Quelle charge un cheval peut-il traîner? Un mulet?

*Solution:* Soient  $x$  la charge d'un cheval et  $y$  celle d'un mulet.

$10x + 4y = 18$ ..... (1)

$6x + 20y = 24$ ..... (2)

Multipliant (1) par 5 on a:  $50x + 20y = 90$ ..... (3)

Soustrayant (2) de (3) on a:  $44x = 66$ ..... (4)

D'où  $x = 66 \div 44 = 1$  tonne  $\frac{1}{2}$ . *Rép.*..... (5)

Substituant 15 tonnes la valeur de  $10x$  à  $10x$  dans (1) on a:

$15 + 4y = 18$ ..... (1)

$4y = 18 - 15 = 3$ ..... (6)

D'où  $y = 3 \div 4 = \frac{3}{4}$  de tonne. *Rép.*..... (7)

3. La somme des carrés de deux nombres égale 106. Si on diminue le premier nombre de 1 et qu'on augmente le second de 1, la somme des carrés des nouveaux nombres égalera 100. Quels sont les nombres?

*Solution:* Soient  $x$  un des nombres et  $y$  l'autre.

$x^2 + y^2 = 106$ ..... (1)

$(x - 1)^2 + (y + 1)^2 = 100$ ..... (2)

$x^2 - 2x + 1 + y^2 + 2y + 1 = 100$ ..... (3)

$x^2 + y^2 - 2x + 2y = 100 - 2 = 98$ ..... (4)

Soustrayant (4) de (1) on a:  $2x - 2y = 8$ ..... (5)

Divisant (5) par 2 on a:  $x - y = 4$ ..... (6)

D'où  $x = 4 + y$ ..... (7)

Dans (1) substituant  $4 + y$  la valeur de  $x$  à  $x$  on a:

$(4 + y)^2 + y^2 = 106$ ..... (1)

$16 + 8y + y^2 + y^2 = 106$ ..... (8)

$2y^2 + 8y + 16 = 106$ ..... (9)

$$2y^2 + (8y) = 106 - 16 = 90 \dots\dots\dots (10)$$

$$y^2 + 4y = 45 \dots\dots\dots (11)$$

$$y^2 + 4y + 2^2 = 45 + 4 = 49 \dots\dots\dots (12)$$

$$y + 2 = +7 \text{ ou } -7 \dots\dots\dots (13)$$

$$y = 7 - 2 = 5. \text{ Rép.} \dots\dots\dots (14)$$

Substituant 5 la valeur d' $y$  à  $y$  dans (6) on a :

$$x - 5 = 4 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{D'où } x = 4 + 5 = 9. \text{ Rép.}$$

### Géométrie

1. Trouvez les dimensions d'un jardin rectangulaire contenant 7500 pieds carrés, et dont la diagonale est de 125 pieds.

*Solution:* Soient  $x$  la longueur et  $y$  la largeur.

$$xy = 7500 \dots\dots\dots (1)$$

$$x^2 + y^2 = 125^2 = 15625 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 2 on a (3); ajoutant le produit (3)

à (2), puis le soustrayant de (2) on a (4) et (5):

$$2xy = 15000 \dots\dots\dots (3)$$

$$x^2 + 2xy + y^2 = 15625 + 15000 = 30625 \dots\dots\dots (4)$$

$$x^2 - 2xy + y^2 = 15625 - 15000 = 625 \dots\dots\dots (5)$$

Extrayant la racine de (4) et (5) on a (6) et (7):

$$x + y = 175 \dots\dots\dots (6)$$

$$x - y = 25 \dots\dots\dots (7)$$

$$2x = 200 \dots\dots\dots (8)$$

$$x = 200 \div 2 = 100. \text{ Rép.} \dots\dots\dots (9)$$

$$2y = 150 \dots\dots\dots (10)$$

$$y = 150 \div 2 = 75. \text{ Rép.} \dots\dots\dots (11)$$

2. Un jardin triangulaire a une surface de 2707.5 pieds. On demande ses dimensions, sachant que sa base n'est que les  $\frac{3}{4}$  de sa hauteur.

*Solution:* Soit 5 pieds la hauteur, alors 3 pieds la base et  $(3 \times 5) \div 2 = 7.5$  pieds la surface d'un triangle semblable au jardin triangulaire.

Soient  $x$  la hauteur et  $y$  la base du jardin triangulaire.

Les figures semblables sont entre elles comme les carrés de leur dimensions homologues.

$$\frac{2707.5}{7.5} = \frac{x^2}{5^2} = \frac{x^2}{25} = \frac{y^2}{3^2} = \frac{y^2}{9}$$

$$x^2 =$$

$$361 =$$

$$25$$

$$\text{D'où } x^2 = 361 \times 25$$

$x =$  la racine carrée de  $(361 \times 25) = 19 \times 5 = 95$ , la hauteur. *Rép.*

$$361 = \frac{y^2}{9}$$

$$y^2 = 361 \times 9.$$

$y =$  la racine carrée de  $(361 \times 9) = 19 \times 3 = 57$ , la base. *Rép.*

3. Un losange a 5 pieds de côté; sa grande diagonale a une longueur double de celle de la petite. Évaluer en pieds carrés la surface de ce losange.

*Solution:* Soit  $2x$  la petite diagonale, alors  $4x$  la grande.

$$x^2 + 4x^2 = 5^2 = 25.$$

$$5x^2 = 25.$$

$$x^2 = 25 \div 5 = 5.$$

$x =$  la racine carrée de 5.

$2x =$  la racine carrée de  $5 \times 4 =$  la racine carrée de 20 = 4.472.

$4x = 2$  fois la racine carrée de  $5 \times 4 = 2$  la racine carrée de 20 = 8.944.

$$(4.472 \times 8.944) \div 2 = 39.997568 \div 2 = 19.998784 \text{ pieds carrés. } R.$$

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Politesse

#### PRÉCEPTES, CONSEILS, EXEMPLES

##### *Soyez Reconnaissant*

Lorsque vous recevez un cadeau, paraissez-y fort sensible. Vous vous montreriez impoli de proportionner l'expression de votre reconnaissance à la valeur de l'objet donné.

Si ceux qui donnent songent plus à l'utilité qu'à l'agrément, ne leur témoignez pas moins pour cela de votre reconnaissance. Au lieu d'estimer le présent, de l'examiner, de le peser, de le comparer à d'autres que vous avez déjà reçus . . . sachez le recevoir avec satisfaction et lui prêter tout le charme d'une surprise.

Enfin, souvenez-vous bien qu'il est aussi inconvenant de chercher à connaître la valeur d'un cadeau, qu'indélicat de la provoquer par des éloges outrés et des applaudissements indiscrets.

Vous devez une visite à la personne qui vous a fait un présent d'une certaine valeur, ou une lettre de remerciements si vous êtes éloigné d'elle.

N'oubliez pas de donner une gratification convenable au domestique qui est venu, de la part de son maître, vous apporter un cadeau.

\* \* \*

Nous remercions humblement tous ceux qui nous aident à monter; mais une fois parvenus, nous rendons grâce à notre seul mérite.

\* \* \*

Oubliez vos bienfaits; jamais vos bienfaiteurs.

\* \* \*

Ils sont nombreux ceux qui savent écrire trente lettres pour solliciter de vous un service; ils sont rares ceux qui savent en écrire une trente-unième pour vous remercier du service rendu, ou même pour le reconnaître.

\* \* \*

Vivre en soi, ce n'est rien, il faut vivre en autrui.  
 A qui puis-je être utile, agréable, aujourd'hui ?  
 Voilà chaque matin ce qu'il faudrait se dire,  
 Et le soir, quand des cieus la clarté se retire.  
 Heureux à qui son cœur tout bas a répondu:  
 Le jour qui va finir, je ne l'ai pas perdu;  
 Grâce à mes soins, j'ai vu, sur une face humaine,  
 La trace d'un plaisir ou l'oubli d'une peine.

ANDRIEUX

## ENSEIGNEMENT MENAGER

La librairie Emmanuel Vitte, de Paris, vient de publier une réduction de la nouvelle collection des tableaux artistiques et pratiques d'enseignement ménager rural.

Aussi l'*Enseignement ménager rural*, (une brochure très intéressante) de Mlle Vimont.

Ces deux ouvrages intéresseront vivement les maîtresses d'enseignement ménager.

S'adresser à la librairie Emmanuel Vitte, 14, rue de l'Abbaye, Paris.

## Visites officielles du Surintendant de l'Instruction publique

### A CHICOUTIMI

Le 18 octobre, l'honorable M. Delâge, accompagné de Madame Delâge, a visité l'École normale de Chicoutimi, dont les Sœurs du Bon-Pasteur ont charge et qui est dirigée par M. l'abbé N. Degagné, le principal. L'École normale de Chicoutimi a fait une cordiale réception au Surintendant.

Durant son séjour à Chicoutimi, M. le Surintendant a aussi visité les écoles des commissaires, ainsi que l'Hôtel-Dieu.

### A ROBERVAL

Le 19 octobre, le Surintendant se rendait à Roberval pour y visiter l'École ménagère, dirigée par les Dames Ursulines, avec autant de zèle que de siccence. Là aussi, la réception fut charmante et la visite de l'institution des plus intéressantes.

L'Académie des garçons, dirigée par les Frères Maristes, reçut aussi la visite du Surintendant, qui était accompagné de M. l'inspecteur Boily.

### A QUÉBEC

Le 23 octobre, gracieuse réception chez les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec en l'honneur du Surintendant, à l'Académie du Bon-Pasteur, au Pensionnat St-Jean-Berchmans et à l'Académie St-Louis. A chacune de ces réceptions, il y eut présentation d'adresse de la part des élèves et réponse du Surintendant.

### L'honorable Cyrille-F. Delage, à l'École normale de Chicoutimi

Jeudi, le 18 octobre, l'École normale de Chicoutimi recevait la visite de l'honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

M. le Surintendant était accompagné de Madame Delage. Cette noble dame sait gentiment faire ce que M. Delage lui-même appelle "du féminisme de bon aloi". Le féminisme gracieux,—le seul admissible—madame Delage l'exerçait en venant encourager par sa présence les Normaliennes à poursuivre avec application leurs études et leur entraînement pédagogique. D'ailleurs ce genre de bienfaisance n'est pas le seul auquel elle s'adonne. Plusieurs œuvres de charité, à Québec, connaissent son dévouement, et, en particulier, l'Hospice St-Vincent de Paul, tenue par les SS. du Bon-Pasteur, et dont elle est une bienfaitrice insigne.

La séance de réception fut toute de fleurs et d'harmonie. Vraiment, on fait de belle musique à l'École normale de Chicoutimi! . . . . . Tellement qu'à entendre ce chœur nombreux, aussi puissant que délicat et bien exercé, on serait tenté de prendre toutes les élèves de la maison pour autant de parfaites cigales, qui ne font que chanter et danser de l'autonne au printemps. . . . . Mais il n'en est rien, puisque, dans son adresse à M. le Surintendant, M. le principal ne put mieux comparer l'École normale qu'à "une ruche bourdonnante et agissante", où les frelons n'osent paraître.

Étaient invités à cette séance: M. le Maire et madame Lévesque, M. le Président de la Commission scolaire et madame Alain, M. le Notaire et madame St-Pierre, M. le Docteur et madame Rivier, M. le Protonotaire et madame Gosselin, M. le Docteur et madame Tremblay, M. le Notaire et madame Belleau, M. et Mde L. Brousseau, Mde J.-E. Dubuc, M. et Mde J.-E. Cloutier. On remarquait, entre autres membres du clergé invités: M. le Curé de la cathédrale, M. l'abbé J.-E. Duchesne, directeur du petit Séminaire, le R. P. Courtois, vicaire à Chicoutimi-Ouest, M. l'abbé F.-X. Frenette, chancelier de l'évêché, M. l'abbé L. Maurice, secrétaire de Sa Grandeur, Mgr Labrecque, M. l'abbé J.-Ad. Tremblay, aumônier du St-Sacrement, MM. les abbés A. Verreault et E. Simard, vicaires de la cathédrale, le R. F. Directeur des Frères Maristes.

A midi, dîner chez M. le principal. Accompagnaient les hôtes d'honneur: M. le Curé de la cathédrale, le R. P. Courtois, M. l'abbé Frenette, M. l'abbé A. Tremblay, ass-supérieur du Séminaire, M. l'abbé Duchesne, ancien principal, M. le docteur Rivier, M. le notaire et madame St-Pierre, M. le professeur Gagnon.

A 2 heures, M. le Président de la Commission scolaire venait prendre les hôtes de l'École normale pour leur faire visiter les principales écoles de la ville. Accompagné de Mme Alain, de MM. les Curés de la cathédrale et du Sacré-Cœur, de M. l'abbé Degagné, principal de l'École normale, de M. le professeur Gagnon et de MM. les commissaires Desbiens et Talbot, il les conduisit d'abord à l'Académie des Frères Maristes, puis aux écoles du Sacré-Cœur, de l'Ouest et du Centre; ensuite on descendit un instant chez M. Alain, et la série des visites se termina par le Séminaire et l'École ménagère de l'Hôtel-Dieu.

Partout les distingués visiteurs furent reçus avec enthousiasme et présentation de bouquets et d'adresses. Et partout, M. le Surintendant trouva, pour répondre, le mot d'à-propos qui charme ou fait plaisir, tandis que madame Delage accueillait les fleurs et prodiguait aux enfants le sourire encourageant.

Chez les Frères, on a particulièrement remarqué du joli chant; chez les Sœurs, le grand nombre de fillettes! Et le petit Séminaire sut, par de simples bravos et claquements de mains, causer une véritable émotion à l'honorable M. Delage, qui déclara n'avoir peut-être jamais été si bien acclamé.

Nous apprenons qu'il y eut, dans la soirée, un charmant goûter aux huîtres chez M. le docteur Rivier, confrère de classe de M. le Surintendant.

M. et madame Delage sont partis le lendemain matin pour Roberval.

## ADRESSE

A l'honorable Cyrille Delâge,  
Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter les élèves de l'École normale et de l'Académie du Bon-Pasteur de Chicoutimi.

Le premier besoin que nous ressentons en ce moment, est de vous exprimer, ainsi qu'à madame Delâge, l'allégresse que nous cause votre visite. Depuis longtemps, il nous tardait de la recevoir. Nous nous voyions devancés par les autres écoles normales et institutions d'enseignement, et nous étions tentés de nous croire oubliés dans notre lointain Saguenay. Je vis bien, à vos paroles bienveillantes, lors du congrès des principaux, au mois de juin dernier, qu'il n'en était rien.

Aujourd'hui notre attente est comblée. Nous avons la joie et l'honneur de saluer en vous, M. le Surintendant, l'homme éminent qui occupe le premier poste dans l'enseignement de la province de Québec. Nos respectueux hommages vont ensuite à celle dont la grâce rehausse si dignement votre présence parmi nous.

Vos hautes qualités d'esprit et de cœur, M. le Surintendant, votre culture, la distinction de votre personne, le charme de vos relations, la sagesse avec laquelle vous présidiez depuis nombre d'années l'Assemblée législative de Québec, l'intérêt que vous aviez toujours porté, dans la politique, aux choses de l'enseignement, un zèle égal, dans le même milieu, pour celles de la religion, l'estime universelle dont, pour tous ces motifs, vous jouissiez parmi vos concitoyens vous faisait désigner par la voix publique à la succession de l'honorable Boucher de LaBruère.

La voix générale n'a pas menti. Depuis que vous avez consenti à assumer une charge aussi pleine de responsabilité que d'honneur, votre activité s'est manifestée de multiples manières. Vous avez été heureux de répondre aux invitations qui vous étaient adressées par les maisons d'éducation et vous avez, chaque fois, saisi l'occasion de marquer éloquemment votre but et votre programme d'action, attestant que vous vouliez marcher sur les traces de votre illustre prédécesseur et consacrer toutes vos énergies à l'avancement des études. Afin de prendre contact avec les organes de l'enseignement, vous avez voulu réunir en congrès les Inspecteurs d'écoles et les Principaux des Écoles normales. Sous votre sage présidence, nous avons lieu d'espérer avoir fait de bon travail. Il ne nous a pas été difficile de nous assurer que l'enseignement de la province de Québec avait un chef averti, digne d'être hautement estimé et respectueusement obéi. Et nous nous souvenons aussi de l'inlassable bienveillance et des exquises attentions dont nous avons été l'objet en cette circonstance.

De l'École normale de Chicoutimi, qui n'entend pas être au dernier rang dans votre estime, voulez-vous, M. le Surintendant, que je vous dise un mot, maintenant ? Elle compte dix années d'existence, ce qui n'est pas un siècle, mais ce qui lui donne pourtant un air d'antiquité aux yeux de ses sœurs cadettes de la création Gouin. Cette décade, surtout, a été bien remplie et permet d'en augurer un grand nombre d'autres. La maison, qui paraissait trop grande au début, est devenue trop petite. Chaque année, il nous faut refuser des élèves. L'école a décerné, depuis sa fondation, 349 diplômes. Et vous avez pu constater vous-même, M. le Surintendant, par l'enquête que j'ai faite à votre demande, que la quasi-totalité des bénéficiaires de ces brevets se sont livrés à l'enseignement, et durant un temps qui atteint une moyenne de trois à quatre années. Témoignage éloquent de la formation pédagogique qu'elles ont reçue. Nous sommes donc en pleine prospérité éducationnelle, sans parler des conditions matérielles, aiguillées en bonne voie par la munificence du gouvernement, qui ne fera, sans doute, que s'accroître à la vue des résultats obtenus. Ceux-ci apparaissent plus marquants d'année en année. Nos élèves s'installent partout où jusqu'ici périlait l'école. Elles apportent avec elles les meilleures méthodes d'enseignement. Une fois à l'œuvre, je le sais, elles déploient le plus grand zèle. Elles conservent un souvenir stendri de la maison de famille où elles ont puisé leur éducation et n'ont rien tant à cœur que d'en vanter les attraits et d'en prouver l'excellence. Comprenant la hauteur de leur mission, elles s'at-

tachent de toute leur âme à faire du bien à l'enfance, tout en l'initiant habilement aux rudiments de l'instruction. Conséquence de tout cela : élévation générale du niveau de l'enseignement primaire dans notre vaste région saguenéenne. Les familles le comprennent, d'où l'émulation qu'elles mettent à nous envoyer des sujets.

Durant leur séjour à l'École normale, ces jeunes filles font montre de la plus belle application. Je ne puis mieux les comparer qu'à une ruche bourdonnante et agissante, où les frelons sont si rares que, s'ils osent paraître, ils sont tout-à-fait déconsidérés.

A qui sont dûs immédiatement ces résultats? Vous le savez, M. le Surintendant, à ces éducatrices renommées que sont les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur. La Maison-Mère de Québec, les trie sur le volet pour nous les envoyer. Établies à Chicoutimi depuis cinquante-quatre ans, ayant fait mille fois leurs preuves, doyennes de l'enseignement au Saguenay, elles avaient tous les titres pour prendre charge de l'École normale. Parallèlement à celle-ci, elles ont maintenu leur Académie; et aujourd'hui elles sont heureuses et fières de vous présenter leurs deux communautés réunies.

Avec, à vos côtés, l'élite du clergé et de la société de cette ville, vous avez devant vous, M. le Surintendant, cette rayonnante jeunesse, espoir de l'avenir. Ce n'est pas trop dire, si l'on envisage l'état du monde, à l'heure actuelle. Notre pays, troublé, comme les autres, par les sinistres événements qui rougissent son horizon, a besoin plus que jamais d'une forte éducation. Il faut considérer, à cet égard, la fondation des écoles normales comme un grand bienfait de l'administration Gouin. M. de LaBruère a travaillé sans relâche à assurer leur stabilité et leur progrès. Elles sont passées en des mains non moins énergiques et habiles. Celle de Chicoutimi a l'ambition de ne pas faillir à la tâche qui lui est dévolue. Sous votre direction éclairée, M. le Surintendant, nous coopérerons, comme par le passé, avec ardeur, à l'œuvre commune. Pour le moment, nous faisons une halte délicieuse, et, tout à cette minute charmante, que nous voudrions éterniser, nous disons : Honneur et longue vie à nos éminents visiteurs!

M. le Surintendant, visiblement ému, répondit par une improvisation que nous avons le regret de ne résumer qu'imparfaitement.

Notons d'abord le sentiment de crainte exprimé au commencement de l'adresse. M. le Surintendant tint à affirmer que les circonstances seules l'avaient empêché de nous visiter plus tôt et à manifester son bonheur de se trouver en ce moment à l'École normale de Chicoutimi. Outre l'objet de ma visite officielle, recherché avec empressement, d'anciennes attaches le ramènent au Saguenay. Il rappelle avec une légitime fierté que son oncle, le vénéré M. l'abbé F.-X. Delâge qui fut curé de Chicoutimi, a été avec le premier évêque du diocèse, Monseigneur Dominique Racine, un pionnier de notre région. Ce souvenir et cet exemple stimuleront son zèle dans l'accomplissement de ses hautes fonctions.

Ce n'est pas sans appréhensions qu'il les a assumées, en comprenant les redoutables responsabilités. Le désir du bien a fini par l'y faire consentir. En rompant les liens chers qui l'unissaient à ses électeurs et amis de la politique, il a adopté une autre famille qu'il a déjà appris à aimer : l'innombrable famille de l'enseignement primaire : officiers à tous les degrés, maîtres, maîtresses, enfants, et, en particulier, ces jeunes filles des Écoles normales à l'âme noble et grande, qui se destinent à jouer un rôle si important pour la Famille, l'Église et la Société.

Sir Lomer Gouin, par son œuvre éducationnelle, a bien mérité de ses concitoyens; et l'on appréciera encore davantage dans l'avenir la création et le développement des écoles normales, alors que la fumée des luttes politiques se sera évanouie et que l'on contempera avec sérénité les bienfaits de la pensée.

M. le Surintendant est confus, dans sa modestie, des louanges qui lui ont été adressées, mais il les convertit en vœux partis de bons cœurs. Ce qui est sûr, c'est qu'il consacra désormais toute son activité au progrès de l'éducation. Que les chères enfants qui lui montrent tant d'es-time prient le Ciel de seconder leurs efforts communs.

Touché plus qu'il ne peut dire, ainsi que madame Delâge, de la charmante démonstration qui leur est faite, il en gardera avec elle un vivant souvenir.

N'omettons pas un trait particulièrement aimable pour nous, c'est le plaisir que l'ancien député de Québec dit avoir éprouvé, à chaque passage dans son comté électoral, à saluer le berceau des trois Racines canadiens.

M. le Surintendant ne manqua point, enfin, de célébrer le zèle, le dévouement, l'intelligence des Sœurs du Bon-Pasteur.

Avant de quitter la salle, il adresse un dernier compliment aux enfants, c'est d'être plus sages que les enfants d'autrefois et de ne point demander de congé. Elles ne méritent que d'avantage d'en avoir un. Et alors grand congé pour le lendemain en l'honneur de M. le Surintendant!

UN TÉMOIN.

---

### L'Hygiène de l'école

L'inspecteur médical, qui ferait une intelligente et sérieuse étude des maladies des enfants confiés à ses soins et qui négligerait l'hygiène de l'école, ferait un travail à peu près stérile. En effet, on ne peut vivre en bonne santé dans une maison mal éclairée, mal aérée et mal chauffée.

L'attention de cet officier sera donc dirigée vers ce desideratum de première importance: une maison d'école aussi parfaite que possible au point de vue sanitaire.

L'insalubrité de la classe peut provenir de causes intérieures et de causes extérieures.

Parmi les premières, il y a les défauts de la ventilation, de l'éclairage et du chauffage; un mobilier mal approprié à la taille des enfants; des émanations provenant d'un plancher souillé; des poussières et des déchets accumulés à la suite de balayages insuffisants; et, trop souvent, le défaut de propreté personnelle des enfants.

Les défauts de salubrité provenant de causes extérieures sont la mauvaise orientation de l'école, la mauvaise qualité du sol sur lequel est construite la maison; le drainage insuffisant; le voisinage trop immédiat de marais stagnants, d'écuries mal tenues, de vapeurs et poussières délétères et de détritiques d'animaux et végétaux en décomposition.

Quand cette question vitale de la salubrité de l'école sera réglée, il sera plutôt facile de surveiller la santé et l'hygiène de l'enfant.

J.-G. PARADIS, M.D.

---

### Où faire relier "L'Enseignement Primaire"

M. Jérémie Richard, relieur, 31, rue Sault-au-Matelot, Québec, s'est fait une spécialité dans la reliure de *L'Enseignement Primaire*. Il relie chaque année des centaines de volumes de la revue à un prix modéré.

---

## Bibliographies

- LA PRIÈRE POUR LES MORTS.—Lettre pastorale de S. G. Mgr Émard, évêque de Valleyfield. Pages touchantes et édifiantes qui nous rappellent que c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts.
- HYGIÈNE DU LOGEMENT ET CASIER SANITAIRE DES MAISONS, par G.-A. Beaudoin, M. D. Cet excellent travail forme les nos 69-70 de *l'École sociale populaire*, de Montréal.
- CINQUANTE-SIX ANS DE VIE LITTÉRAIRE.—BENJAMIN SULTE ET SON ŒUVRE, par Gérard Malchoussé.—Montréal 1916. Belle brochure de 78 pages renfermant une intéressante étude de bibliographie des travaux historiques et littéraires de M. Benjamin Sulte. C'est un travail sérieux et complet qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes.
- Prix 50 sous. S'adresser à l'auteur, 200 rue Fullum, Montréal.
- VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉRECTION DU DIOCÈSE DE VALLEYFIELD ET DE LA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DE SON PREMIER ÉVÊQUE, MGR J.-M. ÉMARD.—Juin 1917. Brochure des plus intéressantes, contenant le compte-rendu des fêtes grandioses qui ont marqué le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Émard.
- MGR L'ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD AUX ÉCOLIERS DE SON DIOCÈSE.—Septembre 1917. Page touchante, d'une simplicité admirable sur Jésus adolescent.
- CULTURES LATINE ET TEUTONNE.—Alphonse Gagnon, Québec, 1917.
- COURS D'HISTOIRE D'ANGLETERRE (8e année)—Brevets de capacité.—Par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.
- COURS D'HISTOIRE DE FRANCE (7e année)—Brevets de capacité.—Par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.
- Ces deux manuels nous paraissent des mieux adaptés aux besoins de notre enseignement canadien. Leur auteur, en les rédigeant, a su s'inspirer de l'esprit de notre programme d'études: "il est une note particulière à notre manuel, dit l'auteur: ce sont les souvenirs d'*histoire du Canada*, qu'à l'occasion nous nous sommes plus à rappeler pour démontrer les causes de ces faits qui nous intéressent, en les rattachant au personnage ou à l'événement qui les ont produits".
- ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE THÉORIQUE ET PRATIQUE.—Par les Frères de l'Instruction chrétienne.
- Manuel de 378 pages, rédigé conformément au programme des écoles normales de garçons. Cet ouvrage, très bien fait, peut aussi être employé pour la préparation au diplôme académique du Bureau central. Il est en vente à la Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie.

## BUREAU CENTRAL

Les candidats doivent subir l'examen dans leur langue maternelle sur toutes les matières mentionnées au programme, et ceux qui veulent obtenir un brevet pour les deux langues doivent, en outre, être examinés sur les sujets suivants, en français ou en anglais, suivant le cas: lecture, grammaire, dictée et composition.

Les personnes qui ont obtenu le diplôme élémentaire ou le diplôme modèle en l'année 1916 ou 1917, c'est-à-dire celles qui ont subi l'examen sur le programme des écoles normales, seront exemptées de passer un nouvel examen sur les matières suivantes:

1.—Histoire du Canada, histoire des États-Unis, bienséances, hygiène et agriculture, pour les personnes munies du diplôme élémentaire et qui se présenteront pour le brevet modèle ou le brevet académique:

2.—Histoire Sainte et de l'Église, histoire du Canada, histoire des États-Unis, histoire de France, histoire d'Angleterre, bienséances, arithmétique, comptabilité, géographie et instruction civique, hygiène, agriculture, sciences naturelles (zoologie, botanique, cosmographie), pour les personnes déjà munies du diplôme modèle et qui se présenteront pour le brevet d'académie.

Quant aux aspirants et aspirantes qui ont obtenu un diplôme du Bureau central AVANT l'année 1916, ils ne bénéficieront que des exemptions suivantes s'ils se présentent pour un brevet supérieur :

- 1.—Histoire du Canada, pour les diplômés élémentaires.
- 2.—Histoire du Canada, histoire de France, histoire d'Angleterre et comptabilité, pour les diplômés modèles.

Les aspirants et aspirantes qui ont déjà obtenu un diplôme du Bureau central ne doivent pas oublier, dans leur lettre de demande d'admission à l'examen, de mentionner le degré, la date et le numéro de leur diplôme.

Ils ne sont pas tenus d'envoyer de nouveau leur extrait de baptême; mais ils doivent produire un certificat de moralité.

J.-N. MILLER,  
Secrétaire.

## Comment s'instruire

(Ouvrages Spéciaux)

LE BAGAGE SCIENTIFIQUE DE LA JEUNE FILLE par Mlle Clarisse Juranville et Mme Pauline Berger.  
Un vol. in-12 cart. Prix: 0.40.

MEMENTO LAROUSSE—Encyclopédie de la vie pratique. Un vol in-8 rel. \$1.50.

DICIONNAIRE DE GÉOGRAPHIE, par Albert Demangeon.—Nomenclature des noms de lieux, des voyageurs, explorateurs et géographes; définitions de physique terrestre, de météorologie, de morphologie, de géographie botanique, zoologique et humaine, de géographie industrielle, commerciale, maritime, politique et de cartographie. Un vol in-18 de 870 pages, figures et cartes, relié toile. Prix \$1.50.

DICIONNAIRE D'AGRICULTURE, par Daniel Zolla.—Agriculture, arboriculture, horticulture,ylviculture, viticulture, élevage-abeilles, vers à soie, insectes nuisibles et utiles, maladies des animaux et des plantes, engrais, constructions rurales, législation usuelle, hygiène, industrie agricole. Un vol. in-18 de 770 pages, 1,900 gravures, relié toile. Prix \$1.50.

DICIONNAIRE DES CONNAISSANCES PRATIQUES, par E. Bouant.—Hygiène, médecine pratique, économie domestique, économie rurale, jardinage, cuisine, recettes, jeux, sport, savoir-vivre, législation usuelle, administration, etc. Un vol. in-18 de 748 pages, 1,600 gravures, relié toile. Prix \$1.50.

Ces ouvrages sont en vente à la librairie Garneau, 47 rue Buade, Québec.

## Congrès de commissaires d'écoles

Un grand congrès de commissaires d'écoles sera tenu à Pont-Rouge, comté de Portneuf, jeudi le 29 novembre. Ce congrès est organisé par MM. les inspecteurs A. Filteau et M. Filteau. Les Commissaires et les Secrétaires-trésoriers des comtés de Montmorency, Québec, Portneuf et partie de Champlain, environ six cents, ainsi que MM. les Curés des deux districts, ont été invités à assister au Congrès.

Le Surintendant de l'Instruction publique, l'Inspecteur général et MM. les inspecteurs Filteau prendront part au Congrès. On compte aussi sur la présence de Son Éminence le cardinal Bégin, de sir Lomer Gouin et des honorables MM. Décarie et Taschereau.

Le Congrès commencera à 9.30 heures du matin.

## Le temps perdu

Si peu d'œuvres pour tant de fatigues et d'ennui!  
De stériles soucis notre journée est pleine;  
Leur meute sans pitié nous chasse à perdre haleine.  
Nous pousse, nous dévore, et l'heure utile a fui . . . .

"Demain! j'irai demain voir ce pauvre chez lui;  
Demain, je reprendrai ce livre ouvert à peine;  
Demain, je te dirai, mon âme, où je te mène;  
Demain je serai juste et fort . . . . Pas aujourd'hui."

Aujourd'hui que de soins, de pas et de visites!  
Oh! l'implacable essaim des devoirs parasites  
Qui pullulent autour de nos tasses de thé!

Ainsi chôme le cœur, la pensée et le livre,  
Et, pendant qu'on se tue à différer de vivre,  
Le vrai devoir, dans l'ombre, attend la volonté.

SULLY PRUDHOMME,  
*de l'Académie française.*

## Off in the stilly night

Off, in the stilly night,  
Ere slumber's chain has bound me,  
Fond Memory brings the light  
Of other days around me;  
The smiles, the tears,  
Of boyhood's years,  
The words of love then spoken;  
The eyes that shone,  
The cheerful hearts now broken!  
Thus, in the stilly night,  
Ere slumber's chain has bound me,  
Sad Memory brings the light  
Of other days around me.

When I remember all  
The friends, so linked together,  
I've seen around me fall,  
Like leaves in wintry weather;  
I feel like one,  
Who treads alone  
Some banquet-hall deserted,  
Whose lights are fled,  
Whose garlands dead,  
And all but he departed!  
Thus, in the stilly night,  
Ere slumber's chain has bound me,  
Sad Memory brings the light  
Of other days around me.

T. MOORE

## Avis aux instituteurs et aux institutrices

### QUESTIONS D'INTÉRÊT PROFESSIONNEL ET RÈGLEMENT SCOLAIRE

Le Département de l'Instruction publique a fait déposer dans chaque école un exemplaire des *Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique*. Ce document est la propriété de l'école, mais il est à l'usage du maître ou de la maîtresse: il est donc de consultation facile.

Néanmoins, un grand nombre d'institutrices s'adressent soit au surintendant, soit au directeur de *l'Enseignement Primaire* pour demander des renseignements consignés en toutes lettres dans les *Règlements* ci-dessus indiqués. Nous prions donc le personnel enseignant de consulter ce document avant que d'imposer au Département de l'Instruction publique une correspondance inutile.

S'agit-il des *congés*?—Voyez la page 3, articles 15, 16, 17, 18.

S'agit-il du *chauffage*, du *balayage* ou du *lavage* des classes!—Voyez la page 9, articles 66, 67, 68, 69, 70.

S'agit-il des engagements ou du permis d'enseigner sans diplôme?—Voyez page 4, articles 23-32.

S'agit-il du Fonds de pension?—Vous en avez déjà été informé: jusqu'à nouvel ordre, la retenue est fixée à 2½%, et elle peut être faite sur le salaire de tout instituteur (ou institutrice) laïque, diplômé ou non diplômé, enseignant dans une école sous contrôle des commissaires.

S'agit-il des *congés pour maladie*?—Veuillez vous rappeler que les commissaires *ne sont pas obligés* de payer le traitement pour le temps que la maladie a duré; ils peuvent payer le salaire couvrant la période de la maladie, ils se montreraient généreux en le faisant, ce serait bien, très bien même de leur part, mais enfin ils n'y sont pas tenus par la loi.

En consultant avec soin les *Règlements* scolaires vous trouverez réponse à tous vos desiderata professionnels.

## Un heureux centenaire

Le 29 septembre dernier, le centenaire de la fondation de la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne, établie en Bretagne (France) en 1817, a été célébré sur tous les points du globe où les fils du vénérable Jean-Marie de la Mennais se dévouent à l'éducation de la jeunesse.

A cette occasion, Sa Sainteté Benoît XV a honoré les Frères de l'Instruction chrétienne d'un Bref des plus élogieux.

Dans *l'Enseignement Primaire* de février 1917 nous avons publié un article très documenté sur la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne, établis au Canada depuis 1886.

## L'enseignement du français dans les écoles anglaises de la Province de Québec

Après la commission scolaire anglaise de Westmount, Montréal, l'Association des instituteurs protestants de la province de Québec, réunie récemment à Montréal en assemblée plénière, exprime le vœu que l'enseignement du français soit obligatoire à *tous les degrés* de l'école primaire et qu'à cette fin un directeur général de l'enseignement du français soit nommé par le gouvernement.

Il faut louer nos confrères de langue anglaise pour cette démarche vraiment patriotique.